

Vol. - No 42 — ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 2 FEVRIER 1962 — PRIX: 10c

Pas assez d'ouvriers spécialisés dans le monde du travail canadien

OTTAWA — La grande prospérité des années d'après-guerre au Canada a engendré une inertie dangereuse dans notre système d'éducation, lit-on dans une brochure que vient de publier la Conférence canadienne sur l'éducation. Intitulée "L'éducation et l'emploi", l'étude de 88 pages préconise la nécessité de rééduquer l'effectif de la main-d'oeuvre de le préparer aux besoins futurs, "même si toute notre attention doit se concentrer sur un seul aspect du remède, l'éducation".

Il s'agit de la dernière d'une série de neuf publications préparées dans les deux langues, surtout afin de fournir de la documentation aux quelque 2,000 personnes qui doivent participer au grand congrès national sur l'éducation, à Montréal du 4 au 8 mars prochains. La Conférence est sous les auspices de 76 organismes d'envergure nationale.

L'étude no 9 a été rédigée par M. A. V. Pigott, de Toronto, directeur de la Canadian Association for Adult Education, en collaboration avec plusieurs spécialistes canadiens.

Une faillite

Selon M. Pigott, dans un chapitre consacré à l'éducation dans un cadre moderne, pendant plus de dix ans après la seconde guerre mondiale, durant une période d'expansion rapide d'outillage et d'effectif ouvrier dans le cadre de conditions faciles, "nous avons failli à la tâche de mettre en valeur nos ressources domestiques en main-d'oeuvre".

2,000,000 d'"illettrés"

On estime qu'aujourd'hui, environ deux millions de Canadiens sont à peu près illettrés en fonction de la "santé socio-économique" de la population canadienne. Nous n'avons que la moitié du nombre d'ouvriers spécialisés des Etats-Unis, en proportion de la population.

Une enquête conduite récemment à Toronto révélait qu'il y avait 19,340 emplois vacants pour des ouvriers spécialisés, et que 23,000 personnes sans travail n'avaient pas les qualités requises pour remplir ces emplois.

"En ce moment, sans qu'il soit nécessaire d'étendre les programmes, nous avons besoin de locaux pour fournir la formation professionnelle aux 15,000 personnes qui suivent des cours du jour à plein temps."

Snobisme

Dans un autre chapitre où il traite de "l'éducation avant l'emploi", M. Pigott écrit que nous avons tous été coupables de snobisme à l'égard des sujets, des cours et des écoles d'enseignement professionnel.

"Le fait que les parents veulent que leurs enfants suivent le plus longtemps possible les cours académiques témoigne de l'étendue de ce préjugé. Cela accentue sensiblement les problèmes personnels des élèves et affecte l'atmosphère des écoles et la situation de l'emploi."

Dans la plupart des écoles canadiennes, selon l'étude, lorsqu'un élève obtient peu de succès, s'il cesse l'étude des langues ou s'il échoue dans les cours académiques, on est porté à lui faire suivre des cours technique ou professionnels, s'il désire continuer son instruction.

"C'est la une piètre façon d'envisager un cours et c'est le considérer comme un pis-alier."

L'orientation

La pression exercée sur les élèves médiocres peut contrarier les buts de bons cours professionnels, à moins qu'on n'en respecte les normes et que les élèves, après avoir été orientés au préalable, soient admis à ces cours par voie de sélection et s'ils possèdent les aptitudes requises, selon l'auteur.

"L'orientation deviendra alors un véritable moyen de diriger les élèves vers des cours qui leur conviennent et de protéger les universités contre l'afflux d'élèves mal préparés, c'est-à-dire des élèves choisis surtout en tenant compte de leur rang et condition sociable.

"Nos cours académiques, au niveau universitaire et secondaire, ne sont pas orientés de façon à répondre aux besoins de la technologie moderne."

Citant en exemple les problèmes particuliers à certaines industries canadiennes comme les pêcheries, les mines et l'agriculture, l'auteur affirme que "le financement de l'éducation sur cette échelle — le financement seulement — semblerait exiger que le gouvernement fédéral joue un rôle de premier plan".

Des exemplaires des neuf études de la C.C.E. seront distribuées gratuitement aux délégués, bien avant le congrès. Le public, pour sa part, peut s'en procurer à 50 sous l'unité, en s'adressant à la Conférence canadienne sur l'éducation, au 85, rue Sparks, Ottawa 4, Ontario.



M. Charles-E. Parrot

Un ancien du Patriote de l'Ouest célèbre 50 années de journalisme

QUEBEC (Spécial) — M. Charles-Edouard Parrot, doyen de la presse française du Québec, commençait sa carrière de journaliste au "Patriote de l'Ouest", à Prince-Albert, Sask., le 1er février 1912, il y a exactement cinquante ans.

Né à St-Jean-Deschaillons, Qué., le 16 août 1890, il fit ses études primaires à Montréal et sa première année d'éléments latins au Collège de Montréal. En septembre 1903, il entra à l'Université d'Ottawa, comme élève au Juniorat oblat du Sacré-Coeur. Après sa rhétorique, il continue ses études philosophiques au Scolasticat oblat d'Ottawa, y obtenant le baccalauréat et la licence en philosophie. Au cours de son stage à l'Université d'Ottawa, il contribua à la publication du premier journal étudiant de langue française, "L'Etincelle", en 1907 et 1908, et en fut le principal rédacteur.

A Prince-Albert

Le 1er février 1912, il se rend à Prince-Albert, à la demande du R. P. A.-F. Auclair, O.M.I., son ancien professeur et l'ancien directeur du journal étudiant "L'Etincelle", pour devenir son assistant comme rédacteur au "Patriote de l'Ouest", journal des Franco-Canadiens de l'Ouest fondé depuis deux ans. Il demeure trois années à Prince-Albert, et il se souvient encore des familles Jarest, Morrier, Côté, de la Gorgendière, etc. (Il a toujours continué à recevoir **La Liberté et le Patriote** qui lui parle chaque semaine de l'Ouest.)

En 1915, il entre à la rédaction du "Devoir" à Montréal où, pendant douze ans, il est successivement reporter, chroniqueur municipal, chef du service des nouvelles. Puis il passa à "La Patrie" en 1927, à la "Tribune" de Sherbrooke en 1930. En 1935, il fonde son propre journal, hebdomadaire "Le Combat", à Sherbrooke, qui disparut six mois après faute de fonds.

En février 1936, il est appelé à la rédaction de la "Voix de l'Est" de Granby, comme successeur de Jean-Louis Gagnon. Quinze mois plus tard, il se rend à Québec où, depuis, il travailla à l'"Evénement", à l'"Evénement-Journal" et, depuis 1945, au "Soleil" où encore aujourd'hui il s'occupe de la haute rédaction comme éditorialiste.

Ainsi, au 1er février 1962, M. Parrot a accompli le cycle de 50 années de journalisme. Cette féconde carrière a commencé à Prince-Albert, Sask., et ses amis de l'Ouest ne peuvent que lui souhaiter de revenir les voir pour célébrer en leur compagnie son jubilé.

Un dixième du travail préparatoire au Concile est achevé — S. E. le Cardinal Léger

Son Em. le cardinal Léger, lors de son récent retour de Rome, a bien voulu accorder une interview aux journalistes, interview des plus significatives au sujet du futur Concile. Selon l'archevêque de Montréal, qui fait partie de la Commission centrale, ce groupe qui coordonne et qui classe les sujets, avant d'en présenter un résumé au pape, n'a accompli encore qu'un dixième de son travail. Il y a des réunions mensuelles et Son Eminence, en plus de faire la navette chaque fois entre Rome et son diocèse, comme le font les autres membres, en rapporte du travail supplémentaire à faire "chez lui". Il laisse entendre, par conséquent, que l'ouverture du Concile pourrait être retardée jusqu'à Noël et même plus,

L'illustre prélat a signalé en même temps qu'il ne faut pas s'attendre à des bouleversements éblouissants dans les décisions du Concile, car, dit-il, "les solutions ne sont pas faciles". Il fallait s'y attendre, au moins pour la seule raison, que l'Eglise n'a jamais été aussi universelle aux sens géographique et culturel, et le monde dans lequel elle doit travailler n'a jamais été si compliqué. Quand on se rend compte, par exemple, des profondeurs qui séparent la mentalité marxiste et celle de la tradition chrétienne, on a de la peine tout simplement à trouver un langage dont les mots ont le même sens pour tous.

C'est peut-être à la lumière de ces bribes qu'il faut peser l'incident Lombardi qui a défrayé les manchettes depuis une quinzaine de jours. Le Père Lombardi, dans un livre de 400 pages, a indiqué des réformes surprenantes qu'il croyait urgentes dans l'Eglise, par exemple dans le système des élections papales et dans l'organisation des congrégations (ministères) du Vatican. Radio-Vatican et l'"Osservatore Romano" ont réagi avec une vigueur remarquable à ces observations, de sorte que les témoins de l'incident pouvaient en conclure que l'ampleur des problèmes à l'étude ne se prête pas facilement à des solutions personnelles, simplifiées et, en somme, superficielles.

Ces indices révèlent que l'Eglise se prépare au Concile par un "examen de conscience" dont la profondeur et l'étendue dépassent de beaucoup ceux d'un régime, d'un pays, d'un continent même, et dont les conclusions auront des conséquences pendant des siècles. Raison de plus, pour les membres de l'Eglise et pour ceux qui s'intéressent à son sort, de se rendre compte qu'ils sont engagés dans une entreprise gigantesque, qui demande à tous de la réflexion et de la prière.

★ ★ ★

Deuxième rencontre de laïcs au Canada, en vue du Concile

ST-JEAN, Québec — Une centaine de laïcs représentants tous les milieux du diocèse de St-Jean se sont rencontrés, le dimanche 28 janvier, pour étudier certaines questions qui concernent l'Eglise et faire connaître à leur évêque ce qu'ils attendent du Concile oecuménique qui sera célébré cette année.

Cette réunion a été organisée à la demande de Son Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de St-Jean, qui désire être informé des suggestions et des voeux que le laïcat de son diocèse désire formuler à la veille de la tenue du IIe Concile oecuménique du Vatican. Une autre réunion se tiendra bientôt pour les laïcs d'expression anglaise du diocèse.

Cette rencontre est la deuxième du genre à se tenir au Canada. La première s'était tenue à Montréal, l'automne dernier, à la demande de Son Em. le cardinal Léger, archevêque de Montréal.

Le Comité diocésain d'Action catholique de St-Jean a confié l'organisation de cette réunion à un comité spécial de cinq laïcs, qui travaillent depuis quelques mois à l'organisation de cette réunion.

Quatre commissions de travail seront formées et chacune d'elles étudiera l'une des questions suivantes: 1) éducation religieuse de la jeunesse; 2) vie familiale et morale conjugale; 3) les catholiques et leurs responsabilités sociales; 4) le laïcat et la vie de l'Eglise.

Dialogue

Les participants à cette rencontre ont assisté à la messe, célébrée par Mgr Coderre, qui a adressé ensuite la parole à ce groupe de laïcs.

Un rapport détaillé des échanges de vues et des suggestions fut remis à Mgr Coderre qui, lors d'une rencontre subséquente, a dialogué avec les laïcs sur le contenu du rapport.

Mgr Coderre estime que les laïcs, comme membres actifs d'une Eglise qui confie un rôle chaque jour plus grand aux laïcs, ont le droit et le devoir de se renseigner le plus complètement possible sur la signification et la portée du Concile. Les laïcs se doivent également de faire connaître à leur évêque ce qu'ils attendent du Concile et de lui exprimer leurs voeux et suggestions.

La connaissance de Dieu par la raison sera réaffirmée

ROME — La séance de samedi 20 janvier de la Commission centrale préparatoire du Concile a été consacrée au "dépôt de la foi". Cette réunion comme les précédentes était présidée par le cardinal Tisserant, doyen du Sacré Collège, tandis que le rapport sur la question à l'ordre du jour a été présenté par le cardinal Alfredo Ottaviani, président de la Commission de théologie préparatoire du Concile.

Le bulletin de presse du Concile souligne, à ce propos, que la foi n'est jamais en opposition avec la raison, ce qui n'empêche pourtant pas, que les passions, le péché puissent, en affectant l'intelligence humaine, empêcher celle-ci de connaître les vérités religieuses à travers la raison. Ces vérités sont toujours délicates, et les théories de l'existentialisme constituent l'un des systèmes philosophiques, qui, "en déniant l'existence de vérités permanentes et de principes universels, sapent les bases mêmes de la religion".

Connaissance de Dieu

Parlant ensuite de la réaffirmation faite par la Commission de la possibilité de la connaissance de Dieu à travers les oeuvres de la création, le bulletin écrit: "Cela constitue en soi une condamnation de toute forme d'athéisme, surtout celle qui tend à identifier le monde avec Dieu et qui se pare d'oripeaux soi-disant scientifiques, de toute forme de déisme, plus ou moins conscient, qui tend à vider Dieu de toute réalité personnelle".

Pour conclure, le bulletin dit que, quant au dépôt de la foi, le prochain Concile n'aura rien à "retoucher de ce qui a été établi par les conciles du passé". Il n'aura qu'à maintenir la ligne maitresse, en faisant apparaître les erreurs qui se sont manifestées en ce siècle, en précisant certains points, en mettant en relief les vérités qui sont les plus méprisées et les plus ignorées, en réaffirmant les principes qui ne subissent l'influence d'aucune mode.

S. H. le juge A.-M. Monnin recevra l'Ordre de la Fidélité

QUEBEC — Cinq personnalités du Canada et des Etats-Unis deviennent officiers de l'Ordre de la Fidélité française. La nouvelle a été rendue publique par le président du Conseil de la Vie française en Amérique, le R. P. Thomas-Marie Landry, O.P.

Ces distingués compatriotes sont les suivants: Son Exc. Mgr Camille Leblanc, évêque de Bathurst, N.-B., M. René Paré, de Montréal, Mgr Hilaire Chartrand, P.A., vicaire général du diocèse d'Ottawa, S. H. le juge Alfred Monnin, de St-Boniface, Manitoba, et S. H. le juge Edouard Lampron, de Nashua, N.H.

Le Conseil a voulu reconnaître les services éminents qu'ils rendent à la culture française.

La remise des insignes aura lieu en septembre prochain. Elle sera présidée par M. l'abbé Adrien Verrette, de Manchester, N.H., en sa qualité de chancelier de l'Ordre de la Fidélité française.

Elle constituera l'une des manifestations qui marqueront les noces d'argent du Conseil de la Vie française. Cet organisme en effet a été fondé le 1er juillet 1937, lors du deuxième Congrès de la langue française. Il a d'abord porté le nom du Comité des Congrès de la langue française, ensuite celui de Comité de la Survivance française pour devenir le Conseil de la Vie française en Amérique.

Le Conseil compte actuellement 41 membres représentant les groupes français du Canada et des Etats-Unis. Son fondateur et premier président a été le regretté Mgr Camille Roy. Un hommage lui sera rendu lors des fêtes des noces d'argent, de même qu'à son frère, Son Exc. Mgr Paul-Eugène Roy, président du Congrès de la langue française de 1912 et aussi président du Comité de la langue française.

Le R. P. Landry est le septième président. Il est le deuxième Franco-Américain à occuper ce poste. M. l'abbé Adrien Verrette, en effet, a été également président et il a, à ce titre, dirigé le troisième Congrès de la Langue française en 1952.

Ouverture de la législature à Regina

REGINA — La troisième session de la quatorzième législature de la Saskatchewan s'ouvrira à Regina, le jeudi 22 février, selon le premier ministre de cette province, M. W. S. Lloyd.

La deuxième session de la quatorzième législature ouvrait le 11 octobre et se terminait le 17 novembre. Elle siégea pendant dix-huit jours et était la première session spéciale depuis celle de trois jours en 1951.

M. J.-M. Léger est nommé directeur de l'Office de la langue française

QUEBEC — Le gouvernement provincial a nommé M. Jean-Marc Léger directeur de l'Office de langue française, nouvel organisme qui dépendra du ministère des Affaires culturelles.

En annonçant la nouvelle, M. Georges Lapalme a déclaré qu'il n'a pas été encore décidé si M. Léger aura son bureau de directeur dans la Vieille Capitale ou dans la métropole.

M. Jean-Marc Léger demeurera secrétaire de "L'Association mondiale des universités de langue française".

Il est né à Montréal le 8 janvier 1927; il a fait ses études secondaires au collège André-Grasset; il a obtenu, à l'Université de Montréal, une licence en droit, une licence en science sociales ainsi qu'une maîtrise ès lettres; de plus, il a suivi les cours de l'Institut d'études politiques de Paris.

Attaché tour à tour au quotidien "La Presse" et au journal "Le Devoir", M. Jean-Marc Léger a fait une dizaine de grands reportages à l'étranger, particulièrement en Europe occidentale, en Afrique du Nord et en Afrique noire. Il est aussi bien connu pour sa collaboration à différents périodiques et pour ses commentaires à la radiodiffusion et à la télévision.

Ancien président de l'Union canadienne des journalistes de langue française, il est actuellement président de l'Association internationale des journalistes de langue française et du comité Afrique-Canada. Il est secrétaire du comité canadien de l'Union culturelle française.

M. Jean-Marc Léger a publié un livre "Afrique française, Afrique nouvelle", ainsi que deux brochures, "Le Canada français face à l'immigration" et "Notre situation économique: progrès ou stagnation?"

Des millions de dollars aux banques canadiennes-françaises

MONTREAL — A la suite de la campagne active menée par le Conseil d'expansion économique incorporé, des millions de dollars seraient passés des banques à charte d'allégeance anglaise aux deux banques à charte dirigées uniquement par des Canadiens français, la Banque Provinciale et la Banque Canadienne Nationale.

Ce n'est pas sans une certaine fierté que M. Bernard Tessier, directeur général du CEE, a révélé les intéressants résultats du travail fait par l'organisme qu'il dirige. De son côté, M. Paul Guertin, directeur de l'Industrielle, a fustigé l'individualisme sempiternel des descendants des colons français, affirmant qu'il était grand temps que les Canadiens français en arrivent à une action concertée.

Les membres du Jeune Commerce ne se sont pourtant pas laissés enrégimenter dans le programme de revalorisation de l'économie canadienne-française sans poser quelques objections.

Revenus moindres, déboursés moindres

Mais, pour réfuter les objections de la salle touchant les salaires moindres, les facilités d'emprunt restreintes et autres désavantages qu'on invoque habituellement à l'égard des institutions bancaires canadiennes-françaises on a souligné que, ne possédant la plupart du temps qu'une moyenne de dépôts n'atteignant qu'à la moitié de celle des banques à charte anglaise, les deux institutions de langue française voyaient leurs possibilités de prêt limitées d'autant et qu'il en était de même des sommes pouvant être consacrées aux émoluments des employés et qu'il n'en tenait qu'aux déposants de modifier radicalement cet état de chose.

Caisses Populaires, maisons de finance

Les deux banques en cause étaient représentées par MM. André Lacasse et Lorenzo Hébert, respectivement assistant gérant général adjoint de la BCN et surintendant de la Banque Provinciale qui ont tenu, eux aussi, à souligner que le programme du CEE tient à éviter de développer des antagonismes entre les Caisses Populaires et les deux institutions bancaires ou vis à vis des autres banques.

Population des pays indépendants d'Afrique

(ONU, décembre 1961)

Cameroun	4,907,000
République Centre-Africaine	1,227,000
Tchad	2,675,000
Congo (Brazzaville)	795,000
Dahomey	1,934,000
Ethiopie	21,800,000
Gabon	440,000
Guinée	3,000,000
Ghana	6,691,000
Côte-d'Ivoire	3,300,000
Libéria	1,250,000
Lybie	1,195,000
République Malgache	5,487,000
Mali	4,100,000
Mauritanie	727,000
Maroc	11,626,000
Niger	2,870,000
Nigeria	35,752,000
Congo (Léopoldville)	14,150,000
Sénécal	2,973,000
Sierra Leone	2,400,000
Somalie	1,990,000
Afrique du Sud	15,780,000
Soudan	12,109,000
Tanganyika	9,404,000
Togo	1,440,000
Tunisie	4,168,000
Egypte	26,059,000
Haute-Volta	3,635,000

Le Conseil provisoire du Nouveau Parti se dissocie de M. Douglas

MONTREAL — Le Conseil provisoire du Nouveau parti démocratique du Québec se dissocie des vues qu'a exprimées M. T. C. Douglas, chef national du parti, en ce qui concerne le rapatriement et la procédure d'amendement à la Constitution.

A l'issue d'une séance qui s'est terminée aux petites heures de la nuit, les dirigeants du N.P.D. québécois ont remis un communiqué aux journalistes, dans lequel ils affirment en effet qu'il est inadmissible qu'une des deux nations qui composent le Canada puisse modifier le pacte confédératif sans le consentement de l'autre nation.

Dans son communiqué, le Conseil provisoire dit qu'"il lui apparait que M. Douglas n'avait sûrement pas l'intention d'arrêter définitivement, par son discours, la politique du Nouveau parti démocratique au sujet du rapatriement de la Constiutiton".

M. Douglas, on s'en souviendra, avait affirmé que pour être démocratique, notre constitution doit, pour les pouvoirs non fondamentaux, considérer la voix de la majorité comme la voix de la nation, et que nulle province ne doit pouvoir opposer son veto à la volonté démocratiquement exprimée de la majorité.

Pas de danger immédiat dû aux retombées radioactives

PARIS — Une importante mise au point concernant l'augmentation de la radioactivité de l'air par suite des multiples explosions nucléaires a été faite par le ministre de la Santé publique, M. Joseph Fontanet.

"Les retombées consécutives aux explosions expérimentales actuelles ne présentent en ce moment aucun danger pour les populations. Il faudrait que ces explosions se poursuivent à un rythme élevé pendant de nombreux mois encore pour que l'on atteigne des valeurs de radioactivité qui puissent justifier quelques mesures de précaution.

"Les retombées radioactives en temps de guerre nucléaire présenteraient par contre un danger réel immédiat d'autant plus important que la proximité du lieu de l'explosion serait plus grande. Il s'agit d'un problème de défense civile auquel aucun pays, à l'heure actuelle, si grand soit-il, ne peut prétendre avoir trouvé une solution permettant d'éviter la destruction de nombreuses vies humaines, même en y consacrant des crédits considérables."

Compte tenu de cette distinction primordiale, le ministre explique que c'est essentiellement dans l'air, l'eau de boisson et la chaine alimentaire que la contamination radioactive pose des problèmes de santé publique. Ces éléments essentiels font depuis plusieurs années l'objet d'une surveillance constante du service compétent au ministère de la Santé publique: le service de protection contre les rayonnements ionisants.

Colloque de l'A.E.F.O. à North Bay en février

OTTAWA — L'Association de l'enseignement français d'Ontario tiendra son dixième colloque annuel à North Bay les 9 et 10 février. Le thème à l'étude sera: "L'éducation chrétienne dans les écoles séparées". Le colloque sera présidé par le R. F. Omer, E.C., ancien président de l'A.E.F.O. La conférence d'ouverture sera prononcée par Son Exc. Mgr Paul-Emile Charbonneau, évêque auxiliaire à Ottawa. On prévoit que plus de 350 enseignants d'expression française participeront au colloque.

"A force de nous battre, et avec raison, pour conserver notre langue, a déclaré le Frère Omer, n'y a-t-il pas eu un léger glissement d'optique. Toutes nos écoles sont-elles vraiment séparées, c'est-à-dire forment-elles de vrais chrétiens?"

Le Frère Omer a souligné que l'A.E.F.O., après avoir consacré plusieurs colloques à l'étude des multiples facettes de l'éducation et de l'enseignement, croit nécessaire de se demander si les écoles séparées, dont le rôle est justement de donner une éducation chrétienne complète et non seulement d'enseigner la religion, forment de vrais chrétiens?

Les prévisions de M. Fleming atteignent $6,363,998,860

OTTAWA — Les prévisions de dépenses supplémentaires pour l'année fiscale en cours ont été présentées aux Communes par M. Donald Fleming, ministre des Finances.

Ces augmentations comprennent surtout $42,000,000 pour les producteurs de céréales de l'Ouest, $40,000,000 pour le programme de travaux d'hiver, et $300,000 destinés à un programme de travaux spéciaux destinés à partiellement combler le déficit produit par le peu de revenus des pêches à Terre-Neuve.

Ajoutés aux principaux estimés pour 1961-62 et aux estimés supplémentaires antérieurs, ces chiffres portent à un record de $6,363,998,860 le programme de dépenses pour l'année actuelle, qui se termine le 31 mars.

Ce chiffre ne comprend pas les $606,570,000 prévus pour la retraite des vieux travailleurs.

Il se compare avec les prévisions de $6,088,225,064 du dernier exercice financier et le montant réel des dépenses qui s'est élevé à $5,958,060,846, compte non tenu cependant d'une somme de $592,000,000 nécessaire au paiement de la retraite de $55 par mois accordée aux Canadiens de 70 ans au moins.

Les Chevaliers de Champlain contre le rapatriement

TROIS-RIVIERES — Les Chevaliers de Champlain de l'Intendance mauricienne considèrent que le projet de rapatriement de la constitution canadienne est inacceptable par le Canada français.

Selon eux, ce projet ne présente pas de protection suffisante pour la province de Québec et il ne tient pas compte des groupes français des autres provinces.

Dans une lettre adressée au premier ministre du Québec et aux journaux, ils déclarent qu'ils espèrent que l'"Etat du Québec résistera jusqu'à la victoire finale et qu'il obtiendra pour tout le Canada français les garanties nécessaires des droits essentiels".

La lettre porte les armes des Chevaliers de Champlain: une croix rouge rayonnante, une feuille d'érable verte et une fleur de lys bleue, sur fond blanc. Leur devise: "Bâtir un peuple meilleur".

La question de diacres mariés devant la Commission centrale

ROME — La Commission centrale préparatoire du Concile oecuménique a consacré ses travaux du 17 janvier au problème du diaconat. La séance était présidée par le cardinal Eugène Tisserant, doyen du sacré collège, tandis que le rapport sur la question a été présenté par le cardinal Aloisi-Masella, président de la commission pour la discipline des sacrements.

On rappelle, de source compétente, que dans un discours prononcé en 1957, lors du Congrès international de l'Apostolat des Laïcs, Pie XII avait déclaré: "Nous savons que l'on songe actuellement à introduire un ordre du diaconat, conçu comme une fonction ecclésiastique indépendante du sacerdoce . ... L'idée, tout au moins aujourd'hui, n'est pas encore mûre". Or, depuis on semble avoir songé à revenir, dans une certaine mesure, à la pratique des premiers siècles de l'Eglise, lorsque le diaconat était une fonction définitive, indépendante de l'accession au sacerdoce, alors qu'aujourd'hui il ne constitue plus qu'une étape obligatoire vers le sacerdoce.

Deux tendances

Certains envisagent la possibilité de confier aux diacres des tâches d'assistance spirituelle et liturgique aux fidèles, surtout dans les pays de mission. Un nouveau clergé surgirait ainsi, avec des fonctions plus réduites, aux côtés du clergé actuel. Deux tendances s'affrontent à ce sujet, dont l'une est opposée à cette possibilité et l'autre favorable. Les tenants de la première tendance font valoir les difficultés qu'implique la constitution d'un diaconat, dont les membres, renonçant à l'ordination sacerdotale, pourraient, en principe, se marier. Les autres insistent sur les besoins accrus de l'apostolat dans la société contemporaine et la pénurie de vocations sacerdotales.

Au pape de décider

On ignore dans quel sens se sont orientés les avis des membres et des consulteurs, tant de la commission pour la discipline des sacrements que de la Commission centrale. Quoi qu'il en soit, dans cette question, comme dans les autres débattues par la Commission centrale, il appartiendra au Pape, quel que soit l'avis exprimé, de décider si la question doit être portée devant le Concile.

Liste des Canadiens membres ou consulteurs

OTTAWA — Voici la liste des Canadiens qui sont membres ou consulteurs des Commissions et des Secrétariats préparatoires au IIe Concile du Vatican:

Commission centrale: membres, Son Em. le cardinal Léger, Son Em. le cardinal McGuigan et Son Exc. Mgr Paul Bernier.

Commission théologique: membres, Son Exc. Mgr Maurice Roy, Son Exc. Mgr Maxime Hermaniuk, C.Ss.R., et Son Exc. Mgr Lionel Audet; consulteur, le R. P. Marcel Bélanger, O.M.I.

Commission des évêques et du gouvernement des diocèses: membre, Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier; consulteur, Son Exc. Mgr Marie-Joseph Lemieux, O.P.

Commission de la discipline du clergé et du peuple chrétien: consulteurs, Son Exc. Mgr Philip F. Pocock et Son Exc. Mgr Arthur Douville.

Commission des religieux: membres, Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., le T. R. P. Van den Broeck, O. Prae., et le R. P. Joseph Rousseau, O.M.I.; consulteur, le R. P. André Guay, O.M.I.

Commission pour la discipline des sacrements: consulteurs, Son Exc. Mgr Valérien Bélanger et le R. P. Guy Brisebois, O.F.M.

Commission de liturgie: consulteurs, le R. P. Marcel Dubois, C.Ss.R., et le R. P. Vincent Kennedy, C.S.B.

Commission des missions: consulteur, Son Exc. Mgr L.-J. Cabana, P.B.

Commission de l'apostolat des laïques: consulteurs, Son Exc. Mgr A. Carter et Mgr C.-E. Bourgeois, P.A.

Secrétariat pour les techniques de diffusion: consulteurs, Son Exc. Mgr Emilien Frenette et M. l'abbé Jean-M. Poitevin, P.M.E.

Secrétariat pour l'unité des chrétiens: consulteur, le R. P. Gregory Baum, O.S.A.

De Gaulle s'adressera à la nation, le 5 février

PARIS — M. Louis Terrenoire, porte-parole du gouvernement français, a annoncé que le général de Gaulle s'adresserait le 5 février prochain à la nation. Il a tenu à préciser que, en tant qu'il connaissait les intentions du chef de l'Etat, et à moins d'événements exceptionnels d'ici cette date, le discours du général ne devait pas constituer en lui-même un événement politique.

M. Terrenoire a ajouté que le président de la République désirait, en prononçant une nouvelle allocution radio-télévisée, maintenir, comme il en a l'habitude tout au long de l'année, un contact direct, personnel, entre lui et l'opinion française.

Si les observateurs politiques s'attendaient à une prochaine intervention publique du général de Gaulle, ils ont toutefois été surpris, d'une part, par le fait que cette allocution radio-télévisée ait été annoncée 12 jours à l'avance et, d'autre part, par la date elle-même.

Ils estiment, en effet, qu'il y a peu de raison de penser que la négociation franco-FLN s'achèvera sur un succès — ou un échec — avant le 5 février prochain.

On croit donc que le général de Gaulle ne pouvant être en mesure d'annoncer le 5 février l'accord franco-FLN ou la rupture des négociations, voudra éventuellement, à la veille de cette échéance, mettre au courant les Français des conséquences d'un accord ou de celles d'un échec.

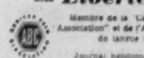
Nous commençons dans ce numéro la publication de notre nouveau roman-feuilleton:

"Plus d'épines que de roses"

par Job de Roincé

Ce roman dans lequel le sentimental se mêle à l'aventure vous entraînera sur les pas d'une jeune héroïne qui, après avoir été cherché au loin le bonheur, finira par le trouver au terme d'un voyage qui, comme le titre l'indique, aura été semé de:

"Plus d'Epines que de Roses"



La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg

Directeur Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES - Rédaction: SP 5-8442; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS - 1 an: $3.50; 1 an et demi: $5.00; 2 ans $6.00; 3 ans et demi: $10.00 (Ajouter $1.00 par année pour abonnement à l'étranger)

S.V.P. adresser vos abonnements à LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

RADIO SAINT-BONIFACE

DIMANCHE

8.35—Ouverture: O Canada
9.00—Messe du dimanche
9.55—Nouvelles
10.01—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.12—Variétés
11.20—Nos missions sur les ondes
11.45—Nos artistes invités
12.00—Radio-Journal
12.10—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nos nations au micro, Juifs
1.30—Nos nations au micro, Italiens
2.30—Nos nations au micro, Ukrainiens
3.00—Nos nations au micro, Polonais
4.00—Nos nations au micro, Slovaques
4.30—Nos nations au micro, Allemands
6.00—Echos marials
6.15—Carnet mondain
6.25—Nouvelles
6.30—Récital du dimanche
7.00—Match Intercités
7.30—Petit Concert
8.00—Terre Nouvelle
8.30—Concert léger
9.00—Radio-Journal
9.10—A l'Opéra
11.20—Nouvelles
11.35—Fermeture O Canada

Du lundi au vendredi inclusivement

6.50—Ouverture O Canada
6.55—Radio-Journal
7.00—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.25—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.40—Réveille-matin
7.55—Nouvelles
8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—Téléphone magique
9.30—Cuisine et Oreille fine
9.35—A vendre, à louer
9.30—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Un homme et son péché
10.16—Chantez en travaillant
10.30—Concours Bonus Postal
10.35—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse Dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Radio-Journal
12.10—A votre choix
12.30—Chansons vedettes
12.55—Nouvelles
1.00—Chronique sport.
1.15—Chansons vedettes
1.30—Réveil rural
1.45—Le trio lyrique
2.00—Femina
2.15—Vies de Femmes
2.30—Miss Music Hall
2.45—Psychologie de la vie quotidienne
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.15—Radio-Sacré-C.
4.30—Le club des jeunes
5.00—Radio-Journal
5.15—Succès du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Chronique sport
6.10—Sélection spéciale
6.45—Le Chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Coeur à coeur

LUNDI

7.30—Aperçu du piano moderne
7.45—Interview
8.00—Continental
8.15—Les Affaires de l'Etat
8.30—Universités 1961
9.00—Radio-Journal
9.30—Orchestre de chambre
10.00—Festivals Européens
11.00—Musique de danse
11.30—Valses et mélodies
12.00—Nouvelles
12.10—Fermeture O Canada

MARDI

7.30—Interviews
8.00—Orchestre de Lucio Agostini
8.30—Des idées et des hommes
9.00—Radio-Journal, Rond Point
9.30—Concerts symphoniques
10.30—Cabaret latin
11.00—Musique de danse
11.30—Harmonies du soir
12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

MERCREDI

7.30—Veillée à la Chandelle
8.00—Une guitare et 4 mots d'amour
8.30—Hommes de science
9.00—Festivals du mercredi
11.00—Musique de danse
11.30—Harmonies du soir
12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

JEUDI

7.30—Les petites symphonies
8.00—Omer Dumas et ses ménestrels
8.30—Place publique
9.00—Radio-Journal, Rond Point
9.30—Nos nations au micro, Allemands
11.00—Musique de danse
11.20—Valses et mélodies
12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

VENDREDI

7.30—Actualités françaises
7.45—Interview
8.00—Hier et aujourd'hui
8.30—L'aventure de l'homme rouge
9.00—Radio-Journal, Rond Point
9.30—Nos nations au micro
10.00—Orchestre de Radio-Canada
11.00—Musique de danse
11.30—Pianorama
12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

SAMEDI

6.55—Ouverture
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chronique sport.
7.40—Réveille-matin
7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
8.30—Nouvelles
9.00—Téléphone magique
9.30—A vendre, à louer
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre choix.
11.45—Mgr de Mazenod
12.00—Nouvelles
12.10—Chansons vedettes
12.55—Nouvelles
1.00—Prévisions du temps
1.10—Union des électeurs
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—A votre santé
1.40—Chant lyrique
2.00—Siesta
2.30—Carousel de la chansonnette
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file en auto
5.00—Radio-Journal
5.15—La langue bien pendue
5.30—Succès du jour
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.20—Sélections spéciales
6.45—Le Chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Variétés
7.30—Au clavier
7.45—La soirée du hockey
9.30—Musique de danse
10.00—Radio-Journal
10.30—Visite chez les chansonniers
11.00—A la fin du jour
12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Assemblée du 25 janvier

Notre deuxième assemblée régulière du mois est toujours consacrée à un programme, soit de divertissement ou d'étude particulière. Pendant la courte assemblée d'affaires, notre comité d'auditeurs nous donna lecture de son rapport annuel. Nous surnageons encore! Le tirage inévitable pour le prix de présence favorisa encore un frère du dehors en la personne d'Oris Aquin, d'Elie. Les fidèles aux assemblées espèrent toujours et cela viendra sans aucun doute. A la prochaine assemblée, ce tirage sera rendu à son apogée, soit dix dollars, et demeurera à ce point jusqu'au moment où il sera gagné. Qui sait, ce sera peut-être votre tour lors de la prochaine assemblée.

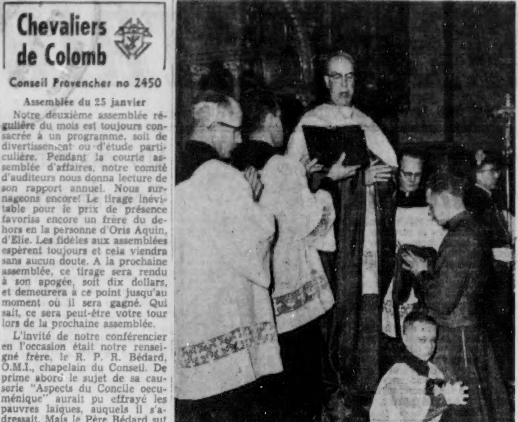
L'invité de notre conférencier en l'occasion était notre renseigné frère, le R. P. R. Bédard, O.M.I., chapelain du Conseil. De prime abord le sujet de sa causerie "Aspects du Concile oecuménique" aurait pu effrayé les pauvres laïques, auxquels il s'adressait. Mais le Père Bédard sut dès les débuts captiver notre attention par son exposition claire et lucide des grandes préparatives déjà faites, des buts principaux du Concile et de la part désignée tout spécialement aux laïques. Ce Concile arrive à un point décisif de l'histoire de l'humanité et, par nos prières concertées, nous pouvons croire avec assurance à son succès ultime: unité de l'Eglise et paix mondiale. Sur les points de doctrine, il est entendu que l'on ne peut transiger. Mais pour beaucoup d'autres points, il est sûr que l'esprit paternel de notre grand Pontife Jean XXIII saura assurer à ce Concile une atmosphère de conciliation bien nécessaire pour l'entente de tous les chrétiens du globe.

Puissions-nous vivre assez longtemps encore afin de voir les fruits naissants de ce Concile historique.

Février

Outre l'assemblée régulière du 8 février, le Grand Chevalier, frère J.-R. Doiron, organise pour le 22 février une grande soirée. Nous donnerons plus de détails sous peu.

BISTOURI.



Son Exc. Mgr G. B. Flahiff a présidé dimanche soir l'investiture du nouveau camérier secret du diocèse, Mgr Norman-J. Chartrand, chancelier. L'archevêque a expliqué l'origine de la prélature (serviteurs de la maison du Pape) et a signalé les mérites de Mgr Chartrand, dont le dévouement est proverbial. Plus de soixante-quinze membres du clergé assistèrent à la fête.

Au Sacré-Coeur (WINNIPEG)

Pensée de la semaine

Celui qui n'a jamais changé d'opinion n'a jamais corrigé ses erreurs. (Whichcote)

Au presbytère

Le R. P. Lionel Dumont, O.M.I., de Marieval, Sask., était en visite au presbytère. Il a aidé au ministère paroissial, dimanche dernier.

A l'école

On annonce pour le lundi 5 février la présentation d'un film très intéressant "Le Chiffonnier d'Emmaüs". Ce film qui raconte l'oeuvre de l'abbé Pierre de Paris vaut certainement la peine d'être vu. La représentation sera à 8 h. p.m. et l'entrée sera de 25 cents. Tous les paroissiens sont cordialement invités de venir voir ce film qui ne manquera pas de plaire.

Les Jeannettes

L'assemblée mensuelle des dames chargées de ce groupe de fillettes a eu lieu le jeudi 25 janvier. Au cours de cette réunion, on a procédé au tirage d'une poupée gagnée par Mlle Nora Nollette. Le samedi 27 janvier, un groupe de 25 Jeannettes accompagnées de leur cheftaine, Mme Nickel, s'est rendu au restaurant Toros, chemin Henderson, pour une promenade en traîne. Les fillettes, plusieurs desquelles n'avaient jamais vu un cheval de trop près, ont beaucoup joui de cette promenade.

Ephémérides

Au mois d'octobre 1941, des cambrioleurs avaient pénétré dans l'église du Sacré-Coeur pour y dérober tous les vases sacrés. Pour remplacer les objets perdus par ce sacrilège, M. A. Guyot, gardien de l'école, avait organisé une collecte parmi les paroissiens. Les annales ne disent pas la somme rapportée par cette collecte, mais deux faits se détachent de cet effort des paroissiens pour réparer le tort commis

D'abord, au mois de janvier 1942, M. Léo Millette, aidé de quelques compagnons de travail à la Canadian Liquid Air, tous paroissiens du Sacré-Coeur, a ouvré un magnifique tabernacle en acier orné de bronze. En même temps, la paroisse recevait un autre cadeau de très grande valeur; c'était un magnifique calice en argent massif plaqué d'or travaillé entièrement à la main par le Dr P.-E. LaFlèche. Tous les dons offerts avaient été exposés dans le sanctuaire à la messe du dimanche pour être vus par les paroissiens.

Toujours au mois de janvier 1942, le Club du Sacré-Coeur recevait la visite du champion au snooker, Charles Chénier. Le champion a gagné toutes les parties hors concours jouées contre les membres du club. Il avait vaincu A. Bouchard, 75 à 18; J. Carignan, 59 à 37, et J.-O. Audet, 90 à 12. Au billard russe, Chénier avait défait le R. F. Charles Sylvestre, O.M.I., au compte de 100 à 13. Le président du Club, à ce moment, était M. Gérard Léveillé.

Dix ans plus tard, au mois de janvier 1952, le bon Frère Charles Sylvestre nous quittait pour une patrie meilleure. Ce sympathique religieux recevait sa récompense pour une vie consacrée au service de l'Eglise et de sa congrégation. Ses nombreux talents avaient fait de lui une figure très connue tant au Canada qu'ailleurs dans le monde.

Fondation d'un Institut (catholique) de Radio-Télévision

MONTREAL — Un Institut de Radio et de Télévision vient d'être fondé par l'Office Catholique National de Radio et Télévision, en collaboration avec la Société Radio-Canada.

C'est le R. P. Aurèle-Marie Séguin, O.P., qui a annoncé la nouvelle officiellement, au cours d'une conférence de presse qu'il accordait en compagnie de M. Gérard Lamarche, directeur des réseaux français à Radio-Canada.

Le but de l'Institut est d'abord de former des religieux et laïcs à la technique propre aux médiums que sont la radio et la télévision. Il se produit, souligne le Père Séguin, que des postes privés, dans diverses villes, offrent des périodes, soit à la radio, soit à la télévision, à des religieux ou laïcs, dans le but de réaliser une émission religieuse. Ces gens se débrouillent, mais leurs connaissances demeurent empiriques. Un cours leur permettra de mieux connaître les secrets de cet art.

Les élèves peuvent s'inscrire librement, mais les évêques des divers diocèses ont été appelés à désigner certains de leurs prêtres, pour ce cours.

Collaboration précieuse

Pour sa part, M. Lamarche a souligné que pour Radio-Canada, cette collaboration est des plus précieuses. Car non seulement les étudiants du nouvel Institut bénéficieront des services du personnel de Radio-Canada, qui donnera des cours, des locaux et de l'équipement, mais encore les gens de la Société Nationale pourront ainsi dialoguer avec des gens compétents, en matière religieuse, et y puiser un enseignement bénéfique.

Le Père Séguin a en outre manifesté son espoir de voir les universités inaugurer un cours sur les techniques de diffusion, télévision et radio. "Il serait souhaitable, a souligné le Père Séguin, qu'à l'instar de ce qui se fait dans d'autres pays, il y ait une chaire universitaire de hautes études en matière de radio et de télévision.

Chaire universitaire?

Il est possible que l'Institut de radio et de Télévision, qui fonctionnera avec le concours généreux de Radio-Canada, plus particulièrement, et de certains postes privés, notamment CKAC, soit le germe qui donnera naissance à une chaire universitaire de radio et télévision.

Le Père Séguin, qui est depuis peu Prieur, a souligné que la fondation de cet Institut se situe dans la ligne de pensée qu'exprimait Sa Sainteté Pie XII dans son encyclique "Miranda Prorsus et Boni Pastoris".

M. Lamarche a finalement déclaré, avant que ne prenne fin la conférence, que les membres du personnel de Radio-Canada, qui ont été demandés pour présenter des cours, se sont montrés enthousiasmés par cette initiative. Ce sera un enrichissement pour les deux groupes.

Si l'essai de cette année s'avère un succès, il est fort possible qu'une autre série de cours soit présentée l'an prochain, afin de répondre aux besoins en cette matière.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information Société Radio Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Nos grandes émissions de la semaine

Dimanche, à 9 h. 30, au Théâtre du dimanche: "La Piastre" de Pierre Dagenais, jouée en reprise, et qui met en vedette Jean Duceppe, Yolande Roy, Louise Rémy, Hélène Baillargeon, René Caron et plusieurs autres comédiens connus. C'est l'histoire d'un parvenu et de sa déchéance progressive, sous le signe du dollar.

Le Récital de mercredi, à 10 h., met en vedette cette semaine la pianiste Josephte Dufresne, qui jouera douze "études symphoniques" de Schumann, ainsi que "Etudes en sonorités" de François Morel.

Jeudi, à 9 h., l'Heure du Concert met à l'affiche un opéra de Béla Bartok: "Le château de Barbe-Bleue". Jan Rubes et Claire Grenon-Masella sont les principales vedettes de cet opéra où il n'entre que deux rôles chantés. L'orchestre sera sous la direction d'Alexander Brott.

Longs Métrages

D'excellents Longs Métrages sont au programme cette semaine encore. Parmi ceux-ci: "Le voyage de M. Perrichon", une comédie, à l'affiche le samedi 3 février, à 8 h. 45; "Le désert de Pigalle", drame social et religieux de Léo Joannon, avec Annie Girardot et Pierre Trabaud, au programme le samedi 3 février, à 10 h. 45; "Toa", une fantaisie sentimentale à la Sacha Guitry avec l'auteur et Lana Marconi, dimanche à 3 h. 30; "Le joueur" d'après Dostoievsky, lundi soir à 10 h. 30, avec Gérard Philippe, Bernard Blier, Françoise Rosay et Liselotte Pulver; "L'or de Naples", film à sketches de Vittorio de Sica avec le réalisateur, Silvana Mangano et Sophia Loren, mercredi à 10 h. 30; un film techèque, "Ça c'est du cirque", jeudi à 10 h. 30; "A tombeau ouvert", drame d'origine britannique avec Anthony Steel et Odile Versois, vendredi à 9 h., et "Le septième ciel", comédie macabre qui met en vedette Danielle Darrieux, Noël Noël et Paul Meurisse, le même soir à 11 h.

Le Marié disparu

Yves Létourneau, René Caron et Emile Genest se partagent la vedette de "CF-RCK", série de palpitantes aventures pour les jeunes télévisée au réseau français de Radio-Canada, chaque lundi après-midi à 5 h.

Yves Létourneau prête son visage au héros de l'histoire, Louis Corbin, pilote d'hydravion et propriétaire de la Compagnie Air-Nord, tandis que René Caron devient, chaque semaine, Victor Gendron, bras droit du célèbre pilote et collaborateur, avec ce dernier, de l'inspecteur Taupin, de la police judiciaire. Le rôle de l'inspecteur Taupin, sympathique détective qui croit toujours avoir trouvé la clef de l'énigme, mais qui se fait souvent damer le pion, est tenu par Emile Genest.

Corbin et Gendron sont généralement fort occupés, tantôt transportant des gens à la pêche, tantôt lancés dans une enquête compliquées. Au cours du prochain épisode intitulé "Le Marié disparu", tout semblera paisible pour les amis. Pouvant enfin mettre de côté leur travail, ils se prépareront à assister à un mariage. Mais, voilà qu'à leur arrivée, ils apprendront que le futur époux a disparu, ce qui les entrainera dans de nouvelles recherches et dans d'excitantes aventures.

Actualités féminines

Chaque vendredi après-midi à 4 h. 30, le réseau français de télévision de Radio-Canada présente "Actualités féminines", émission au cours de laquelle sont interrogées les personnalités féminines canadiennes ou étrangères, qui se distinguent dans les domaines des arts, des lettres, des sciences ou de la politique. De plus, la femme, à son foyer, peut chaque semaine être renseignée grâce à un éditorial rédigé par une journaliste qui commente les nouvelles locales, nationales ou internationales.

Les marionnettes à la télévision

Bobinette est depuis longtemps une grande vedette de la télévision enfantine à Radio-Canada. Mais, voici comment Bobinette est devenue cette petite espiègle aux tresses blondes, amie fidèle de Bobino (Guy Sanche) que les enfants retrouvent chaque jour, à 6 h. du soir. Il y a quelques années, Bobinette était créée dans l'atelier de marionnettes que dirige Edmundo Chiodini. Après avoir confectionné son "corps" et ses membres, façonné la jolie frimousse de la poupée, Chiodini la confia ensuite à Marielle Constantineau qui, depuis ce temps, est responsable des vêtements de Bobinette. Cette petite personne possède déjà une vaste garde-robe de costumes de toutes sortes, qui servent à ses fantaisies et à ses déguisements presque quotidiens. Bobinette fut dotée aussi d'une voix, celle de Paule Bayard à qui elle doit aussi le "mouvement".

Tout comme Bobinette, des centaines de poupées sont ainsi nées. Parmi celles-ci, mentionnons "Le Professeur Calculus" et ses amis Tricorne et Isabelle, l'autruche, qui reviendront sans doute à l'écran à l'été.

Il y eut aussi Pépinot, Capucine, Monsieur Blanc, marionnettes-pionnières de la télévision, Pépé le cowboy et ses compagnons d'aventures, qui peuplèrent pendant longtemps le petit monde des enfants.

Si les guignols sont habituellement confectionnés pour la joie des tout-petits, on peut dire qu'ils amusent aussi les grandes personnes. Par exemple, Cerisette, présidente du fan-club de Marc Gélinas à l'émission "Sur deux notes", le mardi soir à 9 h. 30, à Radio-Canada.

La Bible vous parle

(Les textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, si je n'ai pas la charité, je ne suis plus qu'airain qui sonne ou cymbale qui retentit. (I Cor. 13, 1)

Que le Seigneur dirige vos coeurs vers l'amour de Dieu et la constance du Christ. (II Thess 3, 5)

Au poste CBWFT

SAMEDI 3 FEVRIER

2.00—Fon Fon
3.00—Concou
3.30—Domino
4.30—Le golf et ses étoiles
5.30—Les uns les autres
6.00—Orientation
6.30—Tribune libre
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Les apprentis
8.00—Le Monde du sport
8.30—Illusions
8.45—Long Métrage: "Le voyage de M. Perrichon"
10.15—Le Club des autographes
10.45—Long Métrage: "Le désert de Pigalle"

DIMANCHE 4 FEVRIER

2.00—Les travaux et les jours
2.30—Opinions
3.00—Pierres vivantes
3.30—Long Métrage: "Toa"
5.00—La Parole vivante
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—Robin des bois
7.30—Papa a raison
8.00—Kanawio
8.30—Music-Hall
9.30—Théâtre du dimanche
10.30—Actualités politiques
11.00—Vous, familles
11.30—Présence de l'art

LUNDI 5 FEVRIER

4.00—Revue de la maison
4.30—Vedettes d'aujourd'hui
5.00—CF-RCK
5.30—La boîte à Surprises
6.00—Bobino
6.30—A la pointe de l'exploration
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Comment dites-vous?
7.45—Les Affaires de l'Etat
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
8.30—La Poule aux oeufs d'or
9.00—Leclerc enquête
9.30—Le choix de
10.00—Un, deux, trois. . . rideau
10.30—Long Métrage: "Le Joueur"

MARDI 6 FEVRIER

4.00—Mademoiselle de Paris
4.30—La marguerite
5.00—La vie qui bat
5.30—La Boîte à Surprises
6.00—Bobino
6.30—Ouragan
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Caméra '62
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Votre courrier
9.30—Sur deux notes
10.00—Premier Plan
10.30—L'Homme devant la science
11.00—Temps présent
11.30—Les Couche-tard

MERCREDI 7 FEVRIER

4.00—Votre cuisine madame
5.00—Roquet belles oreilles
5.30—La Boîte à Surprises
6.00—Bobino
6.30—Au bout du monde
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Filles et garçons
8.00—La Côte de sable
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Destination danger
9.30—Droit de cité
10.00—Récital
10.30—Long Métrage: "L'or de Naples"

JEUDI 8 FEVRIER

4.00—Casse-tête
4.30—Réflexion faite
5.00—Le Grand Duc
5.30—La Boîte à Surprises
6.00—Bobino
6.30—Champion
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Clé de sol
8.00—Les Filles d'Eve
8.30—Rendez-vous avec Michelle
9.00—L'Heure du Concert
10.00—Film
10.30—Long Métrage: "Ca c'est du cirque"

VENDREDI 9 FEVRIER

4.00—L'Eternel féminin
4.30—Actualités féminines
5.00—L'Ecran des jeunes
5.30—La Boîte à Surprises
6.00—Bobino
6.30—L'Epée de Florence
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—L'Art et son secret
8.00—Le Mors aux dents
8.30—Insolences d'une caméra
9.00—Cinéma International: "A tombeau ouvert"
10.30—Inspecteur Blaise
11.00—Cinéma: "Le Septième Ciel"

D'une semaine à l'autre

Il faut savoir remercier . . .

Au mois d'avril, notre poste de télévision française célébrera sa deuxième année de fonctionnement. Il est grand temps que notre population manifeste d'une façon visible son appréciation de ce service magnifique. De tous les côtés on entend: As-tu vu un tel hier soir? Ne me dites pas que vous n'écoutez pas les "Insolences"! . . . Que pensez-vous du long métrage de samedi? Autrefois j'écoutais "Front Page Challenge", mais depuis que j'ai vu les "Emissions" une fois par hasard j'ai changé d'habitude . . . , etc. . . On se le dit, mais on ne se donne pas la peine d'écrire, et encore moins de téléphoner.

Alors, à l'occasion du deuxième anniversaire de CBWFT, la population de langue française du Manitoba aura une occasion spéciale de manifester son enthousiasme. On donnera d'autres indications au cours des prochaines semaines. En attendant, achetez de l'encre et du papier à lettre. Si l'on ne donne pas signe de vie pour ce qu'on a, ceux qui n'en ont pas n'en auront jamais.

☆ ☆ ☆

Naissances et famine

A l'occasion d'une conférence au United College, cette semaine, le professeur Robert Wardle a prédit que la surface de la terre sera bientôt réservée à la production alimentaire et que l'homme sera obligé de vivre sous terre. Le professeur de zoologie au collège base cette prophétie sur un écart progressif entre l'augmentation de la population mondiale et l'abondance des aliments. Il n'est pas le seul à s'inquiéter de l'augmentation accélérée de la population humaine. "Reader's Digest" annonce pour le mois de février un article, sous le titre: "Le problème du contrôle des naissances auquel nous tournons le dos". En même temps, un médecin a réclamé à Toronto que l'avortement soit moussé davantage comme remède à "l'explosion démographique". La question revient périodiquement à l'Unesco, où malheureusement le Canada semble favoriser les solutions faciles et immorales.

Ces manifestations d'inquiétude, dans un sens matérialiste, doivent inciter les catholiques à étudier la récente encyclique sur les questions sociales: "Mater et Magistra". Le pape Jean XXIII consacre en effet une section de ce document à l'étude du "déséquilibre entre peuplement et moyens de subsistance". Il importe de savoir que le Saint-Siège, pourtant bien renseigné, ne voit pas pour le moment un problème urgent de ce genre sur le plan mondial. Le pape veut dire tout simplement qu'aujourd'hui et dans l'avenir prévisible il y a équilibre entre les besoins alimentaires des hommes et les ressources dont ils disposent. Les données sont trop incertaines pour tirer d'autres conclusions. Le Saint-Père constate en même temps le déséquilibre entre ressources et besoins dans un secteur ou l'autre du monde. Il y a alors un problème de distribution à l'échelle terrestre et non pas de production. D'ailleurs, dans les secteurs éprouvés, les moyens techniques et moraux réussiront, semble-t-il, à faire davantage le point, de jour en jour.

Le Souverain Pontife ne dit pas que le succès sera atteint sans efforts. Au contraire, il insiste sur l'importance de l'entraide, sur un sentiment de communauté humaine, sur la prudence et sur la coopération avec la Providence. Il ne faut pas oublier en effet que la productivité humaine n'est pas une fin en soi, et que la solution du problème de surpeuplement exigera probablement de la part des partenaires au mariage toute une attitude plus humaine et morale. Le pape Pie XII, dans son magistral discours aux sages-femmes d'Italie, a précisé justement les conditions dans lesquelles il serait permis de limiter le nombre des enfants dans un foyer quelconque. Il n'y a pas de doute que les mariés peuvent tenir compte des "indications" sociales et économiques du pays et du monde, aussi bien que des "indications" personnelles et domestiques. Pie XII a même souhaité que la science puisse apporter plus de précisions à une ligne de conduite qui profite, pour des motifs suffisants, de la stérilité naturelle et temporaire.

Ceux qui croient cependant qu'il y a rapprochement entre la position de l'Eglise, qui est basée sur la loi naturelle, et celle de gens à mentalité purement matérialiste et technique, pour qui la fin justifie les moyens, sont voués à la déception. Le mariage est un état normal et, dans le mariage, l'amour est au service de la vie, en premier lieu. Il faut croire que Dieu, qui a ainsi ordonné la continuation de l'espèce humaine, justifiera en temps et lieux les lois par lesquelles Il dirige l'humanité et qui semblent parfois conduire à des situations mondiales dont la solution échappe à l'intelligence humaine.

Le trop d'attention qu'on met à observer les défauts d'autrui fait qu'on meurt sans avoir eu le temps de connaître les siens.

LA BRUYERE.

Si l'on veut des spectacles...

La population de langue française du Manitoba aura à poser un geste important, la semaine prochaine. Il va falloir secouer l'inertie et la torpeur de la vie domestique, en dépit du temps froid, pour montrer de la reconnaissance pour les spectacles qui rendent cette vie plus agréable et enrichissante.

En effet, Gélinas et sa troupe passeront à Winnipeg, au théâtre Playhouse, le vendredi 9 février dans une présentation de "Bousille et les Justes". Il y aura deux autres soirées, en anglais, mais le vendredi ce sera en français. C'est grâce au Conseil des Arts que cette troupe se promène dans tout le pays, et c'est par courtoisie à l'égard de la population française qu'il y a une soirée en cette langue. C'est comme si les responsables à Ottawa (Montréal? Toronto?) se disaient: voyons si vraiment il y a un auditoire de langue française dans l'Ouest.

Il faut relever ce défit et aussi, en même temps, donner à Gélinas et compagnie un accueil des plus chaleureux. Ce petit homme a été l'un des premiers à montrer que le Canadien français était capable de faire du théâtre original et de qualité. Dans ce domaine, au moins, les autres n'ont pas les premières places.

Il est regrettable que les octrois du Conseil des Arts ne permettent pas aux organisateurs de charger un prix plus populaire. Mais si l'assistance est nombreuse, l'effet sera encore plus impressionnant. Il faut au moins que la foule dans l'auditoire, le 9 février, égale celle qui assistera aux deux représentations anglaises.

Le Père Lombardi écrit au pape Jean XXIII

ROME — Le R. P. Riccardo Lombardi, S.J., dont le livre "Concile pour une réforme dans la charité" a été blâmé par l'"Osservatore Romano" pour avoir critiqué la curie romaine, a adressé une lettre au pape Jean XXIII pour l'assurer de sa soumission pleine et entière à sa volonté. C'est ce que le religieux a déclaré à un hebdomadaire italien, le premier qui avait parlé de son livre.

Le Père Lombardi répète en substance ce qu'il avait déjà déclaré à un autre journal italien. Les opinions qu'il a exprimées dans son ouvrage ont un caractère strictement personnel. Il a admis, d'autre part, le fait d'avoir remis personnellement un exemplaire de son livre au Souverain Pontife, ce qui ne doit pas être interprété, a dit le religieux, comme une approbation de la part du Pape . . .

Le Père Lombardi a conclu; "Ma vie a toujours été une bataille au service de l'Eglise, guidée par les supérieurs légitimes. J'accepte volontiers cette occasion pour réaffirmer mon dévouement inconditionnel à l'autorité que Dieu a placée sur la terre pour nous guider".



La photo ci-dessus a été prise lors du sacre, le 31 août 1953 en l'église de Pointe-de-l'Eglise, N.-E., de Son Exc. Mgr Albert Leménager, évêque de Yarmouth, le plus récent diocèse "acadien". On y voit l'épiscopat "acadien", entourant Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, alors délégué apostolique au Canada et grand bienfaiteur de l'Acadie: de gauche à droite, première rangée, LL. EE. NN. SS. Norbert Robichaud, archevêque de Moncton depuis 1942, Ildebrando Antoniutti, qui a consacré lui-même les quatre chefs spirituels qui dirigent actuellement les diocèses acadiens, et Albert Leménager, évêque de Yarmouth; deuxième rangée, Camille-André Leblanc, évêque de Bathurst depuis 1942, Albini Leblanc, alors évêque de Gaspé (décédé en 1957), et Joseph-Roméo Gagnon, évêque d'Edmunston depuis 1949.

Au pays de l'Evangéline moderne

Halifax, Antigonish, Chéticamp: termes d'une pérégrination en terre acadienne

— XIII —

par Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur adjoint de La Liberté et le Patriote

Fondée le 21 juin 1749 par Lord Edward Cornwallis comme tête de pont britannique destinée à consommer la conquête du Canada, d'abord par la prise de Louisbourg (1758), puis de Québec (1759) et de Montréal (1760), Halifax étale fièrement ses anciennes origines au pied de sa citadelle située sur une élévation de 225 pieds et dont les travaux de construction remontent à 1828. La vieille cité offre au visiteur son port de mer où les chantiers maritimes sont en opération depuis 1759, son parlement terminé en 1818, la résidence du lieutenant - gouverneur érigée entre 1800 et 1805, ses anciennes maisons de bois aux portes et fenêtres ornées de boiseries finement ouvrées. Elle revendique la naissance du premier journal au Canada (publié de 1752 à 1766), du premier bureau de poste, du plus ancien temple protestant (1750). Elle est non moins fière de son université Dalhousie (1818) dont les nombreux édifices sont dispersés sur un vaste campus, et de ses jardins publics où une variété innombrable d'essences d'arbres rivalisent de beauté.

Influence française discrète

Il est toutefois facile de déceler une grande influence catholique dans cette capitale (Université Ste-Marie (1841) où enseignent les Jésuites; Mont St-Vincent, immense académie pour jeunes filles; écoles, hôpitaux, orphelinat, foyer pour vieillards, etc.), mais la présence française est certainement plus discrète, puisqu'une visite rapide ne me permit nullement de constater que 13,000 Acadiens y vivent. Ils n'ont pas de paroisses ou d'écoles, leur influence est pratiquement nulle au parlement ou dans le fonctionnarisme, leurs sociétés nationales en sont encore au stage de l'adolescence. J'appris heureusement par la suite que des chefs acadiens sont à l'oeuvre à Halifax et qu'une certaine compréhension de leurs légitimes ambitions s'implante graduellement en hauts lieux, par exemple au ministère d'Education et dans l'enceinte de l'université Dalhousie.

En tout cas, la seule zone d'influence française qu'il me fut possible de vraiment connaître à Halifax, c'est le grand séminaire où les Pères Eudistes enseignent depuis 1895. Presque tous les prêtres acadiens que j'avais rencontrés dans les presbytères, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse, m'avaient parlé avec enthousiasme du caractère parfaitement bilingue de leur "Alma Mater". Et je connais ici dans l'Ouest de nombreux prêtres, natifs des Maritimes, qui maîtrisent à la perfection les deux langues "parce qu'ils ont étudié au grand séminaire d'Halifax". C'est que le règlement de cette institution met sur un pied d'égalité le français et l'anglais. Je ne fus donc nullement surpris de lire ici et là dans les corridors des affiches bilingues, de découvrir à la bibliothèque autant de livres français qu'anglais, d'entendre un sermon en français à l'heure du souper, et de causer avec les membres du personnel uniquement en français. Le supérieur est un illustre fils du Madawaska.

Le Mouvement d'Antigonish

Un épais brouillard "à couper au couteau" m'incita à quitter vitement la capitale et à me diriger vers Antigonish où m'attendait M. Rémi Chiasson, directeur adjoint des Services extérieurs de l'Université St-François - Xavier. Cette oeuvre d'éducation adulte, lancée en 1928 par Mgr M. M. Coady, se tourna dès les débuts vers les plus exploités, les pêcheurs des Maritimes. (Dans un article précédent, sur Caraquet, j'ai mentionné leur exploitation par les Robin, les Jones, etc.). Or, les trois quarts de ces pêcheurs sont des Acadiens. Le "Mouvement d'Antigonish" permit donc la découverte de nombreux chefs acadiens coopérateurs, spécialement MM. les abbés J.-A. D'Ecoste et Charles Forest, patriotes et apôtres du progrès social et économique, qui devinrent les amis intimes de Mgr Coady. (Un baptiste disait: "If there were more people like Father Forest, there would be fewer protestants".)

Il n'est pas surprenant que Mgr Coady ait associé à son oeuvre plusieurs Acadiens, dont M. R. Chiasson, qui me parla d'ailleurs avec enthousiasme de ses confrères, MM. J.-Denis Aucoin, Jean Samson, Urbain Leblanc, Arthur Leblanc, Alphège Levasseur, Eustache Duguay, Emile Blanchard, Joseph Chiasson, etc. A noter que ce "Mouvement d'Antigonish" a non seulement transformé l'économie des Maritimes, dans presque tous les domaines, mais aussi exercé une profonde influence dans 52 pays étrangers. C'est pourquoi, en plus de ses Services extérieurs (pour les Maritimes), l'Université St-François - Xavier a fondé (en septembre dernier) son Institut International Coady qui attire déjà des étudiants d'au moins 26 pays.

La loi scolaire

Ancien inspecteur des écoles du comté de Richmond, sur l'île du Cap-Breton, et visiteur acadien des écoles bilingues de l'est de la Nouvelle-Ecosse (comtés d'Halifax, de Pictou, d'Antigonish et de Guysborough), M. Rémi Chiasson connaît à fond l'histoire "scolaire" de sa province . . . Une loi scolaire de 1766, m'a-t-il dit, interdisait toute école catholique en Nouvelle-Ecosse, mais cette injustice fut partiellement réparée dès 1788 par une autre loi accordant aux Acadiens certains de leurs droits religieux. En 1811, le gouvernement recommandait la construction d'écoles par toute la province, rendant même obligatoire (en 1826) l'érection d'une école dans tous les villages importants. Une autre loi prévoyait en 1832 une allocation provinciale pour l'entretien de chacune des écoles. Les Acadiens des centres homogènes s'empressèrent de tirer parti de tout cela, surtout qu'en 1841 il fut décrété que "toute école où l'instruction ordinaire pourrait être en français . . . aura droit à une égale proportion de l'argent public, comme les autres écoles où l'instruction serait en anglais".

Ces beaux jours ne durèrent pas. Le "Free School Act" de 1864 établit un programme unique, impose les manuels et exige des professeurs les diplômes officiels. (L'école normale de Truro avait été fondée en 1854, mais son brevet n'était pas absolument nécessaire pour enseigner.) Dorénavant c'est le système d'écoles publiques, neutres et obligatoires, par toute la province. L'anglais devient la seule langue permise dans les écoles, le français n'étant toléré qu'à titre facultatif à partir de la 9e année. La religion ne pourra être enseignée pendant les heures de classes que sur consentement unanime des parents. On établit aussi le régime de l'inspectorat unilingue, anglais naturellement.

Une loi de 1902 corrige en partie celle de 1864 et permet l'usage de livres de lecture français et l'usage de la langue française durant les cinq premières années d'enseignement, dans les écoles "acadiennes" (terme reconnu officiellement par le Département d'Education depuis trois ans). Aujourd'hui il y a deux inspecteurs et un inspecteur adjoint acadiens dans la province. Un programme amélioré de français (depuis 1939) est en vigueur: toutes les matières peuvent être enseignées en français, sauf l'arithmétique et l'anglais, de la 1ère à la 7e année du cours élémentaire; de la 7e à la 10e, l'enseignement du français et de l'anglais se poursuit dans les deux langues, le manuel d'histoire doit être français, la géographie le sera quand on aura trouver un manuel qui donne un aperçu convenable des Maritimes; les autres manuels, rédigés en anglais, peuvent être expliqués en français. (Le Département d'Education paye les livres de lecture et les cahiers d'exercices français jusqu'à la 8e année.) De la 10e à la 12e, les élèves acadiens suivent les mêmes sujets que ceux des écoles anglaises, sauf pour la grammaire française dont l'enseignement se continue en 10e et 11e années.

Le français "à la mode"

Un certain engouement pour le français se manifeste en plusieurs milieux. Par exemple les Filles de l'Empire (I.O.D.E.) réclament fortement plus de français dans les écoles anglaises, à partir de la 3e année. Le Département d'Education prend au sérieux les examens de français dans les écoles supérieures de la province, et il organise des cours d'été à l'Université Dalhousie pour les professeurs, depuis trois ans. L'université elle-même possède son propre département de français avec quatre professeurs et 300 élèves, où se donne en français seulement un cours élémentaire moyen et supérieur. De plus, l'université a organisé un centre de renseignements français et met à la disposition des écoliers (des quatre provinces maritimes) son matériel pour expositions ambulantes, ses enregistrements sonores et visuels, etc.; enfin, le cercle français de l'université tient mensuellement ses réunion sociales et récréatives. L'Université St-François - Xavier d'Antigonish a organisé un programme semblable, avec trois professeurs, et elle possède cette année son laboratoire de langues. Le Collège de Sydney, filiale d'Antigonish, a aussi un professeur de français et son laboratoire de langues.

Société St-Pierre

M. Rémi Chiasson est aussi propagandiste de la Société St-Pierre, fondée à Chéticamp en 1947 et légalement constituée en 1948, pour les Acadiens de l'est de la Nouvelle-Ecosse et de l'île du Cap-Breton. (Une société semblable a été fondée à la Baie Ste-Marie en 1960, sous le nom de Société Sigogne, pour les Acadiens du diocèse de Yarmouth.) Cette Société organise chaque année le concours de français (grammaire et composition françaises, histoire d'Acadie) dont les dépenses sont payées par les "dix sous" des écoliers eux-mêmes, et le concours d'art oratoire, dont les prix ($35, $25 et $15) sont fournis par la ligue des coopératives de Nouvelle-Ecosse qui ajoutera cette année des trophées spéciaux: les trophées J.-A. D'Ecoste et Charles Forest, pour les gagnants des comtés d'Inverness et de Richmond, en l'honneur des deux prêtres apôtres du mouvement coopératif.

L'oeuvre principale de la Société St-Pierre, cependant, c'est l'attribution de bourses aux jeunes Acadiens qui veulent poursuivre des études classiques, universitaires ou de spécialisation dans des institutions de langue française. La Société a déjà soutenu 65 protégés. Cette année, elle a 22 boursiers. Ces bourses annuelles sont de $250 sans intérêt tant que le bénéficiaire est aux études. Des dons de $50 sont aussi attribués à huit instituteurs ou institutrices qui suivent des cours d'été dans des universités françaises. La Société obtient des fonds pour ces bourses lors de sa campagne annuelle de perception, le 15 août, et aussi grâce à des dons, comme ceux du Conseil de la Vie française. Cette Société accomplit un merveilleux travail de survivance dans cette partie de la Nouvelle-Ecosse, au même titre que les Associations d'Education des autres groupes minoritaires du pays.

Un château-fort acadien

Après avoir visité les nombreux édifices de l'Université d'Antigonish, en compagnie de M. Rémi Chiasson, je me dirigeai vers la paroisse de Chéticamp, point extrême de mon voyage et château-fort de la vie acadienne au Cap-Breton. En route je traversai les belles paroisses de Rivière-Bourgeois, Louisdale, L'Ardoise, Arichat, Arichat - Ouest, d'Escousse et Petit de Grat (sur l'île Madame), Margaree et St-Joseph du Moine. Quels jolis noms!

Chéticamp (3,000 âmes) se trouve sur la côte nord-ouest de l'Ile Royale (ainsi nommée au temps des Français), face au golfe St-Laurent, à l'entrée du "Cabot Trail" qui fait le tour du parc national où se succèdent hautes montagnes, profondes vallées, lacs aux proportions de véritables mers intérieures, et enfin la mer elle-même. La paroisse offre à tous les Chéticantins le plus majestueux décor: deux routes principales (sur la côte et à l'arrière-paroisse), deux rivières et de nombreux ruisseaux, des vallons, des collines, des caps, des baies, des grèves immenses, des montagnes élevées à l'arrière-plan et, en avant, la mer. La terre ferme est toutefois protégée des colères de la mer par le havre, immense bassin d'un demi-mille de largeur et de trois milles de longueur formé par une presqu'île qui court au nord. Tous les coins et recoins du territoire possèdent des noms charmants, car les paroissiens ne manquent pas d'imagination: Petit-Etang, la Prairie, Belle-Marche, le Platin, le Plateau, Pointe-de-la-Croix, le Lac, l'Ile, etc. La langue française est ici à l'honneur, et chacun de ces noms cache une histoire que le R. P. Jules Comeau, C.J.M., sut me raconter avec érudition et humour, se servant à l'occasion de ces vieux mots acadiens qui font le charme du "parler chéticantin". Notre excursion fut aussi agrémentée par un fort vent de "sudette" (sud-est), si violent qu'il m'était difficile le soir d'aller du presbytère à la sacristie où de vieux pêcheurs et leurs épouses jouaient avec animation aux cartes.

Economie solide

Le village proprement dit, en plus de sa belle église de Pierre (bâtie en 1892) de style roman et au clocher décapité de 15 pieds par le "sudette", de son grand hôpital de 62 lits (avec 3 médecins et 10 religieuses infirmières), de son école régionale fréquentée par 610 élèves, est un centre économique importants: usines diverses, magasins nombreux, caisse populaire et banque, entrepreneur de pompes funèbres, imprimerie, boulangerie, nettoyeur - teinturier, pharmacie, motels, etc. Toutes ces entreprises n'ont pas peur de s'annoncer en français. On découvre aussi dans le village des souvenirs du temps où certains mines (de gypse, par exemple) étaient exploitées dans la région, des entreprises qui tirent parti des attraits touristiques du pays, des industries artisanales qui produisent souvent des oeuvres d'art. Le Père Comeau me parla avec enthousiasme de l'industrie des tapis crochetés, surtout des tapisseries de Mlle Elisabeth Lefort, dont certaines oeuvres se trouvent maintenant au Vatican, au Palais de Buckingham et à la Maison Blanche. Sa "Dernière Cène", qui a demandé 750,000 points de crochet, est évaluée à plus de $15,000.

Huit écoles

L'effort principal des Chéticantins, ces dernières années, a cependant porté sur les écoles. Milieu parfaitement homogène, ils ont su profiter de toutes les concessions de la loi scolaire, plus particulièrement des recommandations de la Commission Royale Pottier, sanctionnées par le gouvernement provincial le 1er janvier 1956: centralisation des écoles rurales et octrois spéciaux en vue de la réalisation et du maintien de ces écoles.

Aujourd'hui, une seule commission scolaire régit les huit écoles de la paroisse, soit l'école régionale (8e à 12e années) soit les sept petites écoles élémentaires (1ère à 7e années) qui ont toutes été agrandies et renouvelées ou bâties à neuf, récemment: Petit-Etang, Ecole Lefort, La Prairie, Belle-Marche, Ecole Evangéline, Plateau et Ecole Leblanc. Cet automne on a même inauguré les travaux de construction d'une nouvelle école régionale de $425,000 (l'ancienne était condamnée par les autorités) avec classes, gymnase-auditorium, laboratoires de physique et de chimie, école ménagère (cours de couture et de cuisine), ateliers (mécanique et arts industriels), etc.

Chéticamp mérite ses titres de "château-fort de la vie acadienne au Cap-Breton", "type le plus fidèlement conservé de l'Acadie d'autrefois", "centre le plus français de la Nouvelle-Ecosse". Pas de meilleur endroit pour terminer un voyage (plutôt rapide) au pays de l'Evangéline moderne.

Conclusion

Ces dernières semaines, chers lecteurs, j'ai essayé de vous faire connaître l'Acadie contemporaine, si fidèle à son histoire et à ses traditions, si réaliste dans son comportement actuel, si confiante en l'avenir. Comme tous les journalistes, j'ai dû abréger mes articles, et donc ne mentionner que brièvement certains points importants, ou passer complètement sous silence d'autres aspects qu'il aurait été agréable de traiter. Que de fois, par exemple, certains m'ont demandé si j'écrivais un article sur "le parler acadien".

La brièveté ne m'a pas empêché toutefois de vous apporter une multitude de renseignements sur nos compatriotes des Maritimes, non à la manière d'un savant traité, bien divisé en chapitres et fortement documenté, mais tels que je les ai récoltés au cours de mon voyage. Je vous invite maintenant à vous rendre vous-mêmes là-bas, à rencontrer vos "frères" Acadiens, à échanger vos problèmes, à étudier leurs solutions. Un tel voyage ne pourra que vous apporter réconfort et consolation.

Je veux enfin remercier tous ceux qui m'ont si agréablement reçu au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse, et je regrette sincèrement de n'avoir pu accepter l'invitation de M. Henri Blanchard, de Charlottetown, "jeune" chef (si vibrant malgré ses 80 ans!) de la minorité acadienne de l'Ile - du - Prince-Edouard. Evêques, prêtres, universitaires, professionnels, économistes, tous m'ont permis un voyage à la fois intéressant et instructif. Je souhaite avoir un jour le plaisir de leur faire connaître ces minorités de l'Ouest canadien qui les intéressent tant.

(FIN)

Billet du vendredi

L'humoriste américain JAMES THURBER

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

L'humoriste américain James Thurber, décédé en novembre dernier, débuta dans la carrière diplomatique. Difficile à croire, mais vrai. Comme quoi, une fois de plus, la stricte vérité est souvent plus romanesque que la fiction. Il y a de cela plus de quarante ans, et il faut se rendre par l'imagination à Paris pour retrouver notre homme, non point sous la peau d'un ambassadeur, mais dans un bureau de l'ambassade américaine en France. En ce temps-là, âgé de 23 ans, il était de ceux qui avaient charge du chiffre et s'occupait, avec ses compagnons, à reconstituer en anglais des dépêches rédigées en charabia apparent. Cela remonte en 1918, après la première guerre mondiale ou dans ses derniers mois.

N'ayant qu'un oeil, réformé à cause de cette infirmité, Thurber avait tenu quand même à servir. Il entre au secrétariat d'Etat, qui l'expédie à Paris, où il passe près de deux ans. De retour aux Etats-Unis dès 1920, on ne le verra plus que dans journaux et revues, où il se produit par plume et crayon. Ce qui veut dire qu'il dessine comme il écrit, illustrant lui-même ses textes de caricatures originales, d'un genre à lui, ne ressemblant à rien d'autre, qui lui valent succès et popularité. Ses dernières années furent tristes on ne peut plus, et la mort dut être pour lui une délivrance.

• • •

On connait le drame de Beethoven, le génial musicien devenant sourd et s'en rendant compte, de même que celui de Claude Monet, peintre de la lumière, perdant l'usage de ses mains et faisant attacher un pinceau à ses doigts ankylosés, pour essayer quand même de travailler. Lui qui prenait tant de plaisir à dessiner ses personnages à moitié informes, mais si pleins de vie, traduisant sa conception intime d'une humanité qui l'amusait, Thurber était devenu tout à fait aveugle ces dernières années. A l'âge de six ans, alors qu'il simulait un combat d'Indiens avec d'autres enfants, une flèche lancée par son frère lui creva un oeil. Il fallut que l'autre devint malade il y a quelques années, à un point que cinq interventions successives ne le purent épargner.

A la suite d'une autre, celle-là au cerveau, l'humoriste contracta en plus une pneumonie et ce fut la mort. Ecrivain et artiste, fasciné par les aspects amusants, folichons ou ridicules de l'existence, l'homme traversa celle-ci sans désespérer des hommes ses semblables, sans non plus les admirer beaucoup. C'est là le propre des comiques, qui d'ordinaire ne sont pas gais. Ils voient trop bien ce qui les entoure, le comprennent mieux encore, ont vite découvert les dessous, les fonds de tiroirs, les placards secrets.

Fils d'un homme politique, James Grover Thurber naquit à Columbus dans l'Ohio, le 8 décembre 1894. Après ses études dans sa ville natale, jusqu'à et y compris l'université, il fut donc diplomate en herbe pendant deux ans, après quoi le voilà attaché au service des nouvelles de la **Colombus Despatch**, de 1920 à 1924. Le revoilà tout à coup en France, cette fois comme nouvelliste de la **Tribune** de Chicago, en son édition parisienne. Cela dure à peine un an. Rapatrié de nouveau, il s'installe cette fois à New York.

Après un bref séjour à l'**Evening Post**, il passe à la revue **New Yorker**. Il ne quittera jamais celle-ci tout à fait, mais il cessera tôt de faire partie de son personnel régulier. Il y a bientôt une telle demande pour ses textes illustrés qu'il peut se permettre de vivre sans traitement fixe, plaçant sa copie où et quand il le veut. Il n'hésitait pas à se dire disciple d'E. B. White, écrivain satirique et son ami, de quatre ans son cadet, lequel, disait-il, lui avait enseigné à écrire avec clarté. Car Thurber fut toujours difficile pour lui-même, n'admettant pas la théorie du négligé. Chez les Américains, ses auteurs de prédilection étaient les plus soucieux de langue et de style: Henry James, John O'Hara, Conrad Aiken, Hemingway, Fitzgerald, Edmund Wilson, Willa Cather. On lui doit quelque vingt-cinq ouvrages, dont quelques-uns écrits en collaboration avec White.

L'ILLETTRE.

Le gouvernement rend hommage aux agences bénévoles

L'hon. premier ministre Duff Roblin et le ministre de la santé, l'hon. George Johnson, rendirent hommage, le 15 janvier, aux nombreuses agences volontaires du Manitoba qui jouent des rôles importants afin de pourvoir aux services de santé de la province.

Le premier ministre avisa la Commission Royale des Services de Santé que les organisations bénévoles ou charitables possèdent un long record au service de la santé publique, ajoutant qu'il est indispensable que leur travail se continue.

Le Dr Johnson dit que les gens du Manitoba doivent beaucoup à ces groupes dont l'idéal est de développer de nouveaux services de santé pour les malades, les infirmes et les estropiés.

L'agence bénévole, a-t-il déclaré, a un rôle nécessaire et dynamique à remplir pour le développement continuel d'un meilleur service de santé pour les gens du Manitoba.

Il ajoute que le double rôle des agences bénévoles était de rendre des services que les agences publiques ne pouvaient pas donner ou ne donnaient pas, et d'apporter leur aide aux services publics déjà rendus.

Le Procès de la Médecine à Regina

Pendant cinq jours, Regina, siège de la Commission Royale d'enquête sur la santé, a été la capitale du Canada. Du 22 au 26 janvier, la population de la Saskatchewan et bon nombre de citoyens des autres provinces ont suivi avec intérêt les différentes phases du Procès de la Médecine. Le procès, fertile en coups de théâtre dès l'audience préliminaire, a tenu en haleine un très vaste public jusqu'à la fin du cinquième jour.

Le plan médical obligatoire

Premier coup de théâtre à la comparution des représentants du gouvernement de la Saskatchewan: de nombreux journalistes pensaient que les Sociaux-Démocrates modifieraient leur plan médical obligatoire à la suite de leur insuccès aux cinq dernières élections partielles de l'Ontario et de la défaite de leur candidat à Weyburn, et devant l'opposition à la médecine d'état de l'Association médicale de la Saskatchewan. Il n'en fut rien; au contraire, la coalition CCF-Nouveau Parti a préconisé un plan national d'assurance-santé semblable à celui qui doit être mis en vigueur en Saskatchewan le 1er avril prochain, un plan organisé et administré par chaque province, mais dont 60 pour cent des frais d'opération seraient payés par le gouvernement fédéral. Pour des raisons fondamentales, économiques et techniques, les porte-parole du gouvernement de Regina se sont prononcés contre l'octroi de subsides fédéraux aux autres plans d'assurance-santé en vigueur. "Le gouvernement, ont-ils affirmé, croit fermement que tous les Canadiens ont le droit de bénéficier, sur une base uniforme, de soins sanitaires de la plus haute qualité".

La plaidoirie des docteurs

C'est précisément cette prétendue qualité du plan provincial que les membres de l'Association médicale de la Saskatchewan ont mis en doute en paraissant "à la barre"; "La médecine d'état, ont-ils clamé, remplaçant la qualité des services par la quantité, aboutira à une médiocrité des soins médicaux". Les docteurs s'en prirent ensuite à la commission récemment nommée pour administrer le plan gouvernemental: "Comment les Socialistes peuvent-ils prôner l'indépendance de cette commission, lorsqu'ils savent très bien qu'elle dépend entièrement du gouvernement de Regina pour le financement du projet". Cependant, devant l'attitude ferme du gouvernement, l'Association médicale se verrait dans l'obligation de modifier sa position. On a déjà parlé à Regina de réunir dans un même groupe les 300,000 membres des deux plans d'assurance-santé offerts par les docteurs.

Prise de position par les cultivateurs

On savait que les docteurs réitéreraient à Regina leur opposition au plan médical obligatoire du gouvernement provincial, mais on s'interrogeait sur la position que prendraient les autres organisations, surtout les groupements ruraux. Dès la formation du Nouveau Parti Démocratique et surtout depuis la défaite du candidat socialiste à Weyburn, les Libéraux, les Conservateurs et les Créditistes avaient affirmé la faillite de l'entente Ouvriers-Cultivateurs. Pourtant de nombreux journalistes, sceptiques, attendaient les audiences de Regina pour savoir si vraiment les fermiers étaient opposés au plan médical obligatoire et aux autres idées du groupe CCF-Nouveau Parti.

La première surprise fut causée, non pas à Regina, mais bien à Saskatoon, au Congrès annuel des Coopératives Fédérées, où les représentants d'une organisation qui groupe 225,000 membres dans les Prairies demandèrent aux docteurs, dans une proportion de 159 contre 1, de changer d'attitude et de ne pas retarder la mise en vigueur d'un plan national d'assurance-santé.

Surprise également à Regina lorsque l'Union des Fermiers de la Saskatchewan préconisa un plan national destiné à satisfaire les besoins sanitaires de tous les citoyens, quels que fussent leurs revenus et leurs positions personnelles.

Presque en même temps, la Fédération Canadienne de l'Agriculture, en congrès à Banff, se prononçait en faveur d'un plan national de soins médicaux contrôlé par le gouvernement.

De là à conclure que tous les cultivateurs des Prairies acceptent le plan médical du Nouveau Parti, il y a une bonne marge; toujours est-il que les résultats de l'enquête de Regina ont semé la confusion dans bien des esprits.

Les autres témoins

Les débats soulevés par la médecine d'état ont laissé dans l'ombre bon nombre de recommandations, dont certaines pourtant ne manquaient pas d'intérêt, comme par exemple celles proposées par la Faculté de médecine de l'Université de la Saskatchewan et par l'Association provinciale des infirmières-psychiatres. Cette association a demandé la suppression des immenses asiles dans lesquels s'entassent des milliers d'aliénés et leur remplacement par de petits hôpitaux mentaux qui seraient construits à proximité des hôpitaux généraux.

Quant à la Faculté de médecine, elle s'est déclarée inquiète de l'indifférence croissante des étudiants à l'égard de la profession médicale. Comment relever le prestige de la médecine? Faut-il abréger les cours? Faut-il donner des bourses aux étudiants ou leur accorder la gratuité de l'enseignement? Toutes ces questions et bien d'autres ont été posées à Regina.

Si la Commission Royale d'enquête n'a pas pu répondre à toutes les questions, elle a promis d'étudier à fond tous les mémoires qui lui ont été remis. Au sujet de la médecine d'état, cette commission qui, à certains moments, avait l'allure d'un véritable tribunal a-t-elle prononcé son verdict? Non . . . Elle ne le pouvait pas, parce que le Procès de la Médecine ne venait que de commencer en Amérique du Nord.

Roger GAUTIER.

Avis aux ressortissants français

Comme chaque année, le Consulat de France recevra les demandes de bourses pour les enfants des ressortissants français, régulièrement immatriculés, qui fréquentent des établissements d'enseignement français.

Ces demandes devront être déposées avant le 15 avril 1962.

Pour tous renseignements, s'adresser au Consulat de France, Paris Building, téléphone: WHitehall 2-8838.

Décès

M. LEOPOLD LAMBERT

M. Léopold Lambert, âgé de 37 ans, est mort accidentellement dans les mines de cuivre à Wabshabowie, Ont., le samedi 27 janvier.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Amy; un fils, Donald; deux filles, Donna et Catherine; trois frères, Marcien, Aimé et Fernand; six soeurs, Mmes T. Elbridge, A. Normand, L. Teillet, A. Lessard, M. Godin et E. Warkentin.

Le service funèbre fut chanté en la cathédrale de St-Boniface le mardi 30 janvier, et l'inhumation suivit au cimetière paroissial.

• • •

MME ALMA SAURETTE

Le 19 janvier, au sanatorium de St-Boniface, est décédée Mme Alma Saurette, âgée de 71 ans. Elle demeurait auparavant à 453, rue Louis Riel, à St-Boniface.

La défunte laisse dans le deuil cinq fils, Denis, Joseph, André, Benoit et Edmond; quatre filles, les Rév. Srs Ste-Imelda et Louis-de-France, Mme J. Fettis et Sylvia; un frère, M. Hercule Leclair; une soeur, la Rév. Sr Honorine Leclair, S.G.M.; 34 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants.

Les prières furent dites le samedi 20 janvier en la chapelle funéraire Desjardins par les Dames de Ste-Anne à 8 h. p.m., et par le Tiers-Ordre de St-François, suivies des prières paroissiales.

La dépouille mortelle fut exposée en l'église de Letellier de 4 h. p.m. dimanche jusqu'à l'heure des funérailles le lundi à 10 h. a.m. L'inhumation eut lieu au cimetière local.

• • •

MME CLARISSE TOUPIN

Le mardi 23 janvier, à l'hôpital général de St-Boniface, est décédée à l'âge de 69 ans Mme Clarisse Toupin, de 254, avenue Cathédrale, St-Boniface.

Les prières furent dites le mercredi à 8 h. p.m., au salon mortuaire Green Acres. Le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface le jeudi 25 janvier à 10 h. a.m., par M. l'abbé F. Desjardins, vicaire. L'inhumation eut lieu au cimetière Green Acres.

Née à Lorette, Man., Mme Toupin était résidente de St-Boniface depuis plus de 50 ans. Elle était membre des Dames de Ste-Anne.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, Irène (Mme R. Brodeur) et Yvonne (Mme A. Desrosiers), de St-Boniface; quatre frères, Jules Rémillard, de St-Boniface, Arthur, de Chicago, Roland, de Vancouver, et Eugène, de Winnipeg; trois soeurs, Mme O. Martel, de St-Boniface, Mme Rochon, de La Salle, Man., et Mme S. Johnson, de Chicago, ainsi que cinq petits-enfants. Son mari la précédait dans la tombe en 1961.

• • •

MME E. BELLAVANCE

Le 17 janvier est décédée à l'hôpital général de St-Boniface, Mme Emma Bellavance, âgée de 77 ans, de 457, rue Jeanne d'Arc, St-Boniface.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, M. l'abbé Joseph Bellavance, curé de Pine Falls, Man., Norbert, de High Prairie, Alta, et Albert, de Smooth Rock Falls, Ont; trois filles, la Rév. Sr Marie-de-Jésus, M.O., de Marie Reine, Alta, Mmes J. Mager et D. A. Hart, de St-Boniface; 22 petits-enfants et 27 arrière-petits-enfants; deux frères, Paul et Charles, de St-Boniface; cinq soeurs, Mme I. Kelly, de St-Boniface, la Rév. Sr Marie-Flora, SS.NN.J.M, de Montréal, Mlle Georgeline Senez et Mme J.-E. Cossette, toutes deux de St-Boniface, et la Rév. Sr Mathilde, M.O., de Lestock, Sask. Son mari, Ovide, l'a précédée dans la tombe en 1947.

Les prières furent dites le vendredi 19 janvier par le Tiers-Ordre de St-François, les Dames de Ste-Anne et les paroissiens au salon funéraire P. Coutu. Le service funèbre fut chanté le samedi 20 janvier en la basilique de St-Boniface et l'inhumation eut lieu au cimetière de cette paroisse.

Une des vedettes du carnaval du Collège de St-Boniface était ce village d'édifices en glaces. La photo du haut représente le château faisant face à l'entrée et construit par les philosophes de première année. Au centre on voit une partie du village de glace: la tour-forte de la syntaxe, l'amphithéâtre de la méthode, plus loin l'iglou des élémentaires, le glacier couvert de sapins de la réthorique, le grand livre ouvert au fond à droite représentant l'écusson du Collège, oeuvre des philosophes de deuxième année. Des sculpteurs y ont ajouté des figures antiques. En bas quelques humanistes avec leur création qui veut donner un piquant d'actualité: une cabane qui "twiste".

☆ ☆ ☆

Le carnaval du Collège une école de loisirs

Ceux qui ont su défier la température maligne de dimanche dernier pour assister au carnaval d'hiver du Collège de St-Boniface ont été récompensés de leur audace. Il en est venu de 100 milles comme de St-Boniface; certains le faisant par devoir d'encourager leurs enfants, d'autres par goût sportif.

L'après-midi n'a déçu personne. De 1 h. à 9 h. p.m., les activités se sont déroulées en série, bien organisées et variées. Les sports violents sur la glace dominèrent les intérêts, mais d'autres amusements intérieurs agrémentèrent ceux qui avaient besoin de chaleur. Dehors ce furent les parties de hockey, au nombre de six, de la bouffonnerie sur glace, du jeu de balai entre pères et fils; à l'intérieur il y eut du chant, de la musique, de la danse menée par les Gais Manitobains, une exposition de livres. Le restaurant-iglou et les décorations achevaient de mettre la chaleur dans l'estomac comme dans l'air.

Le principal cachet du carnaval était toutefois cette cité de glace, ce parc de monuments en glace, antiques et modernes. Chaque classe s'était chargée d'une de ces constructions. On y voyait un amphithéâtre grec près d'un iglou, un château du moyen-âge à côté d'un style tout à fait moderne, une cabane "twisteuse", un rocher couvert de sapins et un immense écusson du Collège. C'était toute l'âme, les aspirations intérieures de collégiens, qui s'y manifestaient dans tous leurs contrastes.

Les visiteurs admirèrent et l'originalité des pièces et le dévouement que chacune représentait. Toute la journée en effet fut une démonstration de bonne organisation et de dévouement; ce sont même des semaines de préparation qui furent consacrées à ce carnaval. Si les loisirs offerts aux visiteurs formaient une belle variété, chant, jeux vigoureux et nombreux, mime et acrobatie, danses distinguées, sculpture et architecture, le plus important à remarquer était sûrement la somme de travail que les collégiens mirent à préparer ce spectacle. En cette année consacrée un peu partout aux loisirs, les collégiens ont donné un bel exemple des formes, des méthodes et des résultats de loisirs bien organisés. Aussi méritaient-ils la récompense du congé donné par le Père Recteur.

Carrière bien remplie de feu M. le Dr J. Prendergast

Le Dr James Prendergast, décédé récemment à l'âge de 72 ans à Winnipeg, était l'un des membres de cette famille qui joua un si grand rôle à St-Boniface. Lui-même doit être considéré comme l'un des grands médecins qui ont illustré l'histoire de l'hôpital général de cette ville-cathédrale.

Né à St-Boniface en 1890, il fit ses études primaires à l'école Provencher, dirigée alors par les Soeurs Grises, et ses études classiques au collège, où il obtint tout particulièrement deux bourses pour succès en grec et en histoire. Muni de son baccalauréat ès arts, il s'inscrivit au collège médical de Winnipeg. Les docteurs Picard, Decosse, Trudel et autres confrères lui survivent.

Après son stage d'internat à l'hôpital St-Boniface, il se spécialisa en pathologie à l'hôpital général de Winnipeg et revint à l'hôpital St-Boniface pour y ouvrir un laboratoire de pathologie et de bactériologie. Peu après il alla se spécialiser davantage, pendant un an, à New York et à Milwaukee et, de retour à St-Boniface, y fonda l'école des techniciennes.

Il fut officier de santé à l'Unité sanitaire de St-Boniface, membre du bureau des gouverneurs de l'Université de Manitoba pendant trois ans (Le Dr Jean Trudeau lui succéda.) et en 1957, il était nommé membre à vie de la Société médicale de Winnipeg.

Au cours des trois dernières années, devenant graduellement aveugle, il dut prendre sa retraite. Mais toujours il était prêt à apporter aide et conseil à l'hôpital où il passa la majeure partie de sa vie.

Ce grand médecin était reconnu pour sa grande mais discrète générosité, et tous savent que la musique occupait la majeure partie de ses rares loisirs. Du temps même de ses études au collège de St-Boniface, n'avait-il pas donner un concert de violon qui lui mérita "la gloire" au sein de l'institution?

Ses nombreux amis offrent leurs plus sincères condoléances à ceux et celles qu'il laisse dans le deuil.

Décès

SR M.-ROSE, C.R.C.P.

Les Chanoinesses régulières des Cinq Plaies de Notre Sauveur annoncent le décès de la Rév. Sr Marie - Rose-de-l'Immaculée-Conception (Eva Beaulieu), décédée le 30 janvier à Notre-Dame-de-Lourdes, à 9 h. 40 a.m., âgée de 85 ans, 4 mois et 6 jours; de profession religieuse 60 ans, 9 mois, 22 jours. Le service funèbre aura lieu à Notre-Dame-de-Lourdes, Man., le 3 février, à 10 h. a.m.

A la Société Historique

M. Jean-Baptiste Desautels mangea du Sioux en 1821

Mlle Dubuc fit revivre mardi dernier l'histoire à la fois originale et honorable de son arrière-grand-père maternel, Jean-Baptiste Desautels, l'un des "engagés des pays d'en haut" qui vécut dans l'Ouest de 1812 à 1823, et dont de nombreux Manitobains actuels descendent.

Puisant à de nombreuses sources qui parlent de cet ancien Canadien, elle retraça sa carrière à grands traits et s'attacha à montrer le caractère du personnage et les moeurs de l'époque en décrivant en détails l'histoire d'un meurtre dont son ancêtre Jean-Baptiste avait été témoin.

Il vint dans l'Ouest en 1812 comme engagé de la Compagnie du Nord-Ouest. Il y était à l'arrivée de Lord Selkirk. Il voyageait de Fort Cumberland aux Grands Lacs. Le meurtre prémédité d'un nommé Kivney en 1816 dans la région de Kenora par un de ses compagnons mit son courage et son honnêteté à l'épreuve. Principal témoin au procès qui eut lieu à Québec en 1818, il refuse la subornation et repousse les menaces. Lord Selkirk, qui a poussé l'affaire le récompense par une bourse d'études au Collège de l'Assomption. La mort du lord oblige Jean-Baptiste à laisser l'étude et il est de nouveau dans l'Ouest en 1821, comme commis du Fort Pembina, propriété des deux compagnies qui venaient de se fusionner. En cette année, lors d'un voyage à Cumberland, il est hébergé en route par des Indiens qui lui servent de la viande. Après le repas, on lui apprend que c'est de la chair humaine qu'il venait de manger. Même pour ce voyageur endurci la nouvelle soulève le coeur. Les Indiens de cette époque se combattaient sauvagement.

Jean-Baptiste se marie en 1823 et s'installe à Joliette. Plus tard, deux de ses fils viendront s'établir dans l'Ouest, l'un 1864, l'autre en 1874. Ils comptent aujourd'hui de nombreux descendants; à part les Desautels, ce sont les Dubuc, Desjardins, Jolicoeur, Larivière, etc., qui comptent plusieurs prêtres et d'autres personnages de marque.

La conférencière avait dit quelques mots au début sur le premier Desautels, Canadien arrivé en 1653 et qui fut compagnon de Maisonneuve à certains événements.

Cette conférence fut donnée à l'assemblée générale de la Société Historique de St-Boniface, société bénévole de culture à laquelle tous sont invités de participer.

Les autres points au programme comportaient un récit des activités du comité d'excursions par M. Létourneau. Il raconta les diverses excursions de l'été dernier, les richesses de documentation et le plaisir qu'elles ont apportés. Ce rapport souleva l'intérêt de plusieurs auditeurs qui demandent une audition des morceaux enregistrés sur bobine et promettent une participation encore plus nombreuse l'été prochain.

M. Henri Lage présenta un résumé d'un mémoire au sujet d'un double anniversaire, mémoire préparé par le R. P. A. Champagne, C.R.I.C.; c'est celui du tricentenaire du départ pour la France de Pierre Boucher, départ qui eut de grandes conséquences pour la colonie dont celle de l'octroi de titres de noblesse, et c'est aussi le bicentenaire du naufrage du navire Auguste entraînant la mort de 80 officiers et nobles dont Louis La Vérendrye et de Le Noyel, successeur de La Vérendrye.

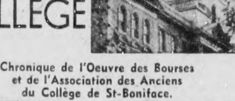
Comme d'habitude, la soirée comportait une exposition de peintures d'un artiste local. M. Fernand Lanthier expliqua ses créations, son travail, ses sujets d'intérêt en termes clairs et simples qui furent bien appréciés.

La soirée présidée par l'hon. juge A. Monnin avait débuté par les procédures ordinaires; le président informa l'assemblée générale des importantes délibérations et ententes qui avaient eu lieu au sujet du musée. Certaines clauses du contrat entre la commission du musée de la ville de St-Boniface et le gouvernement fédéral protégeraient le minimum des intérêts de la Société Historique en cette affaire du musée et d'autres ententes devront être faites avec la ville.

On mentionna deux importantes contributions financières, l'une du Conseil national des Arts qui envoie un premier versement de $750 d'un octroi de $2,500 pour la classification de la bibliothèque historique de la Société. M. Bernard Wolfe, conseiller du Métro, montra aussi son appréciation du travail culturel et des services rendus par la Société en envoyant un substantiel chèque personnel.

Plusieurs figures nouvelles assistaient à l'agréable soirée. La Société en prépare une autre pour le mois de mars et invite tous ceux qu'intéressent l'histoire, la peinture, les arts à venir s'y régaler gratuitement.

MON COLLÈGE



Chronique de l'Oeuvre des Bourses et de l'Association des Anciens du Collège de St-Boniface.

Déjeuner-communion

C'est dimanche prochain, 4 février, qu'aura lieu le premier déjeuner-communion des Anciens en 1962. La messe aura lieu à 10 h. 30, suivie du petit déjeuner et d'une rencontre avec notre invité, M. l'abbé Antoine Hacault. Professeur au Grand Séminaire, M. l'abbé Hacault a profité de ses vacances pour accompagner Son Exc. Mgr M. Baudoux au Brésil. Il nous a rapporté des souvenirs et des impressions qu'il sait illustrer à l'aide d'excellentes photos diapositives. Venez tous, avec votre épouse ou amie.

Paul Molloy, écrivain

Tous ceux qui ont vécu au Collège vers les années 1935 se rappellent un élève plein de vie, nommé Paul Molloy (Canadien français par sa mère, une Dubuc), qui fut élève au Collège jusqu'en Versification. Après avoir fait la guerre comme journaliste, il est revenu au pays natal, où il tenta de fonder un troisième quotidien à Winnipeg. Après quelques années d'essais, il accepta un poste dans le journalisme américain, où, depuis, il est devenu un "columnist" reconnu.

Son livre récent "And There Were Eight" a reçu un accueil enthousiaste de toute la presse catholique américaine et anglo-canadienne. Avec la fraicheur et la vivacité qui l'ont toujours caractérisé — le Père Caron reconnaissait en lui un exceptionnel talent naturel d'acteur — il décrit les péripéties de la vie quotidienne de sa famille de dix: père, mère et huit enfants. C'est un des plus émouvants témoignages qui soient sur le bonheur de vivre ensemble dans une grosse famille où l'on s'aime.

Le "Catholic Digest" de février 1962 contient un condensé de ce livre sous le titre de "Mes 90 affaires d'amour". Une pensée profondément chrétienne anime cette oeuvre, à la fois humaine, saine — sainte même — et palpitante d'intérêt.

Çà et là

Louis Masson, docteur en Psychologie, est venu ouvrir la série des conférences d'orientation données aux élèves par des Anciens. De retour d'Ottawa où il a complété ses études de Doctorat l'an dernier, il a repris son travail au service de la Division scolaire de St-Vital. Pour rendre ses services professionnels accessibles à d'autres aussi, il tient bureau avec le Dr A. DePape, rue Marion. Il est aussi consultant du Département de psychothérapie de l'hôpital général de St-Boniface.

M. Masson nous apprenait aussi que son condisciple, Jean Senez, est maintenant professeur de Mathématiques à l'Université George - Williams, à Montréal. Quant à Jacques Senez, il est directeur des relations extérieures de la "Natural Gas" à Winnipeg.

Félicitations

Nos chaleureuses félicitations aux élèves du Collège pour leur magnifique Festival d'hiver de dimanche dernier. La cour a pris l'apparence d'une ville de glace multicolore, grâce au concours de sculptures sur glace. Une foule très nombreuse, l'après-midi et le soir, a sûrement beaucoup apprécié les ébats sportifs, les décorations, les services, la vie et l'atmosphère que leur offrait cette journée, où tout était fort bien organisé.



CITÉ DE ST-BONIFACE

AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le soussigné, jusqu'à 5 heures du soir le lundi 19 février 1962, pour les positions suivantes:

Chef des pompiers et chef-adjoint des pompiers au Département de Feu

Les candidats devront soumettre le salaire attendu.

Entrée en fonction: Chef des pompiers — aussitôt que possible. Chef-adjoint des pompiers — le 1er août 1962.

Temps de probation: six mois.

Les candidats devront soumettre des détails quant à leurs qualifications et leur expérience — s'il y a lieu.

Les candidats seront interviewés par le Comité du Personnel et d'Administration conjointement avec le chef actuel.

Pour plus amples renseignements et formules de demande, s'adresser à M. Evariste-R. GAGNON, chef des pompiers, à la Station de feu no 1, 2e étage.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 23 janvier 1962.

TRIBUNE LIBRE

St-Boniface, Man.,
le 26 janvier 1962

M. le Directeur,

Permettez-moi de vous transmettre mes impressions à la suite de votre N.D.L.R. ajoutée à la lettre de M. Claude Boily, parue à "Tribune Libre" dans **La Liberté et le Patriote** de cette semaine, en relation à un désir formulé par certains à l'Hôtel de Ville, la semaine dernière.

L'intervention de M. Boily, bien qu'en retard, vient s'ajouter correctement aux oppositions manifestées par "M. G. Giguère, au nom de plusieurs citoyens présents et d'un plus grand nombre absents, qui s'objectent fortement à la recommandation faite la semaine dernière par le comité du personnel de faire annoncer les positions de chef et de chef-adjoint des pompiers dans les journaux de Vancouver, Edmonton et Toronto . . ."

Vous semblez enlever à la lettre de M. Boily toute opportunité parce qu'elle est arrivée à l'Hôtel de Ville après la décision du Conseil. Le résultat du vote de cette motion indique qu'il y avait danger pour nous. Il est facile de constater qu'une propagande du genre à Vancouver, Edmonton et Toronto donnerait à St-Boniface des incompétences en face des exigences d'une ville bilingue. Vous n'êtes pas sans savoir qu'il existe à l'Hôtel de Ville des esprits bien postés pour éliminer le plus possible de nos Canadiens français surtout de postes-clefs, et cela dans leur grande perspective du métro . . .

Il est malheureux de constater que trop de nos "organismes", nos armes de défense, pratiquent cette politique d'absentéisme en ce qui regarde nos intérêts personnels. Espérons que cette intervention à point et lucide de nos Routiers replacera les "nôtres" dans leur véritable perspective d'action patriotique, même en direction de "notre" Hôtel de Ville".

Veuillez croire, M. le Directeur, à mes sentiments les meilleurs en Jésus et Marie.

M. l'abbé Fernand Desjardins,
paroisse de la Cathédrale,
151, avenue de la Cathédrale,
St-Boniface, Man.

N.D.L.R.: Nous avons décrit la lettre en question comme une manifestation d'esprit civique louable et nous n'avions aucune intention d'en diminuer la portée.

Nous ne comprenons pas les "nôtres" de notre correspondant actuel. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur la répartition des votes aux élections municipales depuis quelques années et de faire le bilan des francophiles au conseil pour se rendre compte que le maintien de l'influence française dans la ville de St-Boniface demandera non seulement des convictions, mais aussi du doigté. Il serait probablement sage de laisser annoncer des postes vacants, quitte à exiger un minimum de bilinguisme chez les candidats pour des postes qui exigent des rapports avec les citadins. Parfois le fait d'annoncer pourrait empêcher la promotion automatique d'un employé unilingue. Dans le sud des Etats-Unis, il y a des villes qui exigent de tout candidat à un poste quelconque qu'il sache l'anglais et l'espagnol, car le service publique efficace le demande. C'est de ce côté que la question en litige à l'heure actuelle au Conseil de ville de St-Boniface doit être réglée, et la lettre des Routiers a fait ressortir justement l'importance du bilinguisme, même chez les pompiers. L'on peut atteindre ce résultat de plusieurs façons et l'on peut croire que "notre" maire ne manquera pas de zèle ou de savoir-faire dans ce sens.

Transcona

Demonstration

Le mercredi 31 janvier, à 8 h. p.m., dans l'auditorium de l'école "Blessed Sacrement", il y eut une démonstration d'"All-So" (genre de colle forte à tout usage). Ethel et Wally, du poste de télévision CJAY, présentèrent le nouveau produit, tout en donnant une idée détaillée de l'usage qu'on peut en faire.

Banquet

Un banquet de Noël fut servi le dimanche 17 décembre 1961. En même temps, on célébrait le 10e anniversaire de la Ligue Féminine Catholique. Quarante-trois invités étaient présents. A la table d'honneur se trouvaient M. l'abbé H. Perron, curé et directeur, ainsi que la présidente, Mlle Hélène Blais, portant le joli corsage de fleurs, offert par les dames de la Ligue.

Après le délicieux souper, on admira les cadeaux donnés par les paroissiens en vue de garnir la nouvelle salle paroissiale.

Accompagnés d'un petit orgue portatif, les gens égayèrent la soirée en chantant plusieurs chansons de Noël.

Un bouquet spirituel et un cadeau personnel furent présentés à M. le Curé en gage de reconnaissance.

Grand merci aux dames en charge, Mmes A. Bédard et G. Létourneau, pour le succès de cette soirée.

Petites Notes

Réunion annuelle

La réunion annuelle des anciennes élèves de l'Institut Collégial St-Joseph se tiendra le dimanche 4 février de 2 h. 30 à 8 p.m. Le salut du Saint Sacrement aura lieu à 5 h. 30 et sera suivi du souper. Bienvenue à toutes les anciennes.

• • •

M. Raymond L'Heureux, de l'Armée canadienne, était de passage chez ses parents de la paroisse Ste-Famille pour le congé de Noël. Son frère aîné, Philippe, également de l'Armée canadienne, stationné à Esquimalt, C.-B., n'a pu se rendre à cause d'un congé trop bref. A ces deux jeunes hommes, souhaits de succès dans leurs cours et leurs futures carrières.

Sainte-Famille

Correction

La Ligue Féminine Catholique organise, pour le dimanche 18 mars, au lieu du 8 mars tel qu'annoncé la semaine dernière, une partie de cartes au profit de l'Association d'Apostolat laïque" en Rhodésie du Nord et en Afrique Centrale. M. et Mme Frank Woodley (Jacqueline Gagnon), autrefois de la paroisse Ste-Famille, font partie de cette Association.

Décès

M. A. DUCHARME

M. Alexandre Ducharme, de 169, rue Grandin, est décédé à l'hôpital général de St-Boniface le dimanche 21 janvier, à l'âge de 83 ans.

Le défunt laisse dans le deuil cinq fils, Edmond, de Haywood, Antoine et Alphonse, de St-Boniface, Adélard et Emile, d'Edmonton, Alta; et une fille, Mme H. Ranson, d'Edmonton. Une autre fille, Mme D. Saindon, le précéda dans la tombe le 14 janvier 1962. Il laisse aussi cinq petits-enfants, trois arrière-petits-enfants et trois frères, Frédéric, Philias et Albert, de Woodridge.

Les prières furent dites le mardi 23 janvier à 8 h. 30 p.m. à la chapelle P. Coutu. Le service funèbre fut chanté le mercredi à 10 h. a.m. en la basilique de St-Boniface. L'inhumation eut lieu au cimetière de cet endroit.

• • •

M. L. WENDEN

Le 21 janvier, à l'hôpital Deer Lodge de Winnipeg, est décédé à l'âge de 79 ans M. Louis Wenden, de Vassar, Man.

Le défunt laisse dans le deuil deux fils, Richard, de St-Vital, et Gérard, de La Broquerie, Man.; trois filles, Mme A. Savard, de St-Vital, Mme J. Kashoeck, de Muskegon, Michigan, et Mme A. Vinet, de Vassar; 26 petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

Les prières furent dites le lundi 22 janvier à 8 h. p.m. à la chapelle funéraire P. Coutu. Le service funèbre fut chanté le mardi 23 janvier à 10 h. a.m., en la basilique de St-Boniface. L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface.

• • •

MME ADELIA FOURNIER

Le dimanche 28 janvier est décédée à St-Boniface après une maladie prolongée, Mme Adélia Fournier, âgée de 85 ans.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Adélard, et son fils, Roland.

La dépouille mortelle fut exposée au salon mortuaire Desjardins. Le service funèbre fut chanté le mercredi 31 janvier en l'église St-Gérard Majella par M. l'abbé C. Purcell, assisté des RR. PP. M. Dussault, O.M.I., et L. Fitzgerald, C.Ss.R., comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. R. Antaya, V. Choquette, A. Eyssens, W. Eyssens, A. Fillion et A. Fournier.

L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface.



M. Maurice Gauthier, de St-Boniface, a été nommé gérant général de la coopérative "Red River" dont les 10,000 clients-membres fréquentent les deux centres d'achat, les deux garages et le service d'huile dans le Grand-Winnipeg. Cette coopérative, dont l'actif dépasse un million de dollars, emploie 126 personnes.

Natif de La Broquerie où il commença sa carrière "coopérative" il y a 19 ans, M. Gauthier travailla ensuite dans les magasins coopératifs de Lorette et de St-Jean-Baptiste, puis devint en 1950 directeur de district des ventes de gros au Manitoba et en Saskatchewan. En 1960 il était nommé assistant du gérant général de la "Red River" et, l'été dernier, gérant du nouveau centre d'achat d'East Kildonan. En septembre il devenait gérant général intérimaire de la "Red River", et le bureau des directeurs le nomma gérant général au cours de sa réunion, ce mois-ci.

Agé de 37 ans, M. Gauthier a fait ses études à La Broquerie et au Collège de St-Boniface. Fils de M. et Mme Elas Gauthier, de La Broquerie, son épouse (Thérèse Granger) est fille de M. et Mme L.-J. Granger, aussi de La Broquerie. M. et Mme Gauthier ont six enfants, Hubert, Denise, Raymond, Claude, Estelle et Marielle.

CARNET DE l'Institut Collégial Saint-Joseph

Défilé de mode

On entend bourdonner dans la salle académique. Que se passe-t-il? C'est un défilé de mode des élèves de l'Institut Collégial St-Joseph.

Le vendredi 12 janvier, les élèves des 8e, 9e et 10e années, fières des beaux costumes qu'elles ont confectionnés avec l'aide de la Rév. Sr Eva-Marie, nous offrent la chance de les admirer et de les applaudir dans leurs chants et leurs petites danses. Les élèves sont très honorées par la présence de l'inspecteur d'économie domestique, Mlle Janzen, et la remercient beaucoup de s'être dérangée pour venir les encourager.

Dans un petit mot, Mlle Janzen annonce qu'elle est très contente de voir que les parents s'intéressent beaucoup à nos efforts et viennent participer à notre fête. Elle ajoute qu'elle attend impatiemment la venue du prochain défilé de mode afin de venir encore féliciter les jeunes filles de leur travail admirable.

Denise SOULODRE,
9e année, no 12.

Le premier anniversaire de la Relève

Que célèbre-t-on au gymnase Notre-Dame en cette soirée du 29 janvier, C'est le premier anniversaire de la Relève! Des jeunes arrivent de toutes les directions. Entrons et participons à cette fête. Je vous présente M. Jean Hébert, notre maître de cérémonies. Voici qu'il invite deux filles de St-Charles à nous amuser par une comédie. Ensuite, des membres du Juniorat de la Ste-Famille, de l'école du Précieux-Sang, de l'Institut Collégial St-Joseph et de l'Institut Collégial Provencher nous entretiennent par leurs jolies chansons et récitations. Après ces représentations, une variété de danses procure l'amusement pour le reste de la soirée. Les jeunes entraînés par la musique dansent et rient.

Présents à notre fête sont: l'ancien président de la Relève, Gabriel Dufault; l'ancienne vice-présidente, Georgette Legal, de St-Adolphe, et la présidente du district de St-Pierre, Paulette Turenne. Dans le bourdonnement continu des voix, on dénote un effort assidu pour garder la conversation en français. A 11 h. 50, une dernière valse termine cette belle rencontre. J'espère que le succès de cette soirée française encouragera nos représentants à en organiser d'autres.

La Relève, nous y sommes!

L'Octave de l'unité

Y a-t-il eut du spécial à la paroisse de la basilique pendant l'Octave de l'unité chrétienne? Certainement. Chaque soir du 18 au 25 janvier, à 9 h., une sixième messe se célébrait pour nous offrir l'occasion d'y assister. Notre vénéré pape Jean XXIII désire ardemment que les intentions de chaque journée soient offertes pour le retour d'un groupe de nos frères séparés.

Aussi chaque soir à cette messe spéciale, un invité d'ordre ecclésiastique prononça un sermon pour nous faire connaître davantage la doctrine de nos frères séparés afin que nous puissions les comprendre et les aimer davantage. Ceci sera aussi l'un des buts du prochain Concile oecuménique: vaincre les différences entre les religions par la compréhension et l'amour afin de former une grande famille unie.

Son Exc. Mgr M. Hermaniuk, C.Ss.R., évêque métropolitain des Ukrainiens de l'Ouest du Canada et de l'Australie, nous honora de sa présence le vendredi 19 janvier. Son sermon nous fit comprendre pleinement le besoin de cette union.

Les collégiens et les séminaristes ont assuré aussi, par leur collaboration, le succès de cette semaine. J'espère que tous ont fait leur part pendant cette octave et que les fruits de nos prières et de nos messes se manifesteront en conversions nombreuses.

Les élèves de l'Institut ont semblé comprendre mieux qu'il faut faire quelque chose pour gagner nos frères séparés.

Elles ont offert "leurs prières, leurs joies, leurs souffrances" de chaque jour de la semaine aux intentions recommandées pendant l'Octave de l'unité de l'Eglise. Chaque soir, un groupe d'élèves se rendaient à la basilique pour assister à la messe paroissiale.

Notre professeur de chant nous a enseigné un cantique . . . je crois que vous aimerez à le lire, à le chanter:

Prière pour l'unité des chrétiens

— 1 —

Seigneur, tu veux notre unité
Pour témoigner ta charité
Mais nous sommes séparés,
Et seul Tu peux nous accorder.

— 2 —

Seigneur accorde-nous la paix.
Prends en pitié les dispersés.
Rassemble-les devant la croix,
Afin qu'en toi le monde croie.

— 3 —

Seigneur, écoute notre appel.
Vois, nous avons besoin de toi.
Nous sommes faibles devant toi.
Seigneur écoute notre appel.

Gaylein DE MONTIGNY,
9e année, no 13.

Guides catholiques du Canada

Première réunion régionale de l'Ouest, le 9 janvier à St-Boniface

L'aumônier régional, M. l'abbé Félicien Juneau, ouvrit l'assemblée par la prière et il y eut le chant des guides; il présenta ensuite Mlle Blandine Nault, déléguée du Bureau national. La réunion était présidée conjointement par la commissaire régionale et l'aumônier régional.

Etaient présents, outre M. l'abbé Juneau et Mlle Nault: de St-Boniface: Mme Lionel Morin, commissaire régionale de l'Ouest, M. l'abbé Fernand Desjardins, aumônier diocésain-adjoint et aumônier de groupe, Mmes Maurice Labelle et Denise Fournier; de St-Paul, M. l'abbé Rosaire Morin, aumônier diocésain, et Mlle Jacqueline Dubrule, assistante de compagnie; de Gravelbourg, Mme Denise Pittet, commissaire diocésaine; de Maillardville, le R. P. Antoine Dion, O.F.M., aumônier de groupe, et Mme Henriette Sévigny, cheftaine de groupe.

La déléguée nationale fit connaître aux délégués le but de cette rencontre: pour mieux se connaître et connaître davantage le Guidisme catholique, ainsi que son organisation; procéder à l'élection d'un Bureau régional provisoire; faire à ce bureau des recommandations concernant la région de l'Ouest.

Après avoir fait remarquer l'importance de bien connaître le Guidisme catholique, la déléguée du Bureau national a recommandé la lecture et la méditation du "Brasier", numéro de novembre 1961, et d'une petite plaquette du R. P. Robert Bastin, O.M.I., "Guidisme, aventure chrétienne". Mlle Nault a insisté aussi sur l'importance du "Brasier" (revue mensuelle des chefs et des guides-aînées) pour la formation des chefs. Tous doivent la recevoir et s'en servir. Ensuite, elle développa l'organisation du Guidisme catholique au Canada sur les plans national, régional et diocésain.

L'importance du rôle de l'aumônier dans le Guidisme et sa présence aux réunions de guides et jeannettes furent particulièrement soulignées.

Il fut décidé pour se mieux connaître, qu'un rapport des activités de chaque groupe soit envoyé à la commissaire régionale qui, de son côté, fera connaître ces activités à tous les groupes de la région.

Tous les membres présents approuvent que les recommandations suivantes soient présentées au Bureau régional: propagande du Guidisme catholique, recrutement des cheftaines, formation spirituelle, entraînement des chefs.

A la suggestion de la déléguée nationale, on procéda à l'élection d'un Bureau régional provisoire pour une période d'un an. Furent élues: présidente, Mme Henriette Sévigny, de Maillardville, C.-B.; vice-présidente, Mme Yolande Couture, de Gravelbourg, Sask.; secrétaire, Mme Maurice Labelle, de St-Boniface, Man.; trésorière, Mlle Jacqueline Dubrule, de St-Paul, Alta. L'aumônier régional et la commissaire régionale font déjà partie de droit de ce Bureau régional.

A la proposition de Mlle Blandine Nault, cette première réunion régionale se termina par le renouvellement de la promesse guide, la prière des cheftaines et la bénédiction des quatre aumôniers présents.

S'il fallait tolérer aux autres tout ce qu'on se permet à soi-même, la vie ne serait plus tenable!

COURTELINE.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Si on me demandait quelle est l'heure radiophonique la plus riche en idées, en communications, je dirais: 8 h. à 9 h. p.m. Si j'avais le droit d'en parler ici, je parlerais de "Assignment" (réseau Dominion, CKRC) et des émissions de CBC à cette heure. Quant à CKSB, j'ai déjà signalé l'intérêt des émissions que nous transmettons de Radio-Canada à 8 h. 30. "Les Belles de lettres", le lundi soir, est un luxe littéraire. Mercredi prochain, "Hommes de science" est consacré à Jean Rostand, le fameux biologiste contemporain, doublé d'un humaniste. Le mardi et le jeudi, ce sont des actualités. Ces émissions ne sont pas recommandées à tous, elles sont un peu trop bien pour cela.

A l'émission "Terre nouvelle", le dimanche 4 février, à 8 h. p.m., un évêque du Chili parlera de l'Eglise en Amérique du Sud. En scène à 9 h. 15: "Mercadet" de Balzac.

Notes

Le célèbre violoniste Fritz Kreisler est décédé le 29 janvier à l'âge de 86 ans. Un de ceux qui ont le plus contribué à répandre le goût de la musique classique parmi les masses. C'est sans doute sa Vienne natale qui lui a inspiré ses mélodies universellement connues, telles que "Liebeleid", "Caprice viennois", "Schon Rosmarin".

Entendu l'autre soir à CFAM: "Nous avons maintenant une demande d'un auditeur, qui aimerait entendre la symphonie numéro trois de J. S. Bach. Je regrette, cher monsieur: Bach n'a pas composé de symphonie! . . ."

"Radiomonde" révèle qu'une jeune Canadienne de descendance indienne, Moustique, a du succès à Paris comme comédienne et chanteuse. Le même journal annonce l'avènement d'une nouvelle danse: après le twist, le "congolite"!

Succès

Voici la liste des succès de janvier établie par le maître de cérémonies aux "Succès du jour":

1—Je t'appartiens (Gilbert Bécaud)
2—Oui devant Dieu (Gloria Lasso)
3—Les deux guitares (Charles Aznavour)
4—Méo Penché (Jérolas)
5—Une simple carte postale (Maria Candido)
6—Nicole (Pierre Sénécal)
7—Ami lointain (Yves Montand)
8—Marin (Pierrette Roy)
9—Protégez-moi Seigneur (Dalida)
10—Envoie ton Fils (Pierre Sélos)

SCOUTS CATHOLIQUES

A St-Eugène

Cinq aspirants et un chef de la troupe St-Eugène ont prononcé leur promesse scoute, dernièrement: Marcel Godard, Léo Teillet, Roger Fontaine, Marc Lafrenière et Fernand Lafleur et l'A.S.M. O.-J. Millette.

La cérémonie s'est déroulée en présence de la troupe St-Eugène et de la troupe Notre-Dame. Bon nombre de parents et amis, en plus des religieuses de la paroisse, ont assisté à la soirée. Une veillée d'armes a précédé les promesses.

Le comité de parents a bien voulu servir un goûter, grâce au service de Mmes Laporte et Pelland et du don de beignes du Spudnut Shop.

Un Scout de la Reine

C'est devant le C.D.E. Arthur Proulx que Ronald Ledoyen a prononcé sa promesse de Scout de la Reine lors de la réunion de la troupe Taché de St-Boniface, mardi soir dernier.

L'A.S.M. Robert Grand'Maison a prononcé sa promesse de chef devant le S.M. René Bérubé et le chef de secteur Alex. Allaire.

Précieux-Sang

Les trois unités du Précieux-Sang, louveteaux, scouts et commandos, ont assisté à un déjeuner-communion le 21 janvier. Ils en projettent un autre pour le 11 février.

Parties de cartes

Une série de cinq parties de cartes au profit des scouts de St-Boniface commencera le 11 février prochain au Cercle Ouvrier St-Joseph.

TOUJOURS PRET.

L'Espagne a besoin d'une conscience sociale

BILBAO — Son Exc. Mgr Pablo Gurpide, évêque de Bilbao, a publié une lettre pastorale, dans laquelle il déclare notamment: "Il est urgent de créer une conscience sociale dans le peuple espagnol, car nous nous trouvons devant un catholicisme paradoxal qui oscille entre une conscience chrétienne profonde dans le domaine individuel, et une conscience libérale et individualiste sur le plan social".

Diplômes "trop faciles" aux travailleurs sociaux

OTTAWA — Le directeur de l'Ecole de service social de l'Université d'Ottawa affirme que plusieurs universités canadiennes accordent des diplômes à des travailleurs sociaux mal préparés. Ses remarques figurent dans l'annuaire que vient de publier son école.

Selon le professeur en question, le R. P. Swithun Bowers, O.M.I., il faut au moins deux ans d'études pos-universitaires pour former un travailleur social professionnel. Or, ajoute-t-il, trois écoles de service social, qu'il ne nomme pas, entraveraient le progrès de la profession au pays en décernant un diplôme universitaire après seulement une année d'études spécialisées.

A la douce mémoire de la Rév. Soeur Marcelline Vermette

Notre regrettée Soeur Vermette commençait à prendre son dîner quand l'Ange de la Mort vint la ravir à notre affection. La science médicale attribue ce départ soudain à une déficience cardiaque, c'est vraisemblable après cinquante-huit années passées dans la vie religieuse, dont trente-et-une dans les dures missions du Grand Nord.

Troisième d'une famille de 12 enfants, Marcelline naquit le 22 décembre 1878 à Ste-Scolastique, P.Q., du mariage de Paul Vermette et de Sophie Jetté, qui était alliée à la digne fondatrice des Soeurs de la Miséricorde, Mme Jean-Marie Jetté, Soeur Marie-de-la-Nativité.

C'est donc sous un toit profondément chrétien que grandit Marcelline. Son pére, homme pieux et exemplaire, sut transmettre à ses enfants l'esprit du devoir et l'amour du travail. Sa mère était un témoignage vivant de la Femme Forte de l'Evangile. Aussi une paix sereine régnait dans ce foyer où parents et enfants goûtaient un réel bonheur.

Marcelline commença ses classes au couvent des religieuses de Ste-Croix, mais en 1890, la famille Vermette vint s'établir à St-Jean-Baptiste, Man. Elle poursuivit donc ses études sous la direction des institutrices laïques et des Soeurs Grises chargées de l'école paroissiale de 1893 à 1895. Par une coïncidence providentielle, elle alla travailler quelque temps à l'hôpital St-Boniface avec une amie intime, Soeur Campeau. M. l'abbé Joseph Messier, aumônier de cette institution et directeur d'âmes par excellence, fut frappé de la dignité et de la conduite exemplaire de cette jeune fille et, sans préambule, il lui dit: "Mademoiselle, Dieu vous destine à la vie religieuse". Quelque peu surprise, elle réfléchit et comprit bientôt que cette parole du prêtre était pour elle l'appel divin. En dépit des grands sacrifices qu'elle devait s'imposer et imposer à ses parents, elle alla courageusement demander la permission de se consacrer au Seigneur. Ces derniers, en braves chrétiens, ne mirent aucun obstacle aux desseins de Dieu sur son âme. Le 15 septembre 1900, elle était admise au Noviciat des Soeurs Grises à St-Boniface.

Aux premiers contacts avec cette jeune fille, Mère Royal, Maitresse des Novices, n'eut qu'à se féliciter d'avoir admis une âme si loyale, si ouverte à la grâce et si docile aux directives reçues. Elle l'admit donc à la Vêture le 18 avril 1901 et à la Profession Perpétuelle le 29 avril 1903.

Habile couturière, elle fut employée à la confection des soutanes pendant sa probation et même quelques années après l'émission de ses voeux, mais elle se révéla surtout éducatrice de première valeur et fut chargée de la formation des jeunes filles aux couvent de St-Norbert, de Ste-Anne-des-Chênes, de celle des garçons à l'Orphelinat St-Joseph et des élèves indiennes de Fort Frances, Ont., et Lestock, Sask. Par sa grande bonté, son tact, sa douce fermeté, elle sut gagner la confiance et l'estime de ces différentes catégories d'enfants. Sr Vermette était donc toute nommée pour entrer dans la phalange des Femmes Héroïques.

De 1925 à 1956 inclusivement, nous la trouvons aux Forts Résolution, Chipewa, Providence et à l'hôpital St-Michel, McMurray. Inférieure ou spérieure, elle fut missionnaire idéale, toujours heureuse de s'oublier pour ses soeurs, de leur venir en aide afin d'alléger leur travail, les remplacer au besoin. Elle savait par sa franche gaieté, sa belle humeur, son bon sourire, faire régner la joie et la paix dans les missions confiées à sa sollicitude. Elle était très bonne pour les Indiens, les comprenait et les aimait comme on aime quand on voit les âmes dans le coeur du Christ. Les Révérends Pères missionnaires Oblats n'oublieront jamais son attitude si respectueuse à leur égard, sa grande charité et ses délicates attentions.

Revenue à la Maison Provinciale de St-Boniface depuis 1957, elle conserva toujours, en dépit des ans, cette grande délicatesse qui la caractérisait, son amour du travail, cet esprit communautaire dont elle ne se départit jamais. Cette femme héroïque, qui n'avait jamais laissé passer une occasion de rendre service, était donc aux écoutes pour entendre la douce invitation du Maître: "Venez, la bénie de mon Père, partager le Royaume qui vous a été préparé de toute éternité".

Son service funèbre fut célébré par M. l'abbé A. Fortin, chapelain de la Maison Provinciale. On remarquait au sanctuaire, M. Jean Roy, P.S.S., supérieur du Petit Séminaire de St-Boniface, Mrg A. Beaudry, C.S., les RR. PP. Pierre, capucin, et Chateauvert, P.B. Une belle délégation de parents et amis, dont la Rév. Sr Marie-Claire Vermette, religieuse de Notre-Dame du Bon Conseil, soeur de la chère défunte, deux autres soeurs, Mme Maria Vermette, Mlle Hélène Vermette et M. Paulldor Vermette. A tous nous réitérons l'expression de nos sincères condoléances.

(Communiqué)

Ce n'est pas l'effort nerveux et saccadé qui est le devoir, mais l'effort continu et régulier.

ROOSEVELT.

M. Henri Daudet est nommé gérant de la Société d'Habitations Ltée

M. Henri Daudet, gérant du magasin coopératif de Notre-Dame-de-Lourdes depuis 1953, vient d'être nommé gérant de la Société d'Habitations Ltée et ouvrira son nouveau bureau à 700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg, le lundi 5 février prochain.

Né à Notre-Dame-de-Lourdes en 1926, M. Daudet fréquenta l'école élémentaire et l'institut collégial de son village natal. Il fit un stage dans l'armée pendant la guerre, puis il suivit un cours d'agriculture à l'Université de Manitoba. Il travailla pendant cinq ans sur la ferme familiale et au magasin de son père, feu Emile Daudet, à Notre-Dame-de-Lourdes.

En 1953, il joignit le mouvement coopératif et fut nommé gérant du magasin coopératif. Pendant huit ans, il se dévoua sans compter au service des coopérateurs de sa région, assurant par ses initiatives un développement extraordinaire à l'oeuvre qu'on lui avait confiée. Ses talents et ses convictions furent reconnus en haut lieu, car il fut invité à suivre des cours spéciaux de commerce organisés par la Coopérative Fédérée, et il fut nommé membre du comité des aviseurs des gérants de la Fédérée.

Membre actif de la Chambre de Commerce locale, il fonda avec un autre actionnaire la compagnie "D. D. Ranch" dont il est le président. Il a joué un rôle de premier plan dans maintes organisations paroissiales, particulièrement la section locale des Parents et Maitres dont il fut président pendant trois ans. Lui-même grand sportif et amateur de gouret, de golf, de balle-au-camp, il a dirigé, à titre de capitaine, le club de balle des "petits" au cours des six dernières années. Les jeunes avaient confiance en leur "entraineur" qui les conduisit si souvent à la victoire.

Son nouveau titre de gérant permanent de la Société d'Habitations Ltée l'oblige maintenant à quitter sa paroisse natale, avec son épouse (Yvette Lesage) et leurs quatre fils. Il demeurera temporairement à St-Charles. Il se tiendra chaque jour à la disposition des Franco-Manitobains intéressés à se procurer une excellente maison dans l'un de nos centres, près de la ville, à son nouveau bureau, 356, rue Main.

La Société d'Habitations Ltée a été fondée légalement, il y a quelque neuf mois, par huit Franco-Manitobains désireux d'assurer aux nôtres des maisons de qualité dans nos centres avoisinants la métropole. Elle acquit d'abord six lots à St-Norbert, tout près de l'église et de l'école, et y transporta peu après autant de maisons, préfabriquées sur les chantiers "coopératifs" de St-Léon et de Notre-Dame-de-Lourdes, à bon compte et en bois de la Colombie-Britannique, pour ses premiers clients totalement satisfaits. Du coup, les directeurs atteignaient l'objectif qu'ils s'étaient prudemment fixé pour les premiers mois d'opération.

A l'occasion de la première réunion annuelle, ils ont décidé de faire davantage, encouragés par la réponse de leurs compatriotes. Ils ont donc acquis d'autres lots à St-Norbert et à Ile-de-Chênes (à 20 minutes de la ville). Ils construiront d'autres maisons dans les mêmes conditions, et grâce à la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement. Leur devise: "Nous construisons dans nos paroisses", leur permet d'autres ambitions pour un avenir prochain.

Les directeurs sont MM. Roland Couture, Laurent Marcoux, Clément Benjamin, de St-Boniface, Raynald Labossière, de St-Léon, Henri Daudet (maintenant gérant), Gabriel Cloutier et Georges Boisjoli, de St-Norbert, et le R. P. Roméo Bédard, O.M.I.

Message du nouveau gérant

La Société d'Habitations Ltée, incorporée en vertu de la loi manitobaine il y a à peine un an, vient de terminer sa première année d'opérations.

Comme toujours, la première année d'une société apporte des problèmes, des difficultés et tel fut notre cas, mais dans l'ensemble nous avons réussi à les solutionner.

Nous avons mis sur pied une organisation sérieuse qui envisage l'avenir avec confiance. C'est pourquoi j'ai accepté la gérance de la Société, car j'ai foi en l'avenir et je compte naturellement sur l'appui des autres administrateurs de notre organisation.

De nouveau je tiens à répéter que la Société a été fondée d'abord pour répondre à un besoin, celui de grouper, dans la mesure du possible, dans nos paroisses déjà établies, les catholiques d'expression française. Deuxièmement, de créer du travail dans nos centres ruraux où on trouve trop souvent, hélas, du chômage saisonnier.

Nos débuts furent très humbles, mais les résultats fort encourageants, puisque nous avons atteint dans une large mesure ce que nous nous étions proposé.

En assumant le poste de gérant de la Société, je tiens à exprimer ma reconnaissance à tous ceux qui nous ont apporté leur collaboration. Je sollicite votre clientèle et j'espère que nous pourrons vous offrir, au cours de l'année 1962 ainsi qu'au cours des années à venir, des maisons qui pourront faire concurrence avec celles offertes par d'autres compagnies.

Cordialement vôtre,

Henri DAUDET.



Le Canada prend bien soin de ses Esquimaux. Pour protéger leur santé, le gouvernement débourse plus de $3 millions par année. Dans des cas d'urgence, comme celui que l'on voit sur la photo, le coût pour transporter un blessé de son village à un hôpital moderne peut s'élever à $4,000. Tout ceci rend les 12,000 Esquimaux du Canada les citoyens les plus dispendieux du monde entier.

Cependant, on ne se plaint pas de cette énorme dépense très justifiée, puisqu'il n'y a pas si longtemps les Esquimaux mouraient en grand nombre de la faim, du froid, des accidents et que leur contact avec les Blancs occasionnait la tuberculose, la syphilis, la poliomyélite et autres maladies de la civilisation.

Le gouvernement réalisa qu'il fallait à tout prix venir en aide à ces malheureux dont la race était en train de disparaître au Canada.

Aujourd'hui, plusieurs établissements s'occupent du bien-être de ces résidants du Grand-Nord canadien. Le coût de leur entretien est très élevé, car le pays est rugueux et les divers centres esquimaux éloignés les uns des autres. (Photo WHO)

Halons ensemble!

La paroisse et la Caisse Populaire

Nous avons vu que dans la paroisse la Caisse Populaire est un instrument très apte à faire découvrir, parmi les membres, ceux qui ont le talent de diriger et, chez ces derniers, à favoriser l'épanouissement de leurs qualités. Considérons, maintenant, la Caisse Populaire comme école de formation sociale.

Ecole de formation sociale

Dans l'encyclique "Mater et Magistra" — l'Eglise, Mère et Educatrice — le pape nous dit que: "L'éducation à l'action chrétienne en matière économique et sociale ne s'acquiert que par l'action concrète en ce domaine. C'est pourquoi, dans l'éducation sociale, une tâche importante est réservée aux associations et aux organisations d'apostolat laïques, à celles en particulier qui se proposent, comme objet propre, l'animation chrétienne de quelque secteur d'ordre temporel. En effet, beaucoup de membres de ces associations peuvent utiliser leurs expériences quotidiennes pour s'éduquer toujours mieux et contribuer à l'éducation sociale des jeunes".

C'est en forgeant . . .

Le vieux dicton latin dit: C'est en forgeant qu'on devient forgeron. Il en est de même pour la Caisse Populaire. Elle travaille à la formation sociale de ses membres, en les faisant participer, comme société d'épargne et de crédit, à ses différentes activités.

Mais que veut dire, au juste, formation sociale? Voici, brièvement. Puisque les paroissiens forment une communauté, ils doivent se préparer à vivre ensemble en société, en communauté, de manière à ce que dans ce groupement il y ait plus d'ordre, plus d'harmonie, plus de justice. Comme l'homme ne se conçoit pas en dehors de la société, il possède des devoirs, des droits et des besoins. Or, à l'église paroissiale, l'enseignement religieux lui a fait connaître quels sont ces devoirs, ces droits; lui a fait comprendre le but de l'existence humaine sur la terre. Il a appris, également, que le lien qui unit les paroissiens, les hommes entre eux, c'est l'amour, l'amour du prochain. Lui seul est le véritable ciment, qui tient ensemble les individus dans un tout harmonieux, où les efforts conjugués conduisent à une vie meilleure.

Reste, maintenant, à faire passer cet enseignement dans les réalités de chaque jour, dans le domaine de l'action. Si cette action touche, tout simplement l'individu, comme l'aumône à un pauvre, c'est un acte personnel de charité; mais si cette action soulage le sort du pauvre, par l'intermédiaire d'une société, d'une institution de prévoyance, cette action prend alors un caractère communautaire et cette société remplit une fonction sociale. Ainsi, toute institution qui travaille au développement intellectuel, moral et matériel de ses membres est une oeuvre sociale.

Comme la Caisse Populaire recherche principalement l'amélioration matérielle et morale de ses membres, elle est une oeuvre chrétienne, dont la portée est le progrès de chacun et de tout le groupe. Léon XIII disait: "Quelle est une oeuvre moralisatrice, capable de protéger, de sauvegarder le peuple".

Son caractère social

Et comment la Caisse Populaire exerce-t-elle son caractère social? De la manière suivante. Comme société de prévoyance elle habitue ses membres:

1) à pratiquer l'amour du prochain, l'esprit de solidarité, l'esprit communautaire;
2) à épargner en vue de se bâtir un capital, une réserve pour faire face à l'imprévu;
3) à utiliser le crédit d'une façon intelligente;
4) à servir de trait d'union entre ceux qui possèdent plus et ceux qui ont moins;
5) à développer, en chacun, le sens de l'initiative, de l'ordre, de l'économie;
6) à se renforcer par la pratique de la modération, par laquelle tout sociétaire apprend à mettre un frein à ses désirs, aux exagérations de toutes sortes, à éviter tout gaspillage de temps, d'effort, d'argent, de sorte que chacun arrive à établir une véritable échelle des valeurs;
7) à fuir le mensonge, la fourberie, la calomnie: sources de nombreuses discordes;
8) à exercer dans toutes les relations humaines, la franchise et l'honnêteté la plus stricte; en toutes choses le respect et le culte de la vérité.

Réunions annuelles

A Ste-Agathe: le jeudi 1er février;

A St-Pierre: le mardi 6 février, à 8 h. du soir, au Centre récréatif;

A La Salle: le jeudi 8 février, à 8 h. du soir;

A Lorette: le vendredi 16 février, à la salle paroissiale.

La Fédération des Caisses canadiennes-françaises du Manitoba par Raymond Bernier.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat — Ecole secondaire — Grades 7 à 12

Vol. 13 no 3 — 2-2-62

Invitation aux anciens

Le dimanche 4 février on vous attend: comme amis pour une visite du souvenir, comme adversaires pour une rencontre sur glace contre les élèves actuels. Cette joute de gouret dira si vous conservez votre agilité et votre entrain ou si vous vous laissez embourgeoiser par la vie . . . Venez en grand nombre! Notre accueil chaleureux vous fera oublier les froideurs de ces derniers temps.

Témoignages

Un article paru dans le "Carillon News" du vendredi 19 janvier et présenté en traduction ci-dessous, nous cause beaucoup de fierté. Non pas cependant du genre que pourrait alimenter une stérile vanité. Que ces louanges nous parviennent au commencement de la Semaine de l'Unité, au milieu de l'année consacrée par l'Action Catholique à l'éducation chrétienne des loisirs, nous y voyons une invite à donner davantage ce double témoignage de l'exemple et de convictions apostoliques rayonnantes.

"Plusieurs fois ces dernières années, le Frère Valiquet et son collège ont reçu des équipes de gouret des quatre coins de la province. Ces visiteurs n'ont jamais été taquinés ou hués, qu'ils aient gagné ou perdu.

"Il semble que la première chose qu'un joueur apprend au collège, c'est d'être un bon perdant plutôt qu'un vainqueur enthousiaste. C'est là une attitude difficile à prendre, comme tout amateur de sport peut en témoigner. C'est assez facile d'enseigner à un joueur les lois fondamentales du jeu, mais de le former à laisser la glace en serrant la main des vainqueurs et à le faire en toute sincérité, c'est une toute autre chose.

"Nous avons été très impressionnés de l'hospitalité du collège. Il ne fait pas de doute que si les autres équipes manifestaient moins de haine (sic) et s'inquiétaient davantage de ne pas donner à leurs adversaires l'impression d'attenter à leur vie, le monde du sport s'en porterait beaucoup mieux.

"Nous saluons, chapeau bas, l'équipe des responsables, entraineur et gérant, pour le travail qu'elle accomplit au collège St-Joseph . . ."

Peter GUENTHER.

Calendrier

Le nouveau calendrier du culte de saint Joseph nous arrive tout frais, tout étincelant de couleurs. D'un format plus modeste que ses prédécesseurs, il accuse par contre un goût artistique indiscutable. Il a surtout le mérite de proclamer le cinquantenaire du transfert de notre communauté de Makinak (1904) à Otterburne (1912). Vive saint Joseph et vive le Père Goulet!

Les insolences d'un cadran

Depuis que notre chapelle s'est vue enrichie de ce meuble, chacun sans l'avouer ouvertement en a été remué. Le docteur Carrell ne parle-t-il pas du temps intérieur de chacun? En conséquence, nous avons tenu à ausculter chez tous ces battements silencieux pour y déceler ou l'enthousiasme ou la terreur. Voici où en est rendue notre enquête.

Taquin, un des plus jeunes, dit au préfet qu'il se réjouit de trouver un endroit de la maison où il peut en toute discrétion "régler sa montre". Un plus grand, versé dans les Saintes Ecritures, prétend qu'il ne méritera plus qu'à moitié le reproche du Maître: "Vous ne savez ni le jour ni l'heure . . ." Un troisième — je soupçonne sa contribution de n'être pas aussi spontanée — avoue qu'il avait déjà une tendance à profiter de ses séjours à la chapelle pour contempler l'éternité. Il conclut donc: "Je crains, pour l'avenir, une concentration moins profonde, vu qu'il me sera possible de vivre de l'air du temps".

Personnellement, je suis porté à appliquer à ce malencontreux cadran la formule en passe de devenir légendaire: "Il n'y a pas de . . . cadran problème, il n'y a que des . . . cadrans qui ont des problèmes . . ." Le nôtre se déplace, se décroche, disparait et réapparait. En attendant l'heure H où il décidera de nous fixer crânement, il faudra y regarder de près si l'on veut qu'il serve.

La Salle

Çà et là

Le mercredi soir 17 janvier avait lieu à l'école St-Hyacinthe l'assemblée annuelle du district scolaire pour le choix de deux nouveaux commissaires. MM. René Toupin et Gérard Arbez furent élus pour trois ans, remplaçant M. Georges Bernuy et Mme Aimé Cormier, dont le terme d'office avait été terminé depuis juillet 1961 par M. Germain Cormier. Mme Pierre Simard assume de nouveau les fonctions de secrétaire.

A l'occasion de la visite récente de M. et Mme Victor Hogue et leurs jumelles de Ste-Dorothée, P.Q., un souper familial ainsi qu'une réunion intime de parents et amis eurent lieu chez M. et Mme Ulysse Hogue.

M. et Mme Philias Poirier, de Haywood, à leur retour d'un voyage à North Hollywood, Californie, ont passé quatre jours chez M. et Mme Aubert Poirier, lors de la semaine du 24 décembre.

Le dimanche 14 janvier, M. et Mme Réal Bélisle, de St-Norbert, ont visité leur tante, Mme Virginie Girardin.

Le petit Louis, bébé de M. et Mme Aubert Poirier, fit un stage à l'hôpital général de St-Boniface, du 19 au 26 janvier, pour un commencement de pneumonie.

Le comité de direction de la Caisse Populaire est heureux d'annoncer la tenue de l'assemblée annuelle qui aura lieu le jeudi 8 février à 8 h. p.m., à la salle paroissiale. Les sociétaires et les intéressés sont priés d'assister en grand nombre. Parmi les orateurs et les invités l'on remarque les noms de MM. les abbés Adélard Couture, Albéric St-Laurent et Gabriel Poitras, MM. Raymond Bernier et Pierre Frossais, ainsi que M. et Mme Joseph De Ambrosis. Cordiale bienvenue à tous!

Le Pape envoie $1,000 au Fonds de secours à l'enfance

NATIONS UNIES — Le cardinal Cicognani, secrétaire d'Etat du Vatican, a fait parvenir au nom du pape Jean XXIII un chèque de $1,000 au Fonds de secours à l'enfance.

Dans une lettre accompagnant ce chèque, le cardinal Cicognani déclare que le pape espère que l'oeuvre du Fonds de secours à l'enfance sera "bénie par le succès".

Pour ta Fête, Armand — 1962

Je t'enverrai des fleurs pour porter un message
Tout rempli de parfums, semés dans la verdure.

Tu trouveras d'abord la touffe violette,
Qui, dans la mousse humide pour toi, a dû fleurir.

Tout près, entrelacées, deux humbles pâquerettes
Se sont aussi blotties pour un peu mieux s'unir.

Voici deux trois oeillets, dont l'arôme superbe
Sur la tendre fougère, doucement se répand.

Quelques myosotis, piqués là sur une herbe,
Prennent place au bouquet pour te voir souriant.

La gerbe porte encore une très belle rose
Qui, à chaque moment, chaque instant de ton jour,

T'apportera mon coeur et ma pensée enclose,
Te répétant toujours beaucoup de mon amour.

Je t'enverrai des fleurs pour porter un message
Tout rempli de parfums, semés dans la verdure.

Thérèse Goulet-Courchaine,
St-Adolphe, Man.

Dédié à Armand Goulet,
Chambre 3121,
Hôpital Notre-Dame, Montréal.

Au Juniorat de la Ste-Famille

RESPONSABLE: Claude Guénette

Bingo

Le dimanche soir 21 janvier, le Père Fortin, aidé de quelques syntaxistes, organisait un bingo au profit du laboratoire.

Les prix étaient des plus attrayants. Il y avait entre autres, un tourne-disques, un appareil de radio, des boites de chocolats. Avec des prix semblables, les cartes se vendirent comme de petits pains chauds, au grand désespoir d'un certain vendeur du nom de Guérard, qui comprit ce soir-là l'importance des mathématiques! Les profits furent de $33.84.

Le tourne-disques fut gagné par André Chaput, l'appareil de radio par son cousin, Raymond. Le Père Kerbrat et Robert Ronceray se méritèrent chacun une boîte de chocolats.

Merci aux organisateurs de cette soirée, qu'ils ont sû rendre intéressante. Bravo!

PIERRE et PAUL.

Joute hors-concours

Chez les petits, le samedi après-midi 20 janvier, nos "Etoiles" jouaient contre le club "C.P. A.C.", qui jusqu'ici cette année, n'a pas connu la défaite. Les "Etoiles" réussirent tout de même à faire partie-nulle: 4 à 4. Philippe Trottier et Roger Picard comptèrent chacun deux buts. Les trois étoiles de la partie vont à Roger Picard, Philippe Trottier et Denis Fillion.

Chez les moyens, les "Alouettes" à leur tour remportèrent une victoire de 8 à 7 contre l'école de St-Norbert. Jean LeGal fit le tour du chapeau, tandis que G. Cormier comptait deux points et que Marion, Paquin et Fillion en comptait un chacun. Robert Joyal obtint quatre assistances.

Chez les grands, le vendredi soir 19 janvier, les "Mazenods" remportaient la victoire contre l'équipe de St-Eustache, au compte de 4 à 2. Les compteurs furent Ronald Moret, Georges Legal(2) et Rénald Goulet.

Deux jours plus tard, dimanche après-midi, ils infligeaient une défaite de 7 à 1 à l'équipe de Somerset. André Chaput, Ronald Moret, Rénald Goulet, Georges Legal (2) et Jean-Paul Lemoine trouvèrent le fond des filets.

René De ROCQUIGNY,
Méthode,
Haywood, Man.

Résultats du premier semestre

Rhétorique: Roger Collet.

Belles-Lettres: J.-Yvon Rochon.

Versification: Michel McDonald.

XIe année: Claude Girardin.

Xe année: Gérald Paquin et René de Rocquigny.

IXe année: Gérard Jean, François Paradis et J.-Paul Marcoux.

VIIIe année: Maurice Roy, Marcel Cormier et Hubert Chaput.

Conduite, application et tenue: Albert Bourbonnière, René de Rocquigny, Gilles Delaurier, Gilbert Garand, Maurice Roy, Jacques Saquet et Paul Tétreault.

Ste-Amélie

Çà et là

Prompt rétablissement à M. William Landry, patient à l'hôpital de Ste-Rose depuis le 21 janvier, ainsi qu'à Mme Albert Labelle, qui fut hospitalisée durant une semaine.

Félicitations à M. et Mme Bernard Worrall (née Simone Pelletier) pour naissance d'un fils, le 24 janvier à l'hôpital de Ste-Rose.

MM. Benoit Labelle, Gaston Roussin et Doris Landry sont partis à Hudson, Ont., où ils travailleront.

Mme Eugène Neault se rendit à Ninette, la semaine dernière, avec M. Jos. Larivière, de Ste-Rose. Elle y visita M. et Mme L. Neault, patients au sanatorium de Ninette, Man. Son fils, Lucien, devait subir une opération, vendredi dernier. Prompt rétablissement à ces malades.

Que les dames et demoiselles n'oublient pas le cours alimentaire qui aura lieu le 6 février chez Mme C. Archambault. Bienvenue à toutes!

Ste-Rose-du-Lac

Sports

Depuis le 18 décembre dernier, le hockey bat son plein dans la Ligue "Big Four" qui comprend les villages de Laurier, Alonza, McCreary et Ste-Rose. Les parties en général furent très contestées, surtout entre les trois équipes en tête de la Ligue.

Les "Royals" de Ste-Rose étaient l'équipe gagnante jusqu'à la semaine dernière. Dans sept joutes elle resta invincible, mais la semaine dernière, le club de Laurier décida de mettre un terme à ses victoires en gagnant la partie au compte de 6 à 2. Dans les trois rencontres antérieures, les "Royals" avaient été victorieux dans deux parties et en avaient égalisé une. Encouragé par la défaite des "Royals" à Laurier, le club d'Alonza suivit l'exemple de Laurier et dans cette joute, les "Royals" furent battus par un compte de 8 à 3. Il faut dire cependant que dans deux joutes passées, le club d'Alonza essuya aussi deux défaites. La prochaine partie contre Alonza décidera qui sera champion de la Ligue.

Décès

Le dimanche 21 janvier, un pionnier de l'endroit rendit son âme à Dieu à l'hôpital général de Ste-Rose. Le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., bénit la dépouille mortelle de M. Edmond Didion, le mercredi 24 janvier.

Le défunt laisse dans le deuil deux soeurs, un frère et un neveu. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Caisse Populaire

Le mardi 30 janvier, à 8 p.m., la Caisse Populaire de Ste-Rose tint sa 18e assemblée annuelle. Elle avait pour but de fournir aux membres l'occasion de se renseigner sur les services de la Caisse et sur les avantages des membres actifs.

La Caisse possède aujourd'hui plus de 330 membres et dépasse un actif de $102,000.

Le programme de la soirée était comme suit: élection de nouveaux officiers; ratification du règlement d'emprunt; détermination du boni; compte-rendu des rapports des différents comités. Plus de détails paraitront dans la prochaine chronique.

Mme E. Dupuis, paroissienne estimée de St-Jean-Baptiste, est décédée

ST-JEAN-BAPTISTE — Le dimanche 18 janvier, la paroisse de St-Jean-Baptiste perdait une de ses bonnes paroissiennes, bien estimée de tous, dans la personne de Mme Edmond Dupuis. Elle rendit son âme à Dieu après une longue maladie supportée avec une patience et une résignation vraiment admirables, à l'âge de 84 ans.

La dépouille mortelle fut exposée à l'église le lundi après-midi jusqu'à l'heure des funérailles le mardi matin. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé David Roy, curé de St-Malo. M. l'abbé Raymond Roy prêta son précieux concours à la chorale dirigée par M. l'abbé Gérard Dionne, vicaire. Les servants de messe étaient tous des neveux de la défunte, MM. Roland, Eugène, Marc, Gérard et Arthur Dupuis.

Les porteurs étaient aussi des neveux, MM. Théodore, Florent et Camille Dupuis, Maurice Plamondon, Marcel Bernardin et Euclide Sabourin.

M. et Mme Edmond Dupuis, n'ayant pas eu d'enfants, se firent un devoir de prendre en mains l'éducation de deux jeunes de la paroisse qui sont M. Edouard Lavallée et aujourd'hui Mme Armand Sabourin. Malgré leurs nombreuses occupations, ces deux personnes reconnaissantes ont bien assisté Mme Dupuis durant sa maladie.

Remerciements

M. Edmond Dupuis remercie sincèrement les parents, amis et paroissiens qui lui ont témoigné de la sympathie et lui sont venus en aide à l'occasion de ce deuil récent.

Partie de cartes

Le dimanche 18 janvier avait lieu dans la salle paroissiale une grande partie de cartes organisée par les paroissiens de la partie ouest de la paroisse. Malgré le grand froid, cette soirée fut un vrai succès. Chacun des nombreux comités fit un beau travail et la soirée était agréable et intéressante. M. Arthur Vermette, le nouveau maire, était le président de cette organisation et voyait à ce que tout fonctionne bien. M. le Dr J.-H. Boucher agissait comme maître de cérémonies et remplit très bien sa tâche. Mme Denise Roy, institutrice de la VIe année, avait préparé avec l'aide de ses élèves des saynètes fort comiques exécutées avec beaucoup de talent. M. Noël Allard donna une démonstration de culture physique avec les filles de l'Institut Collégial. Ces demoiselles montrèrent leur habileté par leur parfait accord et leur gracieuse présentation.

L'orchestre de St-Jean-Baptiste fit entendre quelques morceaux de musique du bon vieux temps qui fit la joie des jeunes et des moins jeunes.

Un succulent goûter au poulet, préparé par Mme Georges Beaudette, termina cette belle soirée; le bon café chaud prépara les gens à affronter le froid pendant leur retour.

Baptême

Le 14 janvier: Viany-Hervé-Joseph, fils de M. et Mme Donat Dumontier, né le 5 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Perreault, de Ste-Anne-des-Chênes, Man.

Ste-Agathe

Çà et là

M. Léon Lécuyer, employé dans un hôpital de Montréal, est venu passer une semaine chez ses parents, M. et Mme Albert Lécuyer, à l'occasion des Fêtes.

M. et Mme Emile Joyal sont allés passer le Jour de l'An à Keewatin, Ont., chez leurs gendre et fille, M. et Mme Armand Marion.

M. et Mme Alex. Lemoine et leurs fils, Guy et Denis, ont fait un beau voyage à Vancouver, Portland et Seattle pendant les vacances de Noël.

Les paroissiens ont été très peinés d'apprendre le malheureux accident de travail survenu à M. Roger Péloquin, à Vancouver, qui lui coûta une jambe. Ses père et mère, M. et Mme Arthur Péloquin, sont partis le 4 janvier pour le voir et visiter leur fille, Lucille, et autres parents.

Baptême

Le 28 janvier: Joseph-Elzéar-Jean, fils de M. et Mme Emile Sorin, né le 21 janvier. Parrain et marraine, M. Yvon Sorin et Mlle Florence Dubé, oncle et tante de l'enfant.

Malades

Mme David Lemoine a subi une grave opération à l'hôpital de Morris au début de janvier; elle est maintenant revenue chez elle.

Mme Samuel Nolette a aussi subi une opération, la semaine dernière, au même hôpital.

M. Arthur Nolette est hospitalisé à Morris.

Entré à l'hôpital général de St-Boniface le 6 décembre, M. Maurice Lemoine était plus qu'heureux de revenir à son foyer le dimanche 21 janvier, en voie de guérison complète.

M. Jean Sorin a été transporté d'urgence à l'hôpital général de St-Boniface, au cours de la semaine dernière.

Mmes Gérard Lemoine et Albert Péloquin, toutes deux dans la même chambre à l'hôpital général de St-Boniface pour un temps, remercient bien sincèrement tous leurs visiteurs et ceux qui se sont intéressés à leur santé. La dernière rentrait chez elle le vendredi 26 janvier.

Bon courage et prompt retour à la santé aux malades et convalescents.

Lorette

Nouveau syndic

Le dimanche 28 janvier, après la grand-messe, M. Alfred Gauthier fut élu syndic de la paroisse remplaçant M. Paul-E. Gauthier, sortant de charge. Sincères remerciements à ce dernier pour les services rendus et bonne chance au nouvel élu.

L'A.P.M. et les loisirs

Le vendredi 19 janvier avait lieu la réunion mensuelle de l'Association de Parents et Maîtres, sous la présidence de M. Gaston Bohémier. Après la lecture des minutes par Mme Jean Cournoyer, le président présenta le conférencier invité, M. Georges Forest, président de la F.A.P.M.

Celui-ci débuta sa causerie en définissant le mot loisir et expliqua son importance. Les parents doivent coopérer et organiser assez de loisirs pour les besoins de la paroisse. Ceci prépare leur vie future et les problèmes seront solutionnés si tous se donnent la main pour voir à ce que le temps libre des jeunes soit occupé honnêtement.

Ensuite, parents et étudiants se groupèrent pour répondre aux questions du forum; l'on conclut que c'était une nécessité d'organiser des loisirs et que tous les parents devraient s'y intéresser en se rendant avec les jeunes pour les encourager.

M. Léon Desmarais remercia le conférencier de ses bonnes idées qui seront certainement profitables.

La réunion se termina par un goûter.

Nouveaux commissaires

Félicitations aux nouveaux commissaires élus dans les divers arrondissements de Lorette: M. Marcien Emond, élu pour le district de St-Cuthbert; M. Rosaire Jeanson, pour Lorette-Est; et M. Gérard Cournoyer, pour Lorette-Ouest. M. Jean Cournoyer remplace M. Denis Dorge pour Lorette Centre, et M. Emile Laurin remplace M. Joseph Grossman pour la division Seine.

Sincères remerciements à MM. Dorge et Grossman pour leur dévouement inlassable et l'intérêt qu'ils ont montré dans l'amélioration des écoles et dans les assemblées de l'A.P.M.

Bingo

Tous les dimanches, à 8 h. 30 p.m., dans la salle paroissiale, il y a bingo au profit de la paroisse. Tous sont les bienvenus!

Hockey

Les joueurs de hockey de Lorette se sont montrés victorieux dans plusieurs joutes. M. Louis St-Mars, président du club sportif, se dévoue beaucoup en s'occupant des loisirs chez les jeunes.

Décès

M. Emile Gauthier, âgé de 71 ans, autrefois de Lorette, est décédé, le 25 janvier, au sanatorium de St-Vital.

Le service funèbre eut lieu à Lorette à 10 h. a.m., le samedi 27 janvier. M. l'abbé R. Bouchard, vicaire, officiait, assisté de MM. les abbés R. Bélanger, curé, et Jean-Louis Caron, d'Ile-des-Chênes, comme diacre et sous-diacre. Mgr C. Désorcy, de St-Boniface, assistait au choeur.

Les porteurs étaient cinq neveux du défunt, MM. Joseph Désorcy, Raymond Gauthier, Emile Rémillard, Armand Marcoux et Roland Arpin, ainsi qu'un cousin, M. Roger Gauthier. MM. Urbain Marcoux, un neveu, et Paul Gauthier, un cousin, firent la quête. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Lorette.

Le défunt laisse dans le deuil trois soeurs, Mmes Georgina Marcoux, Raphaël Arpin (Eva) et Edmond Mondor (Corinne), ainsi que plusieurs neveux et nièces, entre autres, Mme Laurier Régnier (Rachel) et Mme J. Désorcy (Noëlla), avec qui il demeura pendant plusieurs années.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

St-Lazare

Partie de gouret

Le club de gouret intermédiaire rencontrait celui de Mamiota le dimanche 28 janvier dans une joute de la ligue Riding Mountain. L'équipe de St-Lazare surprenait les spectateurs en remportant une victoire par le compte de 9 à 6.

Les parties de gouret à venir seront seulement des parties d'exhibition. L'équipe locale a fini cinquième dans une ligue comprenant sept équipes; alors ce n'est pas trop mal pour la première année.

Pendant ce temps, les plus jeunes continuent à gagner toutes leurs joutes. Ils donnaient encore la défaite à deux équipes de Birtle la semaine dernière et contrairement à leurs aînés, ils sortent toujours victorieux.

Incendie désastreux

Un incendie survenu le samedi soir 6 janvier ravageait une étable chez M. Arthur Fenez. Plusieurs gens du village se rendaient au secours de ce dernier et, après trois heures de travail, venaient à bout de combattre le feu et de l'empêcher de s'étendre aux autres bâtisses.

Tout de même, M. Fenez perdait dans ce feu quatre vaches et 19 porcs. Il est consolant cependant de voir que le tout était assuré.

Décès

Sincères condoléances aux membres de la famille Wilson qui perdaient un frère, M. Bob Wilson, malade depuis longtemps à l'hôpital général de St-Boniface.

Ste-Anne-des-Chênes

Çà et là

Des 63 hommes et jeunes gens qui ont suivi les exercices de la retraite fermée à St-Norbert (Villa-Maria) en fin de semaine, on en comptait exactement 17 de Ste-Anne. Félicitations.

Les enfants de choeur revêtiront officiellement, pour la première fois, leurs nouvelles soutanes, dimanche prochain.

Une grande soirée dramatique à Ste-Anne, c'est un événement à ne pas manquer. Elle aura lieu le dimanche 18 mars.

M. Roland Freynet a été choisi comme secrétaire-trésorier du District Consolidé de Ste-Anne.

M. Alexandre Bériault, un des plus sympathiques doyens de la paroisse, a été malade. Son grand âge lui réserve, on l'espère, d'autres belles années parmi nous.

Savez-vous que M. Rosaire Desrosiers, déjà responsable du transport des écoliers dans un des districts, vient d'obtenir un permis général de transport par autobus?

St-Pierre

Chevaliers de Colomb

Le dimanche 21 janvier avait lieu, au restaurant Le Routier, un déjeuner-communion pour les Chevaliers de Colomb. Du nombre des 31 frères présents se trouvaient trois des six nouveaux initiés qui participaient pour la première fois à une réunion intime de Chevaliers. Quelques frères présentèrent de bons points, tels la retraite fermée à St-Norbert et le prochain bonspiel des Chevaliers. Le Grand Chevalier, M. Amédée Bourgeois, parla des projets à considérer pour les prochains mois.

Va-et-vient

MM. Jacques et Georges Chenard, tous deux médecins et fils de M. et Mme Gérard Chenard, sont venus passer quelque temps à St-Pierre en compagnie de leurs épouses. Jacques est actuellement à Montréal et Georges vient de se rendre en Indo-Chine, où il sera au service des Nations-Unies pendant un an.

Mlle Patricia Côté, fille de M. et Mme Paul Côté, passa également quelques semaines chez ses parents, à St-Pierre. Elle est retournée à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, P.Q., où elle est employée comme technicienne depuis près d'un an.

Curling

Dans le bonspiel annuel de curling, cette année, les dames remportèrent plus de palmes que les hommes. Le caporal H. J. Rokosh s'assura des honneurs chez les hommes, tandis que Mlle Olive Roy, Mme Léon Gagné et Mme Fernand Bérard remportèrent des prix dans les différentes joutes, chez les dames. Il ne faut pas oublier de mentionner aussi que M. Philippe Roy remporta des succès dans le bonspiel des Chevaliers de Colomb à Winnipeg, et que Mme Lionel Péloquin se méritait un prix dans le bonspiel de St-Malo.

Décès

Le mercredi 17 janvier est décédé subitement à sa demeure à Bezanson, Alta, M. Alfred Vinet, né à St-Pierre le 27 septembre 1885. Le défunt laisse dans le deuil son épouse, cinq enfants, cinq soeurs et deux frères.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Les missionnaires n'ont pas "négligé" les langues indiennes au Canada

par Henri Béchard, S.J., vice-postulateur de la cause de la vénérable Kateri Tekakwitha

"On a négligé, lit-on dans la réclame de M. Robert Hollier pour son dictionnaire français-iroquois, les langues indiennes au Canada, car il n'existe aucun dictionnaire du dialecte iroquois qui soit actuel". Ce problème, **ça vous regarde**, puisqu'il s'agit de la langue de la vénérable Kateri Tekakwitha.

Je ne suis pas du tout sûr que les Pères Oblats admettraient qu'on ait négligé les langues indiennes du Canada, du moins pour ce qui concerne les langues non-iroquoises. Le lexique de M. Hollier serait "le premier rédigé depuis 1878". Pourtant, M. James Constantine Pilling dans sa **Bibliography of the Iroquoian Languages**, en 208 pages de texte serré, aligne le titre de centaines et de centaines d'études sur l'iroquois et les dialectes dérivés. Plus d'une centaine à partir de 1880.

Dès la fin du siècle dernier, les missionnaires à Caughnawaga — séculiers, oblats et jésuites — se sont montrés dignes de leurs prédécesseurs. Pour ne mentionner que les trente dernières années, le R. P. Conrad Hauser, S.J., a enrichi la bibliothèque musicale de la Mission en adaptant les textes latins, français et allemands, traduits en iroquois actuel, à la musique de Palestrina, Beethoven, Mozart, Franck et Noyon.

Dès 1937, le R. P. Réal Lalonde, S.J., aidé du R. P. Alfred Bernier, S.J., fondateur et doyen de la Faculté de musique de l'Université de Montréal, ont continué ce travail . . . de bénédictin! En 1940, les Iroquois offrent en primeur un cantique à Kateri, composé par le Père Bernier avec les paroles iroquoises du Père Hauser.

Au printemps de 1955, le R. P. Martial Caron, S.J., qui a déjà mérité le **Prix national d'art dramatique** fait endisquer en iroquois moderne l'**Hymne à Kateri Tekakwitha**, l'**Ave Verum** de Mozart, d'autres hymnes et l'**Introit** grégorien de la messe de minuit. Pendant ses sept années à St-François-Xavier, la mission de Kateri, le Père Caron reprend tout le plein chant iroquois, plusieurs messes polyphoniques, par exemple de Yon, Perosi, Tosi, Rossini, Mulmeester et Carnavali, des motets de Piehl, Mozart et Verhelst.

Il est plus d'une façon de s'intéresser à une langue. Faut-il vraiment affirmer qu'on a négligé l'iroquois actuel à Caughnawaga?

Connaissez-vous Kateri? Demandez un exemplaire de la brochure "Kateri" au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites à Caughnawaga (Québec).

Service modèle de pompiers à Ste-Rose-du-Lac, Man.

STE-ROSE-DU-LAC — L'équipe de pompiers du village de Ste-Rose-du-Lac s'est méritée des décorations officielles pour son travail efficace à maintenir au minimum les pertes par incendies. L'hon. John Carrol, ministre du Travail, a présenté, le 24 janvier, les épingles du Manitoba au maire et à l'équipe de pompiers volontaires pour leur beau travail.

L'hon. Carrol, ministre chargé d'administrer le programme provincial de prévention des incendies, a cité ce village en exemple de ce que l'on peut faire quand une population se décide à agir après de grosses pertes dues au feu.

L'histoire de Ste-Rose débuta il y a deux ans. Une explosion détruisit un entrepôt et le feu suivit brûlant en plus une maison voisine. Une semaine plus tard, un éclair frappait l'église, le plus haut édifice du village, et la réduisit en cendres. C'était une perte de $200,000 d'un seul coup.

Le village de 700 personnes, fondé à la fin de l'autre siècle et incorporé en 1921, a encore plusieurs bâtiments datant des débuts. Cependant, il n'a pas de système d'eau.

Etablir un système complet de prévention d'incendies était un fardeau public trop lourd. On en fit toutefois un commencement. On organisa une équipe de dix pompiers volontaires. Des pratiques suivirent, puis l'achat de deux camions à pompes usagés. Mais l'eau manquait toujours. Après consultation avec le bureau du commissaire provincial, l'on construisit une salle à incendies pratique et peu dispendieuse; en dessous une citerne en ciment de 55,000 gallons. L'eau de la pluie qui tombe sur le toit y est dirigée.

Le coût total de ces installations fut de $6,700, contribué en partie par le Conseil du village et par des souscriptions. La citerne a coûté $1,954, l'équipement $2,062. Les pompiers eux-mêmes ont contribué la somme de $346 pour l'achat de la sirène qui annonce le midi et les six heures du soir.

Ste-Rose-du-Lac a donc aujourd'hui un convenable service volontaire de prévention d'incendies. Les pompiers font des exercices à l'école et des inspections au village. Chacun a assisté à des cours de pompiers. La responsabilité du maintien de l'équipement change à chaque mois.

En 1961, la brigade reçut 26 appels au feu. Le total des dommages fut inférieur à $1,000 et encore, la plus grosse perte fut en dehors des limites du village.

La remise des épingles par le ministre coïncidait avec l'achèvement de la construction de la salle des pompiers et de la citerne. Il louangea les "mangeurs de fumée" de Ste-Rose et souligna l'ingéniosité d'un si bon service organisé à peu de frais. "C'est la base de notre démocratie que des gens donnent de leur temps libre pour le bien et la protection de leur milieu, a conclu le ministre Carrol, et Ste-Rose-du-Lac a donné un bel exemple aux autres petits villages".

Dunrea

Remerciements

Les familles Arthur Paradis et Edmond Beaupré désirent remercier cordialement les nombreuses personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de Mme Henri Beaupré, soit par visites, offrandes de messes et de fleurs, envois de cartes de condoléances ou assistance aux funérailles. Leur reconnaissance va surtout à M. l'abbé G. Gervais, curé, qui réconforta si souvent la chère malade par ses visites assidues, ainsi qu'aux Révérendes Soeurs du couvent.

Malades

Prompt rétablissement à Mme René Côté qui a subi dernièrement une opération chirurgicale à l'hôpital de Brandon, ainsi qu'à Mme Armand Beauchemin et à Mlle Aurélie Boulet encore hospitalisées à St-Boniface.

Mme G. Delaronde est toujours à l'hôpital de Wawanesa, mais son état de santé est meilleur, ainsi que celui de M. Pierre Aubin, qui fut victime d'un accident, récemment.

Mme Napoléon Boulet est de retour au foyer, où elle se remet d'une malencontreuse maladie qui la retint pendant quelques semaines à l'hôpital de Killarney.

Va-et-vient

M. et Mme Lucien Légaré sont de retour de leur promenade de quelques semaines parmi leur parenté de Ste-Rose et St-Boniface.

La Rév. Sr Marie-de-l'Incarnation, directrice de l'école consolidée, qui fut absente pendant quelques semaines pour cause de maladie, est heureusement de retour et a repris sa classe cette semaine. Mme Gérard Boulet la remplaçait pendant son absence.

Le dimanche 28 janvier, M. et Mme Alphée Labossière sont allés chercher leur fils, Florent, hospitalisé à St-Boniface depuis quelques semaines. M. et Mme Athanase Lavoie les accompagnaient.

Tous les amis de Mlle Clémence Paradis, fille de M. et Mme Arthur Paradis, lui souhaitent bons succès dans les études qu'elle entreprend depuis peu pour devenir hôtesse de l'air. Elle est partie depuis quelque temps pour l'école d'aviation de St-Jean, P.Q.

Mariage Boily-Bernardin bénit à Elie, le 13 janvier

ELIE — Le samedi 13 janvier, M. l'abbé H. Roy, curé, bénissait le mariage de Mlle Stella Bernardin, fille de M. Magloire Bernardin et de feu Mme Bernardin, d'Elie, à M. Roger Boily, fils de M. et Mme N. Boily, de St-Boniface.

Au son d'une marche nuptiale, jouée à l'orgue par Mme Léo Lévesque, la mariée fit son entrée à l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe en satin broché genre fourreau avec une ample jupe superposée. Son voile court était retenu par une couronne de perles et son bouquet se composait d'oeillets blancs et de lierre.

La fille d'honneur, Mlle Jeannine Allard, amie de la mariée, portait une robe en poult-de-soie rouge avec chapeau assorti. Son bouquet se composait d'oeillets blancs.

Le garçon d'honneur était M. Aimé Boily, frère du marié.

Une réception suivit pour les familles Boily et Bernardin à la salle Légion de St-Vital.

Après un voyage dans le sud des Etats-Unis, les nouveaux époux résideront à St-Boniface.

Va-et-vient

MM. Charles Chabot et Adélard Dufour sont partis en voyage en Californie.

M. Laurent Chabot est de retour d'un voyage au Texas.

M. et Mme Armand Bouchard et leurs deux fils, Charles et Armand, firent un voyage à Vancouver, C.-B., récemment.

M. et Mme Edouard Chabot sont partis en voyage à Montréal.

M. l'abbé H. Roy, curé, accompagné de M. Lucien Debreuil, visita le sud des Etats-Unis, récemment.

Baptême

Brigitte-Jeannette-Marie, fille de M. et Mme Fernand Allard. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Allard.

Abbeyville

Le 28 janvier est décédé à l'hôpital général de Winnipeg, M. Joseph-Alfred Desjarlais, âgé de 72 ans, de Deerhorn, Man.

Les prières furent dites le mardi 30 janvier et dirigées par le R. P. F.-J. Surette, O.F.M. Le service funèbre fut chanté le mercredi matin 31 janvier à 11 h. dans l'église de St-Augustin d'Abbeyville, Man., par le R. P. A. Parent, O.M.I., curé de Lundar, Man. L'inhumation eut lieu au cimetière local.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Laura, de Deerhorn, Man.

PARIS — Dans l'encyclique "Mater et Magistra", le pape Jean XXIII demande que la doctrine sociale de l'Eglise soit "traduite en termes concrets dans la réalité". Une connaissance théorique des principes et des directives ne serait pas suffisante, bien qu'elle constitue la première étape indispensable. Les grands groupes sociaux sont donc appelés à confronter leurs problèmes propres avec l'enseignement qui convient à tous. Cette actualisation incombe tout d'abord à ceux qui ont la charge de ces groupes et en discernent mieux les situations et les besoins concrets.

Laurier

Mariage Bouchard-Lambert

Le samedi 27 janvier, Mlle Annette Lambert unissait sa destinée à celle de M. Gilles Bouchard. MM. Clément Bouchard et Wilfrid Lambert étaient garçons d'honneur, tandis que Mlles Lucille Bouchard et Anita Verley étaient filles d'honneur.

La réception eut lieu en la salle du village où plus de 125 invités assistèrent. Un grand nombre de parents et amis vinrent présenter leurs meilleurs voeux aux nouveaux époux au cours de la soirée.

Ouverture officielle du terrain de curling

Grâce au dévouement et à l'initiative d'un bon nombre de citoyens, Laurier est maintenant doté d'un joli terrain de curling. L'ouverture officielle avait lieu le vendredi 19 janvier. Plusieurs amis de Ste-Rose et McCreary se joignaient à Laurier pour la circonstance.

M. Gray coupa le ruban et M. A. Montsion remercia l'assistance. Le terrain comprend deux glaces et quatorze équipes s'affronteront au cours de l'hiver. Les volontaires qui ont aidé à faire de cette entreprise un succès furent MM. Aimé et Raymond Van Humbeck, Adélard et Clarence Boisvert, Guy et Joseph Deremiens et Arthur Montsion. La secrétaire est Mme Aimé Van Humbeck.

Çà et là

M. et Mme Louis Saquet sont partis pour un voyage de deux mois en France.

Le tournoi annuel de hockey aura lieu le dimanche 4 février.

Letellier

40 ans de mariage

Le mercredi 24 janvier, M. et Mme Joseph Damphousse ont fêté leurs 40 ans de mariage à Letellier. La fête débuta par la messe à 4 h. p.m., suivie d'un souper familial à la maison paternelle, où huit des neuf enfants étaient présents. Les Rév. Srs Gérard-Ernest et Thérèse-Couderc (Simone et Aline), SS.NN. J.M., de St-Boniface, étaient du groupe.

Dans la soirée, on se rendit à la salle Mémoriale, où plusieurs parents et quelques amis se joignirent aux jubilaires et à leur famille pour fêter ensemble. M. Bernard Ayotte agissait comme maître de cérémonies et présenta un appareil combiné de télévision-radio-phonographe. M. Damphousse offrit ses remerciements ainsi que ceux de son épouse.

Malades

M. Joseph Dupuis est patient à l'hôpital général de St-Boniface, où il devra probablement subir une opération.

Mme Fred Jubinville est patiente à l'hôpital de Morris.

Naissance

A M. et Mme George Dyck (née Alice Délorme) est née une fille à l'hôpital d'Altona, le 18 janvier.

Va-et-vient

M. et Mme Joseph Baudry, de Lampman, Sask., ont passé la fin de semaine à Letellier. Ils retournait à leur demeure après un séjour d'un mois à Aylmer et St. Thomas, Ont.

M. Marcel Boire, de Benson, est retourné chez lui après avoir visité sa parenté à Letellier.

Mme Rose-Alma Comeault est partie pour Windsor et Detroit, où elle visitera ses deux filles.

St-Laurent

Remerciements

M. et Mme Henri Boucher remercient très chaleureusement, par la voie du journal, tous ceux et celles qui ont été assez généreux pour leur offrir une veillée-surprise de bingo à l'occasion de leur malchance survenue il y a quelques semaines alors qu'un incendie détruisit leur garage et tout son contenu, tracteur, camion, semeuse et nombre d'autres articles. En quelques minutes, tout était réduit en cendres et rien n'a été sauvé. Encore une fois merci beaucoup aux amis généreux.

Quarante-deux équipes participent au bonspiel de N.-D.-de-Lourdes

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le dixième bonspiel ouvert qui a eu lieu récemment remporta un grand succès. Quarante-deux équipes y prirent part. Les villages représentés étaient les suivants: Altamont, Cardinal, St-Lupicin, Somerset, Swan Lake, Cypress River, Holland, Treherne, St-Claude, Rathwell, Notre-Dame et Pratt.

Voici la liste des équipes gagnantes dans chaque compétition: 1ère compétition — 1er prix, l'équipe de Louis Comte, de Notre-Dame-de-Lourdes, avec Jean-Baptiste Bazinet, Irénée Teffaine et Raymond Comte; 2e prix, François Fouasse, de Notre-Dame-de-Lourdes, avec Marcel Beaudry, Maurice Durand et Albert Fouasse; 2e compétition — 1er prix, l'équipe de O. Dalzel, de Swan Lake; 2e prix, l'équipe de Louis Comte, de Notre-Dame-de-Lourdes; 3e compétition — 1er prix, l'équipe de G. Matchett, de Treherne; 2e prix, l'équipe de Meinrad Roch, de Notre-Dame-de-Lourdes; 4e compétition — 1er prix, l'équipe de Jack Litton, de Rathwell; 2e prix, Wayne Bradley, d'Altamont.

L'équipe de Louis Comte, de Notre-Dame-de-Lourdes, remporta le grand prix "Grand Aggregate" pour avoir remporté le trophée du tournoi et gagné le plus grand nombre de joutes dans les première et deuxième compétitions.

M. Meinrad Roch, président du Club de Curling, au nom du comité, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont aidé, soit par leur travail, soit par leurs dons de beaux prix, à assurer le succès de ce sport d'hiver. Merci également aux dames qui se sont dévouées pendant de longues heures à servir les goûters. Un cordial merci à M. Eugène Coutant, gardien du curling, et à son assistant, M. Auguste Pantel, qui ont si bien accueilli les équipes pendant le bonspiel. Remerciements à MM. François Fouasse et Louis Comte qui méritent de grandes félicitations de la part des équipes étrangères. Avec l'aide de tous, ce bonspiel fut une vraie réussite.

Deux équipes de Notre-Dame-de-Lourdes ont participé cette semaine au bonspiel de St-Claude, l'équipe Notre-Dame Electric (Yves Julien, Hubert Robitaille, Armand Durand et Albert Julien) et l'équipe Notre-Dame Hotel (Hubert Durand, Gabriel Roch, Emilien Pantel et Marcel Roch).

Le grand bonspiel de Winnipeg commencera le 5 février prochain. L'équipe de Notre-Dame Hotel y ait enregistré (Léo Moreau, Henri Dupasquier, Marcel Weicker et Marcel Roch). On souhaite à tous succès et bonne chance.

Bébé de l'année

Eileen-Marie-Suzanne, fille de M. et Mme Marcel Deroche, née le 10 janvier à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes, est la bénéficiaire des nombreux cadeaux réservés au premier bébé de l'année. Félicitations aux parents.

Voici la liste des donateurs qui ont répondu avec joie, comme par le passé, à la demande des Dames Auxiliaires: M. l'abbé Marcel Dacquay, curé; les religieuses du couvent; les religieuses enseignantes de l'école secondaire; le personnel enseignant religieux et laïc de l'école élémentaire; les Dames Auxiliaires; M. le Dr Hubert Delaquis; Mme Marcel Boulic, crèmerie Notre-Dame; le personnel du bureau de téléphone; Marcel Delaquis, garage; J.-B. Deroche, garage; Josaphat Le Néal, Hillside Motors; Marcel Roch, hôtel Notre-Dame; la Coopérative de Lourdes; Bazin Frères, l'Union commerciale; Magasin Delaquis; Yves Julien, Notre-Dame Electric; Emile Paulhus, garage; Meyer Frères, boulangerie; Albert Moulin, restaurateur; Marcel Weicker, barbier; Joseph Deroche, gérant de la Caisse Populaire; Meinrad Roch, magasin de nouveautés; M. le Dr Louis Delaquis; Jean Delaquis, agent d'assurances; Marcel Beaudry, gérant de l'élévateur Pool; Raphaël Vérignier, plan de semences; René Monchalin, gérant de l'élévateur fédéral; Marcel Lejeune, gérant de Beaver Lumber; Albert Auger, maître de poste; Lionel Brisson, agent du CNR; Mme J.-B. Pantel, lingerie pour dames et enfants; Simone Bruneau, coiffeuse; Berthe Weicker, représentante d'Avon; et Mme Louis Fouasse.

Décès de M. Albert Rosset, âgé de 27 ans, à St-Claude

ST-CLAUDE — M. Albert Rosset, âgé de 27 ans et 9 mois, est décédé à l'hôpital de St-Claude le lundi 8 janvier.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Marie Picton; deux fils, Normand et Gérard; sa mère, Mme Rosabelle Rosset, de St-Claude; quatre soeurs, Angèle (Mme Rhéal Laliberté), de Maillardville, C.-B., Annette (Mme Gaétan Cormier), de Grouard, Alta, Marie (Mme Lucien Gauthier), et Claudette, de St-Claude; trois frères, Denis et Donald, de St-Claude, et Gilbert, au collège de St-Boniface.

Le mercredi 10 janvier, M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé, chantait le service funèbre, assisté de MM. les abbés Joseph Choiselat et Louis-Philippe Jean, comme diacre et sous-diacre.

Les RR. PP. Jolicoeur et St-Arnaud, S.J., assistaient au choeur. Les porteurs étaient MM. André Rosset, Albert Goulet, Denis Gobin, Henri Hince, Lionel Rey et Raoul Gauthier, cousins et amis du défunt.

Remerciements

La famille Rosset désire exprimer sa reconnaissance à toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de cette épreuve.

Film

Le lundi matin 22 janvier, les élèves des 4e à 12 années se rendirent à la salle paroissiale pour voir le film "Chiffonniers d'Emmaüs". Ce film intéressant tint l'attention de tous les élèves. Dans l'après-midi, le R. P. L. Guy eut la bonté de venir discuter le film avec les élèves de l'école secondaire. Il a expliqué les manières possibles de procéder et les points à discuter dans un Ciné-Club. Ensuite, il parla aux élèves des 11e et 12e années sur les cours universitaires donnés au collège, ce qui intéressa surtout les futurs maîtres et maîtresses ainsi que les gardes-malades.

Baptêmes

Le 16 janvier: Gérard-Joseph-Lionel, fils de M. et Mme Roland Dondo, né le 9 janvier. Parrain et marraine, M. Lionel Dondo et Mlle Lucette Dondo. Félicitations au premier bébé de l'année.

Le 21 janvier: Marina-Louise, fille de M. et Mme Louis Philippot, née le 12 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Gédéon Manaigre.

Le 22 janvier: Louis-Charles, fils de M. et Mme Alain Cormier, né le 15 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Arsène Girardin.

Gouret

Le gouret à St-Claude continue de compter ses victoires. Jusqu'à présent, il n'a connu aucune défaite. C'est sans doute, pour une grande part, dû aux entraîneurs, MM. André Bazin et Georges Rey, et aux nombreux amis qui viennent encourager les joueurs. Le 19 novembre, l'équipe de l'école secondaire connut une victoire contre Mariapolis, à Swan Lake, au compte de 4 à 3. Le dimanche 21 janvier, les équipes de St-Daniel et Elm Creek combinées, toutes deux ayant déjà été défaites par St-Claude, à tour de rôle, vinrent bien résolues d'en sortir victorieuses. Malgré cela, la victoire fut pour St-Claude, au compte de 6 à 4.

Le jeudi 25 janvier vit une partie importante pour les joueurs de l'école secondaire, car une nouvelle victoire assurait à leur équipe première place dans la ligue de la Montagne. Après une dure joute, ils sortirent victorieux au compte de 4 à 1 contre Notre-Dame-de-Lourdes. L'on remarquait, ce soir-là, parmi les nombreux spectateurs, les maîtres et maîtresses de l'école secondaire qui sont venus prêter main-forte par leur encouragement autant que par leurs cris. La seule défaite des jeunes de St-Claude fut celle du dimanche 28 janvier, lorsque les hommes mariés ont défait les jeunes au compte de 6 à 4. Bravo!

Cours

A la salle Radaz de St-Claude, le 7 février, un cours d'une journée sera donné sous les auspices de la Société d'Agriculture. Il portera sur l'entretien et l'alimentation des animaux de race laitière, la production de la crème et sur tous les problèmes que d'installer une plomberie chez vous.

Vers la deuxième semaine de février commencera un cours de préparation au mariage pour ceux qui doivent se marier dans les deux prochaines années ou qui se sont mariés durant les trois dernières années. Il y aura 15 à 18 réunions très intéressantes et aussi profitables.

A la fin de mars, il y aura un cours d'une semaine qui fournira les informations nécessaires pour faire sa propre plomberie. Ce cours sera donné par des plombiers qualifiés et deux ingénieurs agronomes. Un professeur ira chez vous pendant une journée et demie pour vous aider à cette installation si vous décidez

Réunion annuelle

A la réunion annuelle des commissaires du district de St-Claude, la décision fut prise que sept commissaires soient nommés au lieu de cinq. Cette décision sera en essai l'an prochain. MM. Jean Durupt et Hilaire de Rocquigny furent réélus pour une période de trois ans.

Notre vie économique



La préparation de prescriptions exige plusieurs années d'étude



— III —

Au moment de mon arrivée au rendez-vous, le pharmacien préparait consciencieusement une prescription médicale: "Trois cuillerées à thé de citrate de potasse, de citrate de sodium et de teinture de hyoscyamus; du fermentol en quantité suffisante pour quatre onces: q i d p c et a s", c'est-à-dire quatuor in die, post cibos et ante somnum, ou, en bon français, à prendre quatre fois par jour, avant les repas et au coucher. Puis il se met à compter de petites pilules blanches, à empaqueter une bouteille de capsules . . . Pendant qu'il déchiffre l'écriture du médecin et son latin professionnel et qu'il mêle avec exactitude les ingrédients du remède qui apportera soulagement ou guérison au malade, je me permets de circuler derrière les comptoirs pour "admirer" la multitude des bouteilles et boites de toutes grandeurs, chacune décorée de son étiquette au nom savant et d'une analyse chimique du contenu. Je me sens vraiment en pays inconnu.

Commerce . . . et profession

Car une pharmacie n'est pas d'abord l'endroit où on peut facilement se procurer des cartes de souhaits, des appareils photographiques et des films, des boîtes de chocolats, etc. Cet aspect "commercial", il est vrai, est un écran qui cache parfois aux yeux de certains clients la vraie raison d'être du professionnel qui les sert avec un sourire. Ce dernier n'a certainement pas fréquenté l'université pendant quatre ans pour apprendre à vendre des produits de beauté.

De fait il trouve sa satisfaction à préparer une prescription ou à vendre tel remède patenté, car il sait de science certaine que son produit va obtenir tel excellent résultat. Il ne lui appartient certes pas de diagnostiquer les maladies, mais de savoir comment les guérir par tel ou tel remède. En passant les prix ont tendance à diminuer depuis quelques années, selon les trois pharmaciens de St-Boniface que j'ai rencontrés ces derniers jours. D'ailleurs, ont-ils précisé, selon les statistiques gouvernementales, que les Canadiens dépensent quatre fois plus pour le tabac, et trois fois plus pour la boisson que pour les remèdes.

Aujourd'hui, les médecins ne prescrivent presque plus de remèdes que le pharmacien aura à préparer ou mélanger lui-même. "A peine 20 pour cent". Les remèdes sont préparés d'avance dans les manufactures et mis sur le marché. Ce qui oblige le pharmacien désireux de bien servir les malades, de se tenir au courant des nouvelles spécialités qui sortent constamment des manufactures, où elles sont confectionnées par des médecins, des pharmaciens, des biochimistes qui ont à coeur le bien de l'humanité souffrante. C'est pourquoi, dans les bureaux de chacun des pharmaciens qui m'ont reçu, j'ai vu de nombreuses revues professionnelles et il était évident que cette littérature est lue et étudiée attentivement. Les médecins eux-mêmes se sentent en confiance et viennent, à l'occasion, consulter leurs "confrères" afin de savoir ce qu'ils pourront vraiment prescrire à l'occasion.

Graves précautions

Dans un coin discret de la pharmacie, il y a toujours un coffre-fort où l'on conserve précieusement les narcotiques, les drogues, les barbituriques, etc., qui ne peuvent être vendus que sur prescription médicale, à renouveler chaque fois. Le pharmacien doit, de plus, enregistrer avec précision chaque vente. Au moins quatre fois par année il envoie à Ottawa les feuilles du registre déjà remplies, d'où elles ne reviennent pas. Et, parfois à l'improviste, il reçoit la visite des inspecteurs du gouvernement fédéral qui viennent constater si, oui ou non, le pharmacien observe chaque détail de la loi. Qu'il s'agisse d'opium, de morphine, de demerol, n'ayez crainte. Le pharmacien connait et observe la loi . . . qui protège ses clients.

Cette profession a attiré plusieurs des nôtres, dont certains ont obtenu de nombreux prix et médailles d'or à l'université. En voici une liste partielle: MM. Arthur Leclerc (Clinique de St-Boniface), Adélard Paquin (avenue Provencher), Jean-J. Préfontaine et son fils, Louis (rue Marion), René Mulaire, le seul pharmacien de langue française en milieu rural au Manitoba (St-Pierre-Jolys), Fernand Savoie, qui étudie l'art dentaire après avoir tenu pharmacie à Notre-Dame-de-Lourdes, Raymond Lemay (travaille à la Pharmacie St-Boniface, rue Des Meurons), William Pavot (demeure à St-Boniface, mais travaille à la Pharmacie Murphy, à St-Vital) et Armand Vallée (travaille à la Pharmacie Préfontaine). Deux autres pharmaciens de langue française, MM. Henri George et Gilbert Dupas, sont aussi des diplômés de l'Université de Manitoba, mais ils exercent leur profession à Redvers et à Gravelbourg, Sask., respectivement.

L'ancien et le nouveau

Ce groupe représente tous les âges, car l'un terminait ses études universitaires en 1922, l'autre en 1939, un troisième en 1957, etc. Certains ont connu les temps où l'apprentissage (3 ans) l'emportait sur la théorie (2 ans à l'université). D'autres n'ont eu que deux ans d'apprentissage sous la direction d'un pharmacien-précepteur, dans une des grandes pharmacies de la région métropolitaine, et ils ont fréquenté l'université pendant trois ans. Maintenant le cours de pharmacologie se fait entièrement à l'université où, pendant quatre ans, l'étudiant éprouve au laboratoire ses études théoriques.

Les anciens disent que "c'est dommage", car, selon eux, les années d'apprentissage permettaient de se familiariser plus pratiquement avec les noms des remèdes, avec le vocabulaire et les instruments de la profession, et facilitaient d'autant les études proprement universitaires. Les longues heures de travail (ordinairement de 9 h. a.m. à 9 h. p.m. chaque jour, et quelques heures le dimanche) habituaient à servir le public, à connaître ses besoins, à lire les prescriptions médicales sous la direction du précepteur. Ainsi, avant même son entrée à l'université, l'apprenti-pharmacien connaissait ses futures relations avec les médecins, avec les malades, avec les clients.

Tout de même les jeunes soutiennent qu'un plus long stage à l'université compense amplement ces réels avantages, car durant tout le cours de quatre ans on allie constamment études théoriques et expériences de laboratoire. D'autant plus, affirment-ils, qu'un bon cours classique a muni le candidat d'une excellente méthode de pensée et d'étude et lui a déjà inculqué un sens profond des graves responsabilités qu'il assumera dans la société.

Etudes sérieuses

Les études portent particulièrement sur l'anatomie, la biologie, la physiologie, la biochimie, la pharmacologie, mais toujours dans une perspective toute spéciale. En anatomie, par exemple, on s'attarde à étudier les réactions chimiques du corps aux divers remèdes et, en pharmacologie, les effets des remèdes dans le corps humain. Voici, en tout cas, un bref résumé des matières à approfondir, tel qu'offert par M. Louis Préfontaine, qui présentait sa thèse en 1957 et travaille maintenant avec son père, ce qui lui a permis de s'offrir souvent de grands voyages autour du monde: il serait capable de donner aux jeunes une intéressante conférence sur les nombreuses pharmacies qu'il a visités en Russie, en Amérique du Sud, en Israël, etc.

En première année universitaire, l'étudiant se familiarise d'abord avec les opérations diverses d'une pharmacie. Puis, en plus d'un cours descriptif des remèdes (officiels et non officiels) d'origine végétale et animale, il étudie la mathématique pharmaceutique, le latin pharmaceutique, la littérature pharmaceutique, l'histoire pharmaceutique, la posologie (ou l'étude des doses auxquelles on emploie les médicaments, selon la voie d'administration, l'âge, le sexe, l'état du malade). En deuxième année il s'attarde à connaître les préparations pharmaceutiques, les composés organiques employés comme agents thérapeutiques, la chimie pharmaceutique (par exemple l'analyse des substances médicinales), passant pratiquement autant d'heures au laboratoire qu'en classe proprement dite.

La troisième année l'initie surtout à la préparation, à la nature et aux emplois des produits biologiques, ainsi qu'au dosage officiel ou non des poudres, des capsules, des pilules, des onguents, des suppositoires, etc. Enfin, au cours de sa dernière, il approfondit en pharmacologie l'action des remèdes sur le corps, les diverses classes de remèdes, l'aspect éthique de sa profession et les lois fédérales et provinciales qu'il faudra observer. Il doit aussi consacrer presque tout son dernier semestre à la préparation de sa thèse, qui couronnera ses études et lui obtiendra le titre de bachelier en pharmacologie.

Alors il prendra sa place au sein d'une profession qui, avec la médecine, a accumulé les titres de noblesse et de service depuis des siècles. Car, préserver ou redonner la santé aux hommes, grâce aux remèdes éprouvés par tant de science accumulée depuis des millénaires, c'est certainement jouer un rôle enviable dans la société.

Notes agricoles

Plus de betteraves à sucre en 1962

Selon l'annonce faite aux membres de la "Manitoba Beet Growers Association", récemment, le montant d'acres semés en betteraves à sucre augmentera de 2,000 cette année. M. W. R. Hetherington, directeur général de la compagnie, a déclaré que des contrats totalisant 30,000 acres seront offerts par la "Manitoba Sugar Company".

Il a aussi révélé que les ventes de sucre du Manitoba en 1961 furent les plus élevées jamais enregistrées. Le volume des sous-produits vendus aux acheteurs des Prairies augmentèrent également, tandis que la production des mélasses en 1961 sera probablement prise entièrement par le marché manitobain.

* * *

On recommande le durum

Les fermiers du Manitoba devront tenir compte ce printemps du fait qu'il y aura une plus grande demande pour le blé durum canadien par les principales nations importatrices telles que l'Italie, la France et l'Allemagne, a dit M. A. L. D. Martin, spécialiste des récoltes céréales du département provincial d'agriculture.

Vu la petite récolte de durum sur les Prairies l'an dernier, la réserve surplus en est épuisé et la demande a augmentée. M. Martin avise les fermiers d'augmenter la semence de durum sans négliger pourtant la production de grains grossiers de laquelle dépend l'augmentation prévue du nombre de bêtes à cornes.

Des livrets de conseils sur les récoltes sont disponibles

Des livrets contenant les dernières recommandations pour les récoltes, fertilisants, insecticides et herbicides sont maintenant donnés par les représentants agricoles. On peut aussi les obtenir en écrivant au Bureau des Publications, Département d'Agriculture et de Conservation, Chambre 705, édifice Norquay, Winnipeg 1.

* * *

On continuera le transport du foin par camion

L'hon. George Hutton, ministre de l'agriculture et de la conservation, annonce que l'aide pour le transport du foin et autre fourrage par camions, sera prolongée jusqu'au 31 mars. Cette assistance commencée en juin dernier pour aider les fermiers qui manquaient de fourrage à cause de la sécheresse de l'été, devait se terminer le 31 janvier. M. Hutton ajoute qu'un certain nombre de fermiers du Manitoba ont presque épuisé les provisions de fourrages obtenues pendant l'été et l'automne et sont obligés d'en acheter à nouveau de régions éloignées.

Des anglicans veulent se rapprocher de Rome

LONDRES — La "Société de la Ste-Croix", une association de pasteurs anglicans membres de la "Haute Eglise" a l'intention d'envoyer, au cours de l'année 1962, une délégation à Rome, dans le but de prendre contact avec le pape Jean XXIII. Cette entrevue aurait pour but d'étudier les moyens qui pourraient conduire à une réunion avec le Saint-Siège.

Cette Société a publié récemment une déclaration, disant que ses membres se considèrent comme "faisant partie du Corps mystique du Christ et appartenant à l'Eglise universelle". L'Eglise d'Angleterre, poursuit la déclaration, n'est qu'une province de l'Eglise universelle; depuis le XVIe siècle, elle est séparée du Siège de Pierre en vertu de considérations plus politiques que religieuses. L'Eglise d'Angleterre se trouve donc dans une situation à laquelle la "Société de la Ste-Croix" espère pouvoir bientôt mettre fin.

Les membres de la Société, dit encore la déclaration, ont prié toute leur vie pour une réunion avec le Saint-Siège; dans ce même but, ils ont également travaillé et souffert. Il leur semble donc juste de demander une audience au Souverain Pontife, "afin de lui demander ses conseils, de lui manifester notre désir sincère d'établir de bonnes relations avec les catholiques romains et de mettre fin au schisme actuel". Cette délégation partirait pour Rome le dimanche suivant la fête de Pâques.

Selon les milieux dignes de foi, la "Société de la Ste-Croix" aurait déjà engagé des conversations avec "des représentants du cardinal Godfrey".

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

AVOINE —	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
C.W no 2	92	93.2	93.4	94.4	94.4
C.W no 3	88.6	90	90.2	91	91.4
Fourrage no 1	88	88.2	89.4	90.2	90.4
Fourrage no 2	85	86.2	86.4	87.2	87.4
Fourrage no 3	82	83.2	83.4	84.2	84.4
ORGE —					
C.W no 3—6 rangs	145.6	146	146.4	147	146.4
C.W no 1—6 rangs	143.6	144	144.4	145	144.4
Fourrage no 1	129.4	129.6	130.2	130.6	130.2
Fourrage no 2	129	129.2	129.6	130.2	129.6
Fourrage no 3	126	126.2	126.6	127.2	126.6
SEIGLE —					
C.W no 2	131⅞	131⅞	132.4	134	133⅛
C.W no 3	126⅞	126⅞	127.4	129	128⅞
C.W 2 rej.	128⅜	128⅜	129	130.4	130⅛
C.W no 4	119⅜	119⅜	120	121.4	121⅜
Ergot	116⅜	116⅜	117	118.4	118⅜
Sur voie net	131⅞	131⅞	132.2	133.6	133⅜

OPTIONS — WINNIPEG

AVOINE —	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Mai	92⅛	93⅛	94.2	94⅞	95⅛
Juillet	90.6	92.2	92⅜	94⅛	93.4
Octobre	86⅞	87.4	87⅛	88.4	89
ORGE —					
Mai	133⅜	133⅞	143⅜	137⅞	134.4
Juillet	129.2	129.6	130	131	131
Octobre	124⅛	124⅜	124.8	125.8	125.8
LIN —					
Mai	356.6	355.2	357.4	357	358⅛
Juillet	349	348	345	350	349⅛
Octobre	337.2	337⅛	336.6	336.6	337⅛
SEIGLE —					
Mai	136⅜	136⅜	137	138.4	136⅜
Juillet	130	130.2	131	132.6	132⅜
Octobre	124⅞	125.6	126.4	128.2	128⅜

(Pour la semaine du 22 au 26 janvier)



On voit ci-dessus des enfants de 3 à 5 ans qui suivent des leçons de catéchisme données par Mme Higgins, de Vawn, Sask.: première rangée, de gauche à droite, Laurent Pouliot, Richard Urich, Danny Blais, Blair Vallière et Victor Despins; deuxième rangée, Susan Lacoursière, Arthur Despins, Debra Urich et Lenny Blais; troisième rangée, Bernadette Pouliot et Edna Phaneuf. Cette oeuvre est organisée par la Ligue des Femmes Catholiques.

Victoire

Concert de Noël

Le jeudi après-midi 21 decembre avait lieu à la salle paroissiale le concert de Noël de l'école, sous la direction des institutrices laïques, Mmes Maurice Pelletier et Gilles Tremblay. Il y eut quelques chants, plusieurs saynètes, déclamations, exercices de culture physique et morceaux de violon et guitare. Le tout fut très bien rendu. Un tableau vivant, représentant la Nativité, avec anges et bergers chantant des cantiques de Noël, terminait ce programme.

M. Clare Pyette, représentant régional du Wheat Pool, vint ce meme jour présenter quelques films intéressants. L'on distribua des sacs de bonbons aux enfants, grâce à la générosité du comité du Wheat Pool. Malgré la température peu clémente, plusieurs parents étaient présents.

Va-et-vient

M. l'abbé Jacques Baril, du Grand Séminaire de St-Boniface, a passé ses vacances au presbytère.

Le R. F. Jean-Louis, S.C., de Embrun, Ont., et M. Gérard LeMoal, Cadet de l'Air, de Victoria, C.-B., passèrent quelque temps chez leurs parents, M. et Mme Jean-Paul LeMoal.

La Rév. Mère Louis-Marie, Fille de la Providence, est venue aider les religieuses au couvent et à l'école.

Mlles Vivianne Labrèque et Diane Pelletier, institutrices à Edmonton et Léoville, étaient chez M. et Mme Gérard Pelletier.

Sont venus de Prince-Albert à l'occasion des Fêtes, Léon Bonneau et Raymond Duret, du collège Notre-Dame, chez leurs mères, Mmes A. Bonneau et Willie Duret; Mlle Eugénie Duret, chez sa nombreuse parenté; les familles Eugène Brassard, Bernard Parent et Louis Riel, chez les familles Joseph et Gustave Brassard; M. et Mme Yvon Ménard, chez M. et Mme Roland Boudreau; M. et Mme Victor Détillieux et leur famille, de Saskatoon, chez les familles Léo et Ludger Préfontaine; Mme Jos. Hudon, M. et Mme Edmond Hudon et leur famille, de Zenon Park, chez M. et Mme Léonce Duret; Mlle Sylvia Francoeur, de Saskatoon, chez ses parents, M. et Mme Gérard Francoeur.

Ces derniers sont partis après le Jour de l'An pour la Colombie-Britannique. M. Francoeur est demeuré là-bas pour travailler, tandis que son épouse revenait au bout de deux semaines dans sa famille; M. et Mme Paul Lafond, chez les familles C. et Alex. Doré; Mlle Marie Bonneau, d'Obima, Alta, et M. et Mme Henri Bonneau et leur bébé, Guy, de Bonnyville, Alta, chez leur mère, Mme A. Bonneau; Mlle Huguette Watrin, de Saskatoon, chez ses parents, M. et Mme Fernand Watrin; Mlle Cécile Tremblay, de Saskatoon, chez ses parents, M. et Mme A. Tremblay. Cécile continue maintenant ses études d'assistante garde-malade à l'hôpital Ste-Thérèse de Tisdale; Mlles Hélène et Jacqueline Grimard, de Prud'homme, Hazel Blanchette et Marie Despins, de Vawn, chez la famille Gérard Boutin; MM. Marcel Lévesque, instituteur, et Jean Lévesque, chez leurs parents, M. et Mme A. Lévesque, de Prud'homme.

Mme Arthur Tremblay est allée, le 3 janvier, visiter sa fille, la Rév. Mère M.-Léonie, chez les Filles de la Providence de Prud'homme.

Mme Victor Bouchard est partie, ces jours derniers, pour visiter ses enfants en Colombie-Britannique.

M. et Mme Maurice Pelletier sont allés reconduire leur fille, Estelle, au couvent de Zenon Park, et leur fils, Gérard, à son travail, près de Nipawin.

MM. Maurice et Charles Lévesque, de Prud'homme, sont venus conduire leur jeune frère, Jean, à l'école de Victoire.

A la dernière réunion de Foyer-Ecole, le R. P. Henri Bujold, O.M.I., était présent. A cette même réunion, il fut question de la célébration du cinquantenaire de la paroisse, à l'été.

Les 17 et 18 janvier, une retraite était prêchée aux élèves de la 9e à la 12e années par le R. P. Henri Bujold, O.M.I. Tous les élèves apprécièrent beaucoup ces deux jours de prières, de méditations et de sermons intéressants.

Rencontre de croyants à Rome

ROME — Sous les auspices du cardinal Augustin Bea, plus de cent personnes représentants 43 nations différentes et 18 confessions ont tenu récemment une réunion à Rome.

Vawn

Çà et là

L'étable de M. Alphonse McCaffrey et un bon nombre d'animaux ont été détruits par les flammes dans la nuit du 19 janvier. La cause de l'incendie n'a pas pu être déterminée.

Une assemblée du conseil de l'Office National du Film eut lieu au presbytère le mardi 23 janvier. M. A.-P. Champagne, représentant de l'ONF, était présent, ainsi que M. l'abbé Aumont et tous les membres du comité. Ceux qui sont intéressés à ces films n'ont qu'à contacter Mme Higgins.

M. Lloyd Weber a été à Saskatoon pour traitements médicaux, le mardi 23 janvier.

La petite Bernadette Pouliot a passé une semaine à l'hôpital de North Battleford à la suite d'une pneumonie.

M. Armand Latendresse a été élu nouveau syndic le dimanche 28 janvier, remplaçant M. Charles Jullion.

M. Henri Pouliot et sa famille sont partis le lundi 29 janvier pour aller résider à Debden, où M. Pouliot sera employé au garage de M. Pelletier. M. Pouliot était employé au garage de M. Len Weber depuis deux ans.

A M. et Mme Eddy McCaffrey est née une fille.

Une retraite fermée pour dames de langue française aura lieu à la maison des retraites à Saskatoon, du 13 au 15 février. Les intéressées doivent donner leur nom à Mme Paul L'Heureux avant le 7 février.

M. l'abbé J. Aumont, la Rév. Sr St-Jean-Régis et Mlle Céline Boudreau ont assisté à une réunion de l'AFCIS tenue le vendredi 19 janvier, à Prince-Albert.

Vancouver

Statistiques

La paroisse compte 390 familles, soit une population de 1,265 personnes, dont 930 adultes et 335 enfants en-dessous de 16 ans. L'école est fréquentée par 188 enfants, dont 91 garçons et 97 filles. Il y eut en 1961 45 baptêmes, dont 6 d'adultes. Au mois de mai, 62 enfants recevaient le sacrement de confirmation: 31 garçons et 31 filles. Les premiers communiants furent au nombre de 33. Il y eut 11 sépultures et 14 mariages. Au cours de l'année, 48,880 communions furent distribuées. Depuis le 1er janvier, il y a messe le dimanche à 5 h. p.m., outre les quatre messes régulières de 8, 9, 10 et 11 h. a.m., cette dernière étant une messe solennelle. Les premiers vendredis du mois et fêtes d'obligation il y a une messe à 8 h. p.m.

La garde d'honneur du St-Sacrement compte 131 membres; la Légion de Marie, 16; la J.O.C., 72; les Scouts, 13; les Louveteaux, 26; les Guides, 9; les Jeannettes, 14. Le Cercle Canadien français est un des plus nombreux de la Fédération, avec 304 membres. Environ 80 d'entre eux font partie des Chevaliers de Colomb. La chorale paroissiale se glorifie de posséder le plus de membres, 32, et d'être la mieux organisée du diocèse. Tout récemment, on organisait dans la paroisse deux comités protecteurs, l'un pour les Scouts et les Louveteaux, avec 13 membres, et l'autre pour les Guides et les Jeannettes, avec 13 membres également.

Chapelinat à l'hôpital général de Vancouver

Cet hôpital est un des plus grands du Canada avec environ 1,800 lits. Sur ce nombre il y a généralement de 100 à 150 patients catholiques. Le R. P. Donald Murphy, S.S.S., est l'aumônier officiel, aidé des autres Pères de la communauté. Chaque matin, à l'exception du dimanche, deux Pères vont distribuer la sainte communion dans les différentes salles et chambres privées. Environ 6,000 communions ont été distribuées l'an dernier. De plus, on a administré les derniers sacrements à 238 malades; on y fit 23 baptêmes, et l'aumônier administra le sacrement de confirmation à 11 enfants mourants. Quant au nombre de patients visités, il est impossible de donner des statistiques précises. Une cinquantaine de malades sont visités quotidiennement, à part des communiants du matin.

A ces activités paroissiales, il faudrait ajouter que les Pères, tous bilingues, sont aumôniers ou confesseurs réguliers dans huit différentes communautés de femmes.

La paroisse, canoniquement érigée en 1946, est donc solidement organisée. Plus de la moitié des paroissiens font partie d'une société religieuse ou social. La communauté se compose actuellement de cinq Pères et trois Frères.

Bellegarde

35e anniversaire

Le dimanche soir 21 janvier, 74 parents et amis se réunissaient chez M. et Mme Ovila Poirier, qui célébraient leur 35e anniversaire de mariage.

On remarquait parmi les invités, MM. les abbés Emile Toupin, curé, et H. Delisle, curé de Cantal; les enfants des jubilaires, M. et Mme Maurice Chicoine (Cécile), de Brandon, MM. et Mmes David, Jean et Stanislas Poirier et Antonio Boutin (Thérèse), de Cantal; M. et Mme Maurice Leclerc (Elisabeth), de Manor; Maurice, Rita, Bernadette, Adrienne et Antoinette Poirier. Un seul enfant, Lucien, de Québec, était absent.

Les autres invités étaient MM. et Mmes Alcide et Lionel Boutin et Gilbert Couture, Mme Lorette Boutin, Mlle Marie-Anne Lemieux et M. Robert Boutin, de Cantal; MM. et Mmes Rosario Poirier et Stanislas Paulhus ainsi que Mmes Francis Sylvestre et Henri Copet, de Bellegarde, et M. Lucien Kenler, de Redvers. M. et Mme Poirier avaient aussi la joie d'avoir parmi eux leurs 22 petits-enfants.

Mme Poirier remercia toutes les personnes présentes pour les jolis cadeaux et les chaleureuses félicitations. Un succulent goûter termina l'heureuse soirée.

Va-et-vient

M. et Mme Georges Gervais, M. Félix Sylvestre et Mme André Sylvestre ont passé quelques jours à St-Boniface.

Prompt rétablissement à MM. Prosper Perreaux, Albert Moreau et Laurent George, ainsi qu'à Mmes Gérard George et Vital Tinant, qui ont fait un séjour à l'hôpital de Redvers.

M. et Mme Maurice Henrion, de Vanguard, ont passé deux semaines chez leurs parents, M. et Mme Joseph Blézy.

MM. et Mmes Wilfrid Cop, Joseph Blézy et Gilbert Mahin, M. Maurice Nolin et Mmes Maurice Henrion et Edmond Wolensky se sont rendus à Brandon, dernièrement.

Ferland

Soirée d'amateurs

Plusieurs paroissiens se rendaient à la soirée d'amateurs au collège de Gravelbourg, le dimanche 14 janvier. Félicitations au jeune Alfred Beaudoin qui remportait le deuxième prix avec "Le sermon du petit curé".

Gagnants du tirage

Au tirage des prix de souscription pour la bibliothèque, le sort favorisa deux personnes de la paroisse; M. Louis Fournier gagna une montre pour homme, et M. Raymond Fournier, la caméra.

Réunion de Foyer-Ecole

La première réunion de Foyer-Ecole, cette année, eut lieu le mardi 16 janvier, sous la direction du R. P. P. Paris, O.M.I., et de M. l'abbé J. Bernier. A cette occasion, le R. P. Albert Fournier, O.M.I., était présent. Le sujet fut des plus intéressants: "L'amour pour les adolescents peut être un jeu dangereux" et "Fermeté des parents pour les éclairer et les soutenir".

L'assistance fut un peu moins nombreuse à cause du froid.

Dames de Ste-Anne

Le vendredi 19 janvier, M. l'abbé J. Bernier donna une conférence aux Dames de Ste-Anne.

Le nouveau comité fut aussi nommé: Mme Joseph Couture remplace Mme Sylvio Clermont comme présidente; Mme Walter Morisette, vice-présidente, remplace Mme Paul Morin; Mme René Fauchon fut nommée secrétaire et remplace Mme Avila Chabot. Félicitations au nouveau comité et sincères remerciements au comité sortant de charge.

Action Catholique Rurale

Deux réunions d'Action Catholique Rurale eurent lieu le 15 janvier, l'une chez M. et Mme Aimé Fournier et l'autre chez M. et Mme Alfred Chabot. Les sujets à l'étude étaient "Les loisirs".

Réception de Jeanettes

Les jeunes Marguerite Morin, Alice Nogue, Claire Fortin, Gisèle Chabot et Marie-Reine Boisvert furent reçues dans la ronde des Jeannettes, le dimanche 14 janvier.

Statistiques

Durant l'année 1961, il y eut 13 baptêmes, quatre mariages et deux sépultures dans la paroisse.

Va-et-vient

M. et Mme Lucien Chabot, de St-Isidore de Bellechase, P.Q., visitèrent M. et Mme Joseph Chabot et W. Wilfrid Lacasse.

M. et Mme Louis Fournier visitaient des parents à Gravelbourg.

Mme Roberte Fauchon, de Gravelbourg, visitait ses fils et brus, MM. et Mmes René et Denis Fauchon, de Mankota, et autres parents à Ferland.

M. Aimé Fournier allait à Regina pour affaires, dernièrement.

M. René Couture est employé comme menuisier à Gravelbourg.

Mme Avila Chabot, de Vanguard, visitait la famille Rosaire Chabot et autres parents.

M. et Mme Thomas Fauchon allèrent à Prince-Albert, la semaine dernière.

Mlle Cécile Chabot, de Gravelbourg, est venue chez ses parents, M. et Mme Rosaire Chabot, en fin de semaine.

M. l'abbé A. Chabot, curé de Vanguard, Mme Avila Chabot et M. et Mme Raymond Chabot et leur famille, de Ponteix, visitaient M. et Mme Rosaire Chabot, le dimanche 28 janvier.

M. Adrien Larose se rendit à Regina, la semaine dernière.

Si nous n'avions point de défauts, nous ne prendrions pas tant de plaisir à en remarquer chez les autres.

LA ROCHEFOUCAULD.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Que de coups de téléphone à CFNS ces derniers temps! Si Jean Lacroix, l'ingénieur, n'avait pas installé un amortisseur de sonnerie, je crois que tous les employés du poste souffriraient en ce moment de surdité totale. La ruée téléphonique a commencé lorsque Claude Sénécal s'est mis à faire sur les ondes sa distribution de billets de bingo aux amateurs de devinettes.

Une série de programmes pour les jeunes

Les jeunes auditrices qui se sont données la peine d'écrire au programme populaire des jeunes du lundi ont demandé, ou bien le prolongement de la durée du programme ou la réalisation d'une série d'émissions semblables. Après étude de leurs suggestions, la direction a décidé de garder le programme du lundi et de diffuser une série d'émissions du lundi au vendredi. A partir du lundi 5 février, Georgette, qui connait les tendances et les aspirations de la jeunesse, réalisera une série d'émissions spéciales, à 5 h. 15 p.m. D'autre part, le gérant a laissé entendre qu'il récompenserait d'une façon spéciale les jeunes auditeurs. Mais M. Marcotte ne dévoilera ses intentions que s'il est assuré de la coopération des jeunes au succès du programme. Allons les jeunes, faites un effort . . ., écrivez à Georgette. Envoyez-lui vos commentaires, vos suggestions, vos demandes de disques.

"Rencontres françaises"

Que toutes les personnes qui veulent tirer un peu plus grand parti de cette immense richesse inexploitée qu'est l'extraordinaire travail de ruche accompli par l'intelligence française, écoutent l'émission "Rencontres françaises". Ces "rencontres" sont réalisées par Pierre de Grandpré à l'intention de ceux qui s'intéressent au mouvement perpétuel de l'esprit français. L'émission "Rencontres Françaises" est entendue sur les ondes de CFNS le dimanche, à 2 h. 30 p.m., heure centrale.

RADIO PRAIRIES-NORD

DIMANCHE

11.55—O Canada, Ouverture, Horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Intermède et promotions
12.25—Communiqués
12.30—Terre Nouvelle
1.00—Le quart d'heure de Ste-Anne
1.15—Refrains de France
1.45—Vers demain
2.00—Radio-Journal, Chansons sur mesure
2.30—Petit lexique de l'humour français
3.00—Radio-Journal, Sur toutes les scènes du monde
4.45—Programme russe
5.30—Match-Intercités
6.00—Heure du Rosaire
7.00—Musique continentale
7.15—Le chapelet
7.30—Récital du dimanche
8.00—Nos missions
8.15—L'Amérique latine
8.30—Le petite concert de Québec
9.00—Radio-Journal
9.10—Cabaret du soir qui penche
10.00—Radio-Journal et nouvelles sportives
10.10—Cabaret du soir
11.00—Sports, météo, pensée du soir et fin

Du lundi au vendredi inclusivement

7.20—O Canada, Ouverture, Horaire
7.25—Prière du matin
7.30—Nouvelles et météo
7.40—Bonjour Compatriotes
8.00—Chez Miville
9.00—Radio-Sacré-C.
9.15—Bonjour Compatriotes
10.00—Radio-Journal, Un homme et son péché
10.15—Vie de Femmes
10.30—Au fil de l'heure
11.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
11.15—Psychologie de la vie quotidienne
11.30—Joyeux Troubadours
12.00—Radio-Journal
12.10—Intermède
12.15—Les visages de l'amour
12.30—Tisdale et Melfort sur nos ondes
12.50—Intermède
1.00—Chronique sportive
1.05—Touches d'ivoire
1.31—Réveil rural
1.55—Nouvelles locales
2.00—Rien qu'une chanson
2.30—Miss Music Hall
2.45—Prince-Albert sur nos ondes
3.00—Radio-Journal, Arc-en-ciel
3.15—Vers Bethléem
3.45—Le quart d'heure des malades
4.00—Communiqués, Météo et Bienvenue Saskatchewan
5.00—Radio-Journal
5.15—Nouvelles agricoles et Musique en dinant
5.45—Pour les enfants
6.00—Nouvelles et sports

LUNDI

6.15—Le P'tit bal de l'Ouest
6.30—Coeur à coeur
6.45—Le chapelet
7.00—En vedette
7.15—Fémina
7.30—L'heure populaire des jeunes
8.00—Continental
8.15—Musique semi-classique ou Les Affaires de l'état
8.30—Universités 1961
9.00—Radio-Journal et Rond Point
9.30—Orchestre de Chambre
10.00—Festivals Européens
11.00—Orchestre de l'hôtel Windsor
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

MARDI

12.30—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
1.05—Un peu de tout
2.00—Chanson de la maison
6.15—Qu'en pensez-vous?
7.00—En vedette
7.15—Echos Marials
7.30—Radio-Magazine
7.45—Porgramme hollandais
8.00—Neil Chotem ou Lucio Agostini
8.30—Des idées et des hommes
9.30—Concert symphoniques
10.30—Les musiciens et leurs poètes
11.00—Orchestre du Reine Elisabeth

MERCREDI

12.30—North Battleford sur nos ondes
1.50—Eventide Memorial Studios
2.00—Paysages de la chanson
6.15—Le p'tit bal de l'Ouest
7.00—Porgramme culturel russe
7.30—Fémina
7.45—En vedette
8.00—Une guitare et 4 mots d'amour
8.30—Hommes de sciences
9.30—Festival
11.00—Orchestre du restaurant Suzy Wong

JEUDI

12.30—Debden sur nos ondes
12.45—Piano Populaire
1.05—Artiste de Concert
2.00—Chansons de la maison
6.15—Méli-mélo
7.00—Programme allemand
8.00—Omer Dumas ou Variétés
8.30—Place Publique
9.30—Les petites symphonies
10.00—Les Grandes Premières
11.00—Musique de danse

VENDREDI

12.30—Fémina
12.45—Fanfare
1.05—Quelques danses
2.00—Quand l'opéra donne des airs
6.15—Aventures
7.00—Programme ukrainien
7.45—A votre santé
8.00—Hier et aujourd'hui
8.30—L'Aventure de l'homme rouge
9.30—Oeuvre de Bach
10.00—Orchestre de Radio-Canada
11.00—Musique de danse

SAMEDI

7.55—O Canada, Ouverture, Horaire
8.00—Radio-Journal
8.05—Prière du matin
8.10—Bonjour Compatriotes
8.30—Le Wheat Pool
8.45—Radio-Sacré-C.
9.00—Nouvelles
9.15—Bonjour Compatriotes
10.00—Tante Lucille
10.30—Visite à la discothèque
11.00—Radio-Journal et Canadiana
11.30—Réveil rural
11.59—Signal Horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Communiqués
12.15—L'A.C.F.C.
12.30—Place St-Pierre
1.00—Radio-Journal, Opéra
4.55—Intermède
5.00—Radio-Journal
5.15—La langue bien pendue
5.30—Musique en dinant
6.00—Bienvenue Saskatchewan
7.00—Nouvelles et sports
7.15—Musique de danse
7.30—Le chapelet
7.45—Joute hockey
9.15—Succès de la chansonnette
9.30—Orchestre de l'aérogare
10.00—Radio-Journal, Orchestre du Skyline Hotel
10.30—Visite chez les chansonniers
11.00—Musique pour tous
11.30—Nouvelles

RADIO GRAVELBOURG

DIMANCHE

9.55—Ouverture
10.00—Messe Dominicale
11.15—Revue des nouvelles
11.30—Terre Nouvelle
12.00—Radio-Journal et Oratorio
1.00—Radio-Journal et Chanson sur mesure
1.30—Petit Lexique de l'humour français
2.00—Radio-Journal et le Théâtre Classique
3.45—Le quart d'heure de l'A.C.F.C.
4.00—Radio-Journal
4.15—Musique en dinant
4.30—Match intercité
5.00—Radio-Journal et tour des capitales
5.30—Récital du dimanche
6.00—Radio-Journal, Revue des arts et des lettres
6.30—Petit Concert de Québec
7.00—Radio-Journal hors série
7.30—Le Cabaret du soir qui penche
8.00—Radio-Journal
8.10—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Radio-Journal et chronique sportive

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—Ouverture
7.00—Chez Miville
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles
8.20—Le Soleil Brille
9.00—Un homme et son péché
9.15—Vie de femme
9.30—Fémina ou Léo Lesieur à l'orgue
9.45—Psychologie de la vie quotidienne
10.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
10.15—Coeur à Coeur
10.30—Les Joyeux Troubadours
11.00—Radio-Journal
11.15—Les visages de l'amour
11.30—Une demi-heure avec
12.00—Chronique sport
12.05—Pot Pourri Musical
12.15—Nouvelles
12.31—Réveil Rural et Trio Lyrique
1.30—Miss Music Hall
2.00—Radio-Journal, Arc-en-Ciel
2.15—Chansons et Succès
2.45—Nos Malades
3.00—Requêtes et Refrains
3.30—Carnet Mondain
3.45—Commentaires
4.00—Radio-Journal
4.15—Nouvelles agricoles
4.22—Variétés
4.30—Radio-Sacré-C.
4.45—Actualités économiques
5.00—Coin des Tout-Petits
5.30—Club 710
6.00—Domicile Adoré
6.15—Psychologie de la vie quotidienne
6.30—En Vedette
6.45—Le Chapelet en famille
8.00—Radio-Journal et Rond Point
10.30—Nouvelles
10.40—La Pensée du soir

LUNDI

1.00—Rien qu'une Chanson
1.45—Club Photographie
7.00—En Sourdine ou Continental
7.30—Université 1961
8.30—Orchestre de Chambre
9.00—Festivals Européens
10.00—Orchestre de danse de l'hôtel Windsor

MARDI

1.00—Chansons de la maison
1.45—Fantaisies Musicales
7.00—Neil Chotem ou Lucio Agostini
7.30—Des idées et des hommes
8.30—Concerts symphoniques
9.30—Anthologie de la mélodie
10.00—Orchestre du Reine Elizabeth

MERCREDI

1.00—Paysage de la chanson
1.45—A votre santé
7.00—Une guitare et 4 mots d'amour
7.30—Hommes de Science
8.30—Festival du mercredi
10.00—Orchestre du restaurant Suzy Wong

JEUDI

1.00—Chanson de la maison
1.45—Entracte Musical
7.00—Variétés de Québec ou Omer Dumas et ses ménestrels
7.30—Place Publique
8.30—Les Petites Symphonies
9.00—Les grandes premières
10.00—Orchestre du Ritz Carlton

VENDREDI

1.00—Quand l'opéra se donne des airs
1.45—Fantaisie Musicale
7.00—En Sourdine
7.30—L'aventure de l'homme rouge
8.30—L'oeuvre d'orgue de Bach
9.00—Orchestre de Radio-Canada
10.00—Orchestre du Alpine Inn

SAMEDI

7.00—Radio-Journal
7.05—Soleil Levant
8.00—La prière du matin
8.15—Nouvelles
8.20—Variétés
9.00—Tante Lucille
9.30—Chansons et Succès
10.00—Radio-Journal et Canadiana
10.30—Convertis du 20e siècle
11.00—Radio-Journal
11.10—Au Hasard
11.30—Place St-Pierre
12.00—Radio-Journal et Opéra
3.55—Carnet Mondain
4.00—Radio-Journal
4.15—La langue bien pendue
4.30—Musique en dinant
5.00—Radio-Journal et Revue de l'actualité
5.30—Jazz Club
6.00—Radio-Journal et Jazz Club
6.45—Le Chapelet
7.00—Soirée de Hockey
8.30—Orchestre de l'aérogare
9.00—Radio-Journal et visite chez les chansonniers
9.30—Orchestre du Skyline Hotel
10.00—Musique de danse

M. Léo Paul, de Makwa, est décédé le 19 janvier

MAKWA — Le 19 janvier, le Bon Dieu rappelait à Lui l'âme de M. Léo Paul. Il s'éteignit à l'hôpital de Loom Lake après une longue et douloureuse maladie.

M. Paul naquit à Ste-Sophie d'Halifax le 14 avril 1911. Il vint s'établir, en 1930, à Makwa, dont il fut un des pionniers.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Blanche Robert, deux fils, Gérard, 20 ans, et Lucien, 13; deux filles, Georgette, 17, et Thérèse, 15; ses parents, M. et Mme Théodore Paul; quatre frères, Théodore et Delphis, de Makwa, Archille, d'Edmonton, et Adolphe, de Dawson Creek; quatre soeurs, Jeanne (Mme B. Malcalm), de Meadow Lake, Joséphine (Mme G. Perron), de Winnipeg, Corinne (Mme L. Bérubé), de Cold Lake, et sa demi-soeur, Eva (Mme W. Couture), de Bedeford.

La dépouille mortelle fut exposée chez M. Delphis Paul. Le service funèbre eut lieu le lundi 22 janvier dans l'église paroissiale, au milieu d'une nombreuse assistance venue rendre un dernier hommage au regretté défunt.

Les porteurs furent MM. Henri Régnier, Paul et Jean Beaulieu, Armand Fiset, Clément Régnier et François Bertrand. La tante du défunt, Mme Arthur Carrier est venue de Mankota pour les funérailles.

Remerciements

Mme Léo Paul et ses enfants remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné quelque marque de sympathie à l'occasion de leur récent deuil.

Caisse scolaire

Le vendredi 19 janvier avait lieu à la salle paroissiale une réunion de tous les élèves, en vue de fonder une Caisse scolaire. M. T. Préfontaine, du Conseil Canadien de la Coopération, présidait cette assemblée, assisté de M. Thorsen. Ils commençèrent par expliquer le but et le fonctionnement des Caisses scolaires, puis eut lieu l'élection des membres de l'exécutif. Les trois dirigeants sont Jeannette Cardinal, Elaine Lalonde et Terrance Melling. Les conseillers sont Claire Colbert, Bernard Poulin et Albert Tellier. Mlle O. Huot est l'institutrice en charge.

L'assemblée se termina par un film sur les Caisses Populaires.

Tous souhaitent que ce projet contribue à développer de plus en plus le sens de l'économie et de la coopération chez la jeunesse étudiante.

Réunion

Le 20 janvier, un bon nombre des instituteurs religieux et laïques catholiques de la région du Nord se réunissaient à Makwa pour une instruction catéchistique, sous la présidence de M. l'abbé A. Marchildon. Un comité d'examen fut choisi parmi les gens de Goodsoil, St. Walburg et Meadow Lake, et l'exécutif du C.C.D. fut élu.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280 (Regina Sask.)

Notre assemblée régulière du mois de janvier fut des plus intéressantes avec nos invités des trois autres conseils de la ville de Regina. Notre prochaine assemblée, qui aura lieu le 9 janvier, s'annonce bien aussi.

Retenez les dates suivantes: le 4 février, déjeuner-communion avec repas à l'hôtel Kitchener, à 12 h. 30, pour les Chevaliers et leurs dames; le 9 février, assemblée régulière; le 18 février, finale du curling du Conseil Langevin; le 23 février, présentation cinématographique du film "Our Heritage"; le 25 février, finale du curling du district; les 3 et 4 mars, finale du curling de l'Etat.

Comme vous voyez il y en a pour tous les goûts, et toutes les occasions de vous rencontrer et fraterniser ne manqueront pas dans le prochain mois . . . et puis, il ne faut pas oublier que la fin de l'année colombienne approche et il nous faut redoubler nos efforts si nous voulons remporter quelques trophées, car je remarque que nos compétiteurs sont très actifs aussi. La victoire est à ceux qui luttent. BATISTE.

Saint-Front

Çà et là

A cause des tempêtes fréquentes, la neige abondante et le froid rigoureux qu'il y a eu depuis Noël, le service postal à St-Front est réduit à une grand irrégularité, soit une ou deux fois par semaine.

Les amateurs du curling peuvent maintenant se divertir, et le premier bonspiel, composé de huit équipes, se déroulait le samedi 20 janvier sur les deux glaces. L'équipe dirigée par Léon Bourque gagnait le premier tournoi et celle de Louis Bertoncini gagnait le deuxième. On espère que les chemins permettront bientôt aux équipes d'aller se mesurer avec les joueurs des villes voisines.

Les familles Maurice Plamondon, de Watrous, et André Régie, de Watson, et M. Moisan, de Rose Valley, se réunissaient comme d'habitude, le Jour de l'An, chez leurs parents, M. et Mme B. Moisan.

M. Henri Moyen fut élu syndic de la paroisse pour remplacer M. H. Bourque sortant de charge. Les autres syndics sont MM. J.-B. Beaudry et M. Bussière.

Durant l'année 1961, il y eut 17 baptêmes, deux mariages et une sépulture (Mme L. Bézy).

Mlle Thérèse Bouchard, qui travaille à Winnipeg, est venue passer une semaine chez ses parents, M. et Mme F.-X. Bouchard.

MM. Lionel Bussière et Martial Dufault sont retournés travailler à Cumberland House, et Adrien Bouchard et Marcel Roy, au nord de Hudson Bay.

Mlle Colette Dufault est allée à St-Boniface, où elle et son frère, Aurèle, sont employés à l'école indienne.

M. et Mme Oscar Messier, qui travaillent chez M. A. Plamondon, à Bellsite, Man., sont venus passer quelques jours chez leurs parents et amis.

Mme Paul Moisan a fait un agréable voyage à Prince George, C.-B., où elle a rencontré de nombreux parents et amis, tels que les Messier, les Caillier, etc.

Prompt rétablissement à MM. Henri Dallaire, F.-X. Bouchard et Joffre Thévenot, qui sont hospitalisés à Spalding.

Le vendredi 19 janvier, la mort frappait subitement M. J. Ricker, fermier de 70 ans, pendant qu'il faisait son ouvrage. Le défunt laisse dans le deuil son épouse et deux filles. L'inhumation eut lieu à Quill Lake, le 24 janvier.

St-Hubert

Décès

Le 8 janvier avait lieu, dans l'église St-Joseph de Whitewood, les funérailles de M. Arthur Jordens décédé le 5 janvier après plusieurs mois de maladie.

Malgré la température inclémente, un bon nombre de paroissiens de St-Hubert se sont joints aux parents et amis de Whitewood pour assister aux funérailles.

M. Jordens naquit à Fort Pelley, Sask., le 28 mai 1892, et, à l'âge de 12 ans fut placé au pensionnat des Fils de Marie Immaculée à St-Hubert. Il retourna ensuite chez ses parents qui possédaient une ferme à Summerberry.

En 1907, il vint à St-Hubert avec ses parents qui s'établirent sur une ferme près de l'église. Au mois d'août 1915, il s'engageait dans le 28e bataillon, A.E.C., et peu de temps après partait outre-mer. Il fut gravement blessé à la bataille de Lens, le 24 décembre 1916. Il passa alors 18 mois dans des hôpitaux d'Angleterre, totalement aveugle pendant six mois. Il revint ensuite au Canada et fut hospitalisé à Moose Jaw pour plusieurs mois.

Le 21 juillet 1920 il épousait Mlle Jessie Hill, de Londas, Angleterre, jeune fille qu'il avait connue pendant son séjour en Angleterre. Ils s'établirent sur une ferme dans la paroisse jusqu'en 1948, alors que leur fils prit la direction de la ferme et qu'eux se retirèrent à Whitewood. De santé précaire depuis plusieurs années, M. Jordens tomba malade au mois de juillet 1961 et mourut à l'hôpital de Whitewood.

Le défunt laisse dans le deuil un fils, Wilfrid, son épouse et leurs quatre enfants; deux filles, Joan et Marjorie; trois soeurs, la Rév. Sr Marie-des-Séraphins, religieuse des Missions à Brandon, Mme A. Kenan, de Vancouver, et Mme R. Brodeur, d'Edmonton; sept frères, Antoine, de Kennedy, Joseph et Gérard, de Whitewood, Paul, de St-Hubert, Léon et Hilaire, de Victoria, et Pat., de Emo, Ont.

La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé L. L'Heureux. Quelques membres de la chorale St-Hubert ont prêté main-forte à celle de Whitewood. Les porteurs actifs étaient MM. A. Morrison, A. Thompson et W. Blackstock, de Whitewood, A. Poncelet, E. Gatin et L. Flick, de St-Hubert, et les porteurs honoraires, MM. H. Gillis, H. Garland, D. McPhael, A. Bascu, F. Shepherd, G. Towill et O. Smeets. Les membres de la Légion Canadienne ont tenu le service de la Légion après la messe, dans le vestibule de l'église, à cause de la froide température.

Va-et-vient

Etaient en visite ces dernières semaines, MM. J. Boutin, de Brandon, et A. Jeannot, de Regina.

Mmes L. Jeannot et A. Dunand sont allées à Regina pour quelques jours, la semaine dernière.

M. Laurent Jeannot est parti pour un voyage de deux semaines à la côte du Pacifique.

Chronique de CFRG

Lu dans le bulletin paroissial de Ferland: "Une réunion aura lieu prochainement dans le but de former un club, "Les amis de CFRG". Cette idée avait été lancée lors d'un congrès de l'ACFC au printemps dernier. Comme le grain de senevé, cette idée lancée dans le feu d'une discussion, commence à germer. Elle germe dans un bon terrain, c'est-à-dire dans cette belle paroisse de St-Jean-Baptiste de Ferland considérée dans le diocèse de Gravelbourg comme la paroisse "pilote". Tous nos remerciements, bonnes gens de Ferland et aussi tous nos encouragements sans oublier votre sympathique curé, M. l'abbé J. Bernier (un homme difficile à berner celui-là!). Les Ferlandais, soyez fiers de votre devise: "Faire lent, mais sûr!"

Nous sommes également heureux de signaler les magnifiques efforts accomplis par un groupe de jeunes de la paroisse Notre-Dame d'Auvergne de Ponteix.

Là aussi ça bouge! Sous l'impulsion irrésistible de son pasteur, Mgr Couture, la jeunesse de Ponteix s'intéresse de plus en plus à tout ce qui touche les choses françaises. Ces jeunes gens et jeunes filles se font un plaisir et non un devoir, ce qui est mieux encore, d'écouter le plus possible nos émissions et particulièrement le Club 710, émission destinée à la jeunesse. Le Club 710 a lieu du lundi au vendredi, à 5 h. p.m., sur les ondes de CFRG, 1230 kilocycles. Plus tard lorsque l'horaire du printemps entrera en vigueur, vous pourrez l'entendre, auditeurs éloignés, sur les ondes de CFRG, à 710 kilocycles avec 5,000 watts.

Comme ce petit billet a débuté par des remerciements et des encouragements, il doit normalement se terminer sur le même ton, et je m'en voudrais de passer sous silence les activités du cercle de la Relève. Ce groupement d'étudiants du collège Mathieu de Gravelbourg fait bien les choses. D'ailleur l'émission "Club 710" est dûe à son initiative qui, comme une tache d'huile ne cesse de s'étendre à un plus grand nombre d'auditeurs.

Qui se plaindra encore de notre jeunesse? Cette jeunesse qui ne porte pas de blousons noirs, mais des blousons bleus comme nos gars du collège. Bleu rime assez bien avec "Je veux!" Cette couleur est un symbole . . . le symbole de la volonté, de cette volonté de continuer de s'abreuver aux sources de ce qui fit la grandeur de notre peuple. Bravo les "Mathieu", ne soyez pas des "Gudule", nous sommes là pour vous aider et pour vous servir.

Wauchope

Décès

Le mercredi 24 javier, la paroisse de Wauchope perdait un de ses vieux paroissiens en la personne de M. Charles Delalleau. Il rendit son âme à Dieu à l'hôpital de Redvers à l'âge de 82 ans et 8 mois, après une longue maladie supportée avec patience.

M. Delalleau est né à Beunes, France. En 1904 il épousa Mlle Irma Leduc. En 1907 il vint au Canada et s'établit sur une ferme à Wauchope et en 1946 il se retira au village. Son épouse le précéda dans la tombe en avril 1957. Depuis la mort de son épouse il demeura avec ses filles, Mmes Abel Raimbault et Marcel LeNouail.

Le défufnt laisse dans le deuil deux fils, Clovis et Jean, de Wauchope; trois filles, Marie-Louise (Mme Robert Chacun), de Virden, Man., Germaine (Mme Abel Raimbault), de Redvers, et Marie-Thérèse (Mme Marcel LeNouail), de Wauchope; 14 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants; deux soeurs, en France, Elise et la Rév. Sr St-Séraphin.

La dépouille mortelle fut exposée chez sa fille, Mme Marcel Le Nouail. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé A. Turgeon.

Les porteurs étaient des petits-fils du défunt, MM. Georges, Pierre et Noël Raimbault, Albert Chacun, Louis Delalleau et Paul Le Nouail.

La maison funéraire Murphy était en charge des funérailles.

Remerciements

Les familles Delalleau, Raimbault, Chacun et Le Nouail remercient très sincèrement tous ceux qui leur ont fait preuve de marque de sympathie à l'occasion de ce grand deuil. Merci à MM. les abbés A. Turgeon et Marcotte, ainsi qu'à M. le Dr Martine et aux gardes-malades de l'hôpital de Redvers.

Jackfish

Çà et là

Le dimanche 21 janvier, M. Théo. Préfontaine est venu de Saskatoon pour l'assemblée de la Caisse Populaire et a aussi visité de vieilles connaissances.

Mme Ward, de Robinhood, accompagnée de son fils, David, a visité ses fille et gendre, M. et Mme Armand Cadrain.

Le mardi 23 janvier, il y eut une assemblée des instituteurs et institutrices à l'école.

M. René Bru est le nouveau marguillier de la paroisse, remplaçant M. Henri L'Heureux.

Mme Emile L'Heureux a été chercher son fils, Raymond, à l'hôpital après qu'il avait subi une opération à un oeil.

Mme Edga Mannix a conduit le jeune Herman à l'hôpital, récemment.

M. Damase Arcand est parti à Rochester, N.-Y., pour soins médicaux; il est accompagné de M. Paul Cadrain.

M. et Mme Laurent Lessard, de Prince, ont visité M. et Mme Alphonse Dupuis; ils étaient accompagnés de M. et Mme Joseph L'Heureux.

Un événement dans l'édition au Canada français



Un dictionnaire des synonymes et des antonymes, le premier du genre au Canada, vient d'être publié par les Editions Fides de Montréal. L'auteur, M. Hector Dupuis, ancien conseiller exécutif de la Cité de Montréal et ancien député fédéral a été reçu à cette occasion par M. le Maire Jean Drapeau. La photo ci-haut fut prise lors de la remise d'un exemplaire du dictionnaire à Son Honneur le Maire. De gauche à droite: M. Lucien Saulnier, président du Comité Exécutif, le R. P. Paul-A. Martin, c.s.c., directeur général des Editions Fides, l'auteur M. Hector Dupuis, Son Honneur le Maire M. Jean Drapeau.

Chronique du Collège Mathieu de Gravelbourg

Enfin, notre journal

Le 2 décembre 1961 voyait apparaitre pour la première fois dans l'histoire du collège, un journal nommé "Le Penseur", écrit par et pour les étudiants. C'est grâce à l'initiative de la Cité Etudiante que ce journal fut créé.

Jusqu'à date, deux éditions ont paru, la première le 2 décembre, la deuxième le 20 janvier. Dorénavant, la publication ne sera que bimensuelle, parce qu'elle demanderait trop de travail de la part de ceux en charge si elle se faisait plus souvent.

L'équipe en charge est la suivante: le gérant est L. Jacques; l'éditeur en chef, G. Pinsonneault; le rédacteur en chef, N. Cénérini; le caricaturiste, G. Marchand; le reporter, W. Trombley. Tous ont été jusqu'à maintenant et resteront en étroite collaboration pour continuer l'impression de ce petit périodique intra-muros.

Le but que se propose le journal est impliqué dans son titre, "Le Penseur", Tout comme la Cité Etudiante, il veut amener les collégiens vers une conscience toujours croissante de leurs responsabilités sociales. Il aide, du moins nous l'espérons, à réfléchir aux problèmes de la vie en société. Aussi nous n'acceptons que des articles qui sont écrits par les élèves eux-même et qui émettent leurs opinions.

L'impression générale des Pères et des élèves au sujet de cette publication est très favorable. Quant aux articles eux-mêmes qui y sont publiés, ils provoquent souvent de la controverse. Certains échos de dissension et d'approbation parmi les élèves et les Pères prouvent au moins que le journal est lu. Espérons que l'intérêt ira toujours croissant!

Norbert CENERINI,
Philo I.

Honneur au collège

L'edition 1961-62 des juvéniles du collège s'est montrée digne d'une bonne réputation jusqu'à présent en ce qui concerne le gouret. Jusqu'à date, nous avons joué quatre parties et sommes revenus victorieux quatre fois.

Nos premières victoires furent les juvéniles de Laflèche, qui avaient plus de buts que nous excepté au dernier sifflet. Le compte final montra 6 à 5 en notre faveur. Robert Mondor y est allé de deux points et une assistance. Les autres compteurs furent R. Gamble, R. Delveaux, L. Chicoine et R. Lespérance.

Les "Hawks" de Gravelbourg fléchirent les suivants lorsque R. Mondor se décida de compter dans la troisième période. Il compta quatre buts pour mener le club à une deuxième victoire, au compte de 6 à 4. R. Lespérance et C. Valcourt comptèrent les deux premiers buts.

Après ceci, nous avons joué deux autres parties. Ça tout l'air que Mondor n'en est pas revenu de sa fuite de G. Anger, car il n'a pas compter de but depuis ce temps.

La troisième partie nous ramena à Laflèche. Cette fois, il nous fallut une période supplémentaire pour gagner. M. R. Braconnier compta au milieu de celle-ci pour défaire l'adversaire au compte de 8 à 7.

Lorsque nous avons rencontré les "Marchants" d'Assiniboia, nous avons craint à première vue. Mais nous avions une avance de 1 à 0 à la fin de la première période sur un but par R.Lespérance. Dans la deuxième période, nous comptions un autre but. Le troisième engagement nous vit compter trois buts contre deux pour eux. Le compte final était de 5 à 2 en notre faveur. La semaine prochaine de nouveaux succès, peut-être? Ainsi-soit-il.

Edouard McCARTHY,
Belles-Lettres.

En dernière heure

La belle équipe, notre "grande" équipe de petits hommes, nos "Alouettes" au ballon-panier ont réalisé un des rêves que depuis dix ans tous les membres du club ont caressé; c'est-à-dire, battre les "Tech-Toilers" de Moose-Jaw.

Cette magnifique équipe senior "A", qui depuis plusieurs années fait à Moose Jaw la pluie et le beau temps et qui encore dernièrement gagnait le trophée du tournoi annuel de Weyburn, a rencontré son maître dans la personne d'une autre magnifique équipe senior "C", cette fois, notre équipe du collège Mathieu.

La partie, jouée dans notre gymnase samedi après-midi, s'est terminée au compte de 48 à 39 en notre faveur. Félicitations à Léo Pinel pour ses 27 points, à Réal Forest et Claude Léost qui méritent chacun une étoile au jugement d'un de nos vétérans, Armand Mercier, et félicitations également aux trois autres piliers, André Moquin, Cyril Giroux et Louis Pinel.

Willow-Bunch

Statistiques

Il y eut pendant l'année 1961, 22 baptêmes, neuf sépultures, 22 premières communions, environ 23,500 communions et neuf mariages.

Çà et là

Le dimanche 28 janvier, après la grand-messe, avaient lieu les élections de deux marguilliers. M. Maurice Durand remplace M. Jean-Denis Bruneau, sortant de charge, et M. Clovis Beaudry servira pour un second terme. Les paroissiens souhaitent bonne chance au nouvel élu et remercient celui qui se retire pour les services rendus à la paroisse.

L'après-midi du 28 janvier, après le chapelet et la bénédiction du Très Saint Sacrement, à 2 h., il y eut cérémonie du départ de l'Enfant-Jésus présidée par M. l'abbé A. Bouchard. Les enfants et les adultes présents s'approchèrent de la table de communion pour baiser les pieds du Divin Enfant une dernière fois.

M. Robert Dionne a rendu visite à son épouse patiente à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, dernièrement.

M. Léon Boisvert est parti, en automobile, pour Hay River, T.N.-O., où il signa un contrat d'un an.

Mlle Aline Durand est revenue d'un voyage à Ottawa, Montréal et autres endroits, où elle passa deux semaines de vacances chez des parents et amis. Elle fit le voyage par avion.

Mlles Suzanne et Colette Lemieux et Berthe Lapointe, étudiantes gardes-malades à l'Université de Saskatoon, sont venues visiter leurs parents, dernièrement.

Mme Yvonne Solenka, de Saskatoon, est venue passer quelque temps chez ses parents, M. et Mme Albert Bilodeau.

M. Gordon Green, qui suit des cours spécialisés en électronique, à Moose Jaw, vint passer la fin de semaine avec M. Ronald Cayer. Celui-ci étudie la menuiserie à l'Institut Technique du même endroit.

Mme Anderson est retournée à Bengough après avoir passé quelque temps chez son père, M. Laurent Girandier.

M. l'abbé Lionel Mondor, de Swift Current, est venu passer le Jour de l'An avec son père, M. Philippe Mondor, et autres parents.

Quarante-Heures au couvent

L'ouverture des Quarante-Heures eut lieu au couvent le samedi matin 20 janvier et la clôture, le lundi matin 22 janvier. Quelques personnes s'y rendirent pour passer une heure à prier et demander des grâces.

Chambre de commerce

Il y eut bonne assistance à l'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce tenue à l'école, dernièrement. M. le Dr A. Lizaire donna un résumé du travail qui a été fait durant l'année écoulée.

Le nouvel exécutif fut élu: M. Charles Mathieu, président; Mme C. Skinner, vice-présidente; M. W. G. Green, secrétaire; MM. les Drs Cardew et A. Lizaire, M. l'abbé A. Bouchard, M. W. G. Green, Mme Charles Skinner, MM. Gérard Duperreault, R. Vézina, R. Rodrigue et G. Drouin, directeurs; comité des affaires publiques civiles, M. le Dr Cardew; marchant, M. J. Reich; comité de recherches, Mme C. Skinner; recrutement, M. Gérard Duperreault; agriculture, M. S. Boisvert.

Debden

Çà et là

M. Aimé Bisson, de la province de Québec, est en visite chez son frère, M. Arsène Bisson.

Mme Albert Courchêne et Mlle Emma Croteau sont allées faire un voyage en Colombie-Britannique.

M. et Mme Eugène Labrecque, de Rosetown, ont visité leur nombreuse parenté de la paroisse.

Baptêmes

Le 21 janvier: Luc-Yvan-Joseph, fils de M. et Mme Yvan Bélair, né le 12 janvier. Parrain et marraine, M. Joseph Dumais et Mme Ovila Bélair.

Le 21 janvier: Laurette-Lucienne-Marie, fille de M. et Mme Hector Grimard, née le 10 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Grimard.

Statistiques

D'après le rapport paroissial pour 1961 la paroisse se compose de 162 familles et d'une population de 858. Au cours de l'année 1961 il y a eu 33 baptêmes, six mariages et six sépultures (quatre adultes et deux enfants).

Prince-Albert

Collège Notre-Dame

Dimanche dernier, une partie de cartes et cinq parties de bingo, organisées par les Dames Patronnesses, avaient lieu sous la présidence de Mme A. Trudeau, en faveur du collège Notre-Dame. Malgré une température inclémente et une tempête de neige poussée par des vents allant jusqu'à 26 milles à l'heure et immobilisant la circulation, une soixantaine de personnes s'étaient rendues pour jouer 17 parties de whist et 5 parties de bingo. Il y avait deux tables pour les amateurs de bridge. M. Gérard Pagé agissait comme maître de cérémonies.

Voici les noms des gagnants: au whist, dames, Mlle Béatrice Sarazin, de White Star, 128; Mme Agnès Béland, qui jouait pour les hommes, 125. Les prix voyageurs furent accordés à Mme Léontine Parent et M. A. Neider. Au bingo, les gagnants furent Mlles Sylvia Neider (2) et B. Sarrazin, Mmes D. Labonne, L. Parent et U. Charlebois.

La prochaine soirée aura lieu dans l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur le dimanche 11 février, à 8 h. p.m., toujours au profit du collège Notre-Dame.

Il fut annoncé qu'un prix spécial sera donné à la fin de la saison à celui et à celle qui auront manqué le moins de parties de cartes.

Décès

Les funérailles de M. Jean-Marie Soury-Lavergne, du Mont St-Joseph, eurent lieu à St-Louis, Sask., le 17 janvier. M. l'abbé L. Leclerc, curé, assisté de Mgr J. Cybort, chapelain du Mont St-Joseph, et de M. l'abbé C. Provencher, comme diacre et sous-diacre, respectivement, chanta le service funèbre.

M. Soucy-Lavergne naquit en France, le 16 décembre 1882. Il se retira à St-Louis en 1932, puis à Prince-Albert depuis 1957 jusqu'à sa mort, le 14 janvier. Ayant obtenu son diplôme de Bachelier ès Arts de l'Université de Saskatchewan, il enseigna de 1915 à 1932.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Jeanne; un fils, Léonard, de St-Louis; deux filles, Madeleine (Mme Louis Blouin), de Delmas, Sask., et Thérèse, de Prince-Albert; 12 petits-enfants.

Le salon funéraire MacKenzie était en charge des arrangements funèbres.

Autre décès

M. le Dr E. A. Shaw est décédé après 47 ans de profession médicale, à l'âge de 77 ans. Il prenait sa retraite en 1959, lorsqu'il souffrit de cécité.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Maie Shaw; deux fils, M. le Dr E. W. Shaw, de Mission City, C.-B., et M. le Dr Morley Shaw, de Kindersley, C.-B., et sept petits-enfants.

L'homme respire, aspire et expire. — Victor HUGO.

La Journée de l'A.C.F.C.

STORTHOAKS

Percepteurs: M. et Mme Jean Carrière, Mme Paul Pierret, Roméo Tourigny, Fernand Blérot, Jules Pierret, Henri Blézy, Charles Millette.

$5.00: M. l'abbé M.-A. Georget, Paul Pierret, Camille Carrière, Charles Millette, Mme M.-Rose Millette, Fernand Blérot, Henri Blézy, André Chicoine, Aimé Gauthier, Willie Toupin, Jean Carrière.

3.00: Laurent Henrion, Charles Wolensky, Roméo Millette, Désiré Toupin.

2.50: Félicien Henrion.

2.00: Jean Bauche, Marcel Blézy, Gérard Blérot, Aimé Carrière, Marcel Chicoine, André Petit, Léon Salut, Gérard Paradis, Henri Paradis, Georges Rogg, Mme Yvonne Bonneteau, Alphonse Henrion, Fernand Cop, Mme Albertine Bourgeois, Léonard Gauthier, Jules Pierret, Wilfrid Blérot, Armand Bourget, J.-B. Paradis, Alfred Chicoine.

1.00: Mme Hermeline Gofflot, Mme Hélène Lapierre, Léon Gofflot, Wilfrid Raymond, Russel Yates, Noël Audet, Paul Henrion, Albert Blérot, Aimé Dumaine, Lucien Chicoine, Paul Carrière, Roméo Tourigny, Mme Béatrice Rousseau, Aimé Chicoine, Ernest Dubois, Emile Chicoine.

0.50: Mme Marius Blézy, Armand Garnier, Alcide Chicoine.

Total: $127.00

• • •

BELLEGARDE

$20.00: M. l'abbé E. Toupin.

5.00: Arthur Sylvestre, Henri Bauche, Gilbert Mahin, Georges Monin, Ovila Poirier, Rosario Poirier, Alphonse Aimé, Marcel Martine, Joseph Martine, Félix Martine, Jean Martine, Jean Perreaux, Mlle R.-H. Wolensky, Léo Lévesque, Denis Poirier, André Aimé, Lucien Garnier, Euclide Bourgeois, Wilfrid Cop, André George, Alphonse George, David Poirier.

4.00: Albert George.

3.00: Maurice George, Lucien Sylvestre, Roger Wolensky, George Magotiaux, Fernand Petit, Edmond Wolensky, Alex. Wolensky, André Sylvestre, Eugène Cop.

2.00: Mlle Marie David, Gabriel Sylvestre, Jules Gofflot, Arthur George, Raymond George, Albert Roussel, André Bauche, Emile Mahin, Gilbert Bauche, Louis Bauche, Eugène Monin, Paul Wilvers, Cyrille Paulhus, Maurice Mireau, André Revet, Louis Perreaux, Firmin Magotiaux, Emile Cop, Henri Wilvers.

1.50: Alphonse Magotiaux

1.00: George Wilvers, Arthur Wolensky, Joseph Blézy, Joseph George, George Tinant, Jean Poirier, Alphonse Moreau, Norbert Martin, Lucien Paulhus, Arsène Revet, Auguste Revet, Fabien Sylvestre, Omer Sylvestre, Albert Belisle, Mme Marie-Anne George, Emile George, Math. Belisle, Vital Tinant, Gérard George, Alphonse Revet, Cyrille Petit, Mme Narcisse Monin, Mme Francis Sylvestre, Stanislas Paulhus.

0.75: Gérard Belisle.

0.50: Armand Blézy.

Total: $225.75.

• • •

MONTMARTRE

Percepteurs: Mme D. Perron, Mme D. Coupal, Louis Fournier, Edmond Perras, Louis Lepage, Ulric Giroux, Wilfrid Lepage, Damien Perron, Léon Breton, E. Breton.

$25.00: Soeurs de Notre-Dame de la Croix.

5.00: Louis Fournier, Régis Ferraton, E. Breton, Dosithe Coupal, Emile Giroux, J.-A. Caron, M. l'abbé C. Lucy, Mme O. Thériault, M. l'abbé J.-A. Foisy, Ludo Ferraton, Paul Hamelin, le Dr L. Préfontaine, Louis Lepage.

3.50: Victor Baril.

3.00: François Perras, René Giroux, Marcel Lévesque.

2.00: O. Robert, T.-E. Percival, Emile Breton, Roland Coupal, J.-B. Ferraton, Hervé Lachambre, Léo Coupal, L. Vertefeuille, Jos. Ferraton, Léger O'Shaugnessy, Denis Giroux, Alain Leminiaux, Ovila Leclaire, Ernest Thériault, Gabriel Dumerac, Robert Beaulieu, Edmond Perras, Joseph Joubert, Yvonne Ecarnot, D. Rink, M. Ferraton, A. Préfontaine, Damien Perron, C. Boudreau, Bert Parent, M. Thouvenin, Paul Beauchemin, Henri Barabé, René Lavoy, Roger Labrèche, Aimé Perras, William Perras.

1.50: A. Coupal.

1.00: J.-A. Rioux, Hélène Breton, Léon Breton, Oliver Perras, E. Labrèche, H. Perras, Ernest Langelier, Léon Lachambre, Léo Martel, E. Coupal, Mme Victor Baril, Hubert Mouly, Nick Kaczmar, Victor Leclaire, A. Perras, Archille Rioux, Armand Lafontaine, Antoine Lapierre, C. Langelier, Mme Laurent Perras, Mme S. Carignan, Urgel Lafontaine, Hector Lavoy, Ernest Rioux, Mme C. Rainville, H. Lachambre, Jean Lévesque, Léa Préfontaine, Léo Brière, Léo Roy, Mme Phil. Perras, Mme Jan, C. Lerminiaux, Claude Beaudin, W. Lavoy, Irène Sauve, Mme Van Helleputte, J. de Tremaudan, Max Coupal, Jos. Labrèche, H. Giroux, Fred Perras, G. Lerminiaux, A. Ecarnot, R. Ferraton, B. Coolican, Evo DeDecker, H. Ferraton, Mme E. Coupal, M. Beaudin, J.-A. Dubord, Armand Roy, Art. Coolican, W. Laturnus, Réal Coupal, Jos. Gallant, W. Sauvé, Marcel Lachambre, Jean Faubert, Hervé Beaudin, Ben Ferraton, E. Rioux, Emile Rainville.

0.50: Hervé Perras, Mme E. Nadeau, Mme E. Martel.

0.45: Mme A. Breton.

C. P. de Montmartre: $12.50.

Total: $255.00

• • •

VAL MARIE

Percepteurs: MM. Olivier Pinel, Robert Lemire, Alexandre Vadeboncoeur et Prosper Pinel.

$5.00: M. l'abbé O. Lemay, les Soeurs de Notre-Dame de Chambriac, Joseph Leblanc, Alexandre Vadeboncoeur, Olivier Pinel, Mme Gabriel Sincennes, Orphile Legault, Jean Cornet, Robert Lemire, Valère Dumonceaux, Emile Paradis, Lionel Lemire, Yves Briand, René Nadeau, Amédée Vermette, Lucien Jacob, Mme Sylvia Lizée, Mlle Agnès Gosselin.

3.00: Prosper Pinel, Pierre Cornet, Arthur Nadeau, Norbert Lepage, Lucien Alie, Laurent Demontigny.

2.00: Clarence Arnal, Albert Dumonceaux, Stanislas Clément, René Massé, Lucien Syrenne, Eugène Tanter, Armand Dumonceaux, Paul Denniel, David Scantland, Fidèle Nadeau, Fernand Nadeau, Lionel Jeanson, Arthur Lemire.

1.50: François Pinel.

1.00: Mme Jeanne Briand, Paul-Emile Paradis, Henri Ronceray, Rosario Bergeron, Lucien Clément, Noël Nadeau, Ernest Pinel, Jack Spiess, Armand Syrenne, Arthur Labelle, Constant Wanlin, Laurent Dumont, Gustave Anderson, Joseph Penault, Paul Larivière, Mlle Phyllis Keslering.

0.50: Antoine Dunand, André Dumont.

Total: $152.50.

• • •

ST-BRIEUX

Contribution globale: $52.00.

• • •

SEDLEY

Contribution globale: $83.50.

• • •

ALBERTVILLE

Contribution globale: $200.00.

• • •

LISIEUX

$5.00: M. l'abbé L. Poulin, Henri Bouvier, Georges Faucher, Emilien Préfontaine, Fred Riel, Georges Préfontaine, Jules Tessier, les Religieuses, un anonyme.

3.00: Norman Fafard, Albert Emond, Emile Fafard.

2.00: Philippe Préfontaine, Laurent Fontaine, Raymond Fafard, Paul Sabourin, Armand Fafard, Claude Préfontaine, Omer Préfontaine, Olivard Rondeau, Ubald Audette, Lionel Lamontagne, Emery Belisle, G.-H. Tessier, Paul Lamontagne.

1.01: Xavier Bouvier.

1.00: Albert Lamontagne, Cléophas Bouvier, Arthur Sabourin, Cléophas Chrétien, Joseph Chrétien, Albert Préfontaine.

0.50: Léonce Lamontagne.

0.25: Mme Clara Lamontagne.

Total: 87.76

Noces d'or de M. et Mme J. Coutu célébrées à Maillardville le 1er janv.

MAILLARDVILLE — Le 1er janvier, M. et Mme Joséphat Coutu, de 820, rue Gauthier, âgés de 75 et 76 ans respectivement, célébrèrent leurs noces d'or. Tous deux naquirent à St-Cléophas de Brandon, Comté de Joliette, où ils demeurèrent pendant six ans après leur mariage, en 1912. En 1918, ils s'établirent à St-Victor, Sask., où ils vécurent pendant 36 ans. Depuis les derniers huit ans, ils demeurent à Maillardville.

Les jubilaires sont les heureux parents de sept enfants vivants, dont quatre étaient présents à la fête: Louis-Philippe, de Lulu Island, Vancouver, Jeannette (Mme Urbain Fréchette) et Marie-Reine (Mme Ulysse Langdeau), de Maillardville, et Cécile (Mme Victor Kropninski), de Port Alberni. Ceux qui ne purent assister sont Paul-Emile, de Montréal, Rose-Alice (Mme Télesphore Hubert), de Lisieux, Sask., et Georges-Albert, de Kitamat, C.-B.

En l'église de Notre-Dame-de-Fatima, à la messe de 5 h. p.m., célébrée par le R. P. G. Labonté, O.M.I., curé, l'entrée se fit au son d'une marche nuptiale. Les jubilaires, avec corsage et boutonnière d'oeillets blancs, étaient précédés de la bouquetière, Claire Kropninski, et du page, Marcel Langdeau, et suivis des témoins, M. et Mme Paul Girard. Venaient ensuite les enfants, accompagnés de leur époux ou épouse, et les petits-enfants. M. et Mme Joséphat Coutu renouvelèrent leurs voeux de mariage, durant lesquels ils reçurent chacun un anneau, cadeaux de leurs enfants. Pendant la messe, tous reçurent la sainte communion.

La chorale des religieuses du Bon Pasteur exécuta de beaux cantiques appropriés pour la cérémonie, "Mon Dieu, bénissez la Nouvelle Année", "Ave Maria" de Montani, "Mon Sauveur, je ne suis pas digne", de F. Brun, "Ame du Christ", de J. Gélineau, "Mon âme en ce jour glorifié" et le "Magnificat". La Rév. Sr St-Alexis-Marie touchait l'orgue.

Les souper et réception eurent lieu chez M. et Mme Urbain Fréchette. Le toast fut porté par le R. P. Labonté, curé, et une adresse lue par une petite-fille des jubilaires, Thérèse Langdeau, leur fut présentée avec une photo de la famille dans cadre d'or préparée par la Rév. Mère Marie-de-la-Compassion, Ursuline, de Maillardville.

Les jubilaires reçurent des souhaits et félicitations du premier ministre, l'hon. John Diefenbaker, ainsi que plusieurs appels téléphoniques et télégrammes de parents et amis de divers endroits, y compris un appel de leur fils, Paul-Emile, de Montréal, un télégramme de leur fils, Georges-Albert, de Kitamat, C.-B., et un de leur garçon d'honneur à leur mariage en 1912, M. Félix Laferrière, et sa famille, de Montréal, frère de Mme J. Coutu.

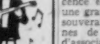
M. George Kropninski porta sur un plateau d'argent tous les messages reçus, au R. P. G. Labonté, curé, qui lut ces messages de bons souhaits et de félicitations, ainsi que deux beaux chapelets avec monture d'or, de leur fille, Rose-Alice.

Parmi les invités présents, on remarquait M. l'abbé Lamontagne, de Magog, P.Q.

La veillée se déroula trop vite avec du chant et de la musique, qui mirent un rayonnement de joie et de gaieté partout.

Au chers jubilaires, on souhaite que Dieu fasse que dans 10 ans on renouvelle les joies de ce radieux anniversaire.





PAN... UNE CLAQUE

Il est des professeurs qui croient tout régler par une bonne claque. Ouf! que ça soulage, et enfin, . . . la tige va courber. — Ne touche pas, ne parle pas — n'avance pas. — De cette école autoritaire, vrai pique-nique de défenses et de barrières, ne peuvent germer que des révoltés et des irresponsables. Pique-nique? oui. — Car la partie n'est pas sérieuse. On fait de la discipline un objet de luxe pour la tranquillité du professeur et l'ordre extérieur de la classe. On a malheureusement relégué aux oubliettes le principe que cette claque doit d'abord et avant tout, **former.**

Evénement banal que celui-ci mais qui a pourtant transformé les méthodes pédagogiques d'un certain professeur. Un jour, il a le bonheur de rencontrer sur la rue, son ancien élève qu'il n'avait pas revu depuis 6 ans. Après les salutations amicales, ressassant quelques souvenirs, l'élève demande brusquement: "Vous souvenez-vous du coup de pied que vous m'avez donné?"

Le professeur est saisi. Hélas, de ses leçons pourtant si bien préparées de catéchisme et de maths, l'ancien élève semblait n'avoir retenu, pour tout bagage, que le son et l'écho du fameux coup de pied.

Il faut parfois sévir: la nécessité est indiscutable. De plus en plus, les autorités majeures des institutions d'enseignement se réservent le droit de remplir ces lourdes responsabilités.

Mais pourquoi nos enfants en conservent-ils un souvenir aussi amer, aussi âcre et aussi vide de sens? Pourquoi sont-ils prêts à recommencer la même bêtise le lendemain — ou accumuler les désirs de vengeance jusqu'au jour où, se sentant assez forts, ils ont dû "prendre la porte" parce qu'ils ont voulu "affronter" le professeur?

L'éducation n'est pas du dressage. L'éducation a une âme. La "claque" doit aussi posséder cette âme sans quoi, la chaine perdra petit à petit, ses anneaux de base.

Tâche délicate pour tous, très difficile pour la majorité. Tâche impossible et absurde pour ceux qui, d'abord, ne savent pas maîtriser leurs nerfs, leurs impulsions, leur fantaisie car la "conscience ne pousse personne à obéir au caprice" nous affirme le Père Charmot. Et Foerster, le grand psychologue, ami de la "main de fer dans un gant de velours" nous dit: "Redressez l'enfant; de grâce! ne l'estropiez pas; réprimez-le, ne le déprimez pas! Corriger non abattre!"

La discipline est et restera toujours la bête noire des futurs candidats à l'enseignement et l'insomnie des engagés dans la grande aventure.

Quand donc les punitions corporelles dans notre école et au foyer seront-elles des marques de véritable estime pour le corps et l'âme de l'enfant et la réalisation des Ecritures: "Qui aime bien châtie bien?"

Bien châtier, voilà la clef.

Pour cela, il faut se déchausser de l'amour-propre, de l'ambition excessive, d'une soif de satisfaction passagère — du caprice surtout. Il faut, hélas . . . réformer d'abord le professeur et les parents aussi qui demeurent toujours les premiers et principaux agents de formation. Alors seulement, entre deux larmes, l'enfant acceptera dans son coeur, la pauvre sanction.

Dans dix ans, peut-être, l'appréciera-t-il, cette punition, à sa juste valeur. Il ne sera pas trop tard.

Car elle est nécessaire. L'exemple de toutes les races viriles le prouve.

A.L.
(La Survivance)

Le français en Saskatchewan

La Presse,
Montréal.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu avec intérêt l'article de M. Guy Rondeau qui paraissait en page 5 de votre numéro du 11 janvier 1962, sous le titre "En Saskatchewan — Un Canadien français sur trois a perdu sa langue".

Cependant je crois de mon devoir de souligner qu'une fausse impression découle de l'affirmation que "la loi scolaire de la Saskatchewan autorise l'enseignement du français à l'école à raison d'une heure par jour".

En fait, la loi scolaire de la Saskatchewan n'autorise rien de tel et, en tant qu'invidus ou même comme groupe, à moins d'avoir la majorité, nous n'avons aucun droit au français. La loi scolaire de la Saskatchewan autorise la commission scolaire du district à permettre l'enseignement du français (lecture, grammaire française et composition française) à l'école, à raison d'une heure par jour. Cela ne semble pas très différent, mais, au point de vue pratique, il existe une grande différence, puisqu'il y a très peu d'endroits en Saskatchewan où les Canadiens de langue française sont assez nombreux pour élire une majorité favorable à la commission scolaire de leur district. Donc, partout ailleurs, pas de français du tout.

Ici, à North Battleford, nos quelque cent Canadiens français constituent une minorité et, bien que nous nous soyons battus pendant plusieurs années pour avoir du français à l'école, nous n'avons réussi qu'à nous faire dire par les membres de la commission scolaire, en plein cours de réunion, que la bataille des Plaines d'Abraham avait été perdue depuis longtemps, que le Canada n'est pas bilingue et que nous n'avons pas plus de droits que les immigrés d'autres races ou d'autres langues. On nous a même dit que s'il était décidé d'enseigner une langue étrangère on préférerait le russe ou l'espagnol.

Est-il donc si surprenant qu'un Canadien français sur trois perde sa langue en Saskatchewan?

Suzanne DUBE,
1452, 98e rue,
North Battleford, Sask.

Le jeune Tommy Doyle, âgé de 11 ans, à titre d'"élu de la campagne des timbres de Pâques", représente tous les enfants infirmes d'Amérique qui reçoivent des soins de réhabilitation grâce aux recettes de ces timbres. On le voit ci-dessus serrant amicalement son chien qu'il appelle "son jumeau", parce qu'il est né le même jour que lui. Victime de la poliomyélite, Tommy fréquente l'école catholique de Manhattan Beach, Californie. Sa famille compte six enfants. (Photo NC)

Communautés de jeunes

"A notre époque où l'adolescence et la jeunesse ont acquis une grande autonomie, il importe souverainement d'offrir aux jeunes de nombreuses possibilités d'association. De plus en plus, ils ne pourront vivre chrétiennement dans le monde qu'en affirmant et en affermissant communautairement leur foi. Dans les milieux scolaires, a-t-on assez le souci d'inciter les jeunes à se grouper selon leurs affinités naturelles, en vue d'échanges et de prière commune? Il est important que les groupements de jeunes soient variés, souples, laissés à la libre détermination des jeunes eux-mêmes. Ceux-ci pourront choisir entre le simple groupe de discussion et le mouvement d'Action catholique.

"Il faut veiller, cependant, à ce que les communautés de jeunes restent ouvertes et ne deviennent pas des chapelles fermées, qu'elles fassent un travail vraiment effectif dans le temporel ou le spirituel, qu'elles contribuent de quelque façon à la vitalité des grandes communautés chrétiennes, comme la paroisse et le diocèse. Les communautés de jeunes doivent être conçues et vécues comme des communautés de relai, avant l'entrée définitive dans la vie adulte; d'où la nécessité pour elles d'avoir des contacts fréquents et enrichissants avec des chrétiens adultes, vraiment engagés dans l'Eglise."

Paul-M. LEMAIRE.
(Communauté Chrétienne)

On sait remercier

St-Adolphe, Man.,
le 25 janvier 1962.

Chère Cousine Josette,

Je vous remercie sincèrement pour le prix que vous m'avez envoyé. Cet argent m'a rendu service.

J'espère que vous lancerez encore des concours de compositions. Je me ferai un plaisir d'y prendre part.

Votre cousine,
Jeanne LEGAL.

Le sapin de Noël au sanatorium

Le directeur du sanatorium pour maladies mentales, "Kfar Ganim", près de Jaffa, a fait placer un petit sapin de Noël dans la chambre d'un jeune malade chrétien, né en France, orphelin élevé dans des monastères du pays et hospitalisé depuis quelque temps dans cet établissement. Le jeune homme a reçu aussi des cadeaux, et il a pu faire marcher l'appareil de radio installé chez lui. Le directeur, le Dr Yaakobi, est un Juif pieux et pratiquant, et il veille avec beaucoup de soin aux besoins religieux des malades confiés à sa garde.

Pourquoi ne sent-on pas la pression de l'atmosphère?

Il est difficile de croire que l'air est lourd. Pourtant on estime que tout l'air environnant la terre pèse plus de 6 millions de milliards de tonnes (6,000,000,000,000,000). Au niveau de la mer, l'air a une pression de 15 livres par pouce carré. L'homme vit depuis si longtemps sous cette pression qu'il ne s'en rend pas compte. A noter que la pression de l'air diminue à mesure que l'on prend de l'altitude. Ainsi, à Leadville, Ohio, sis à 10,000 pieds d'altitude, la pression de l'air est d'environ 10 livres par pouce carré et, au sommet du mont Everest, à 29,000 pieds d'altitude, elle est de quelque 4½ livres. Cette pression peut également changer d'heure en heure; c'est avec le baromètre qu'on peut la mesurer.

L'hébreu en France

En France, l'hébreu est désormais admis, en application des récents accords culturels franco-israéliens, comme langue vivante au baccalauréat. Son enseignement dans les établissements secondaires est en voie d'organisation et nécessitera la formation d'un corps de professeurs qualifiés. A cet effet, le Ministère de l'Education Nationale française vient de décider l'institution d'une licence d'hébreu, dont la préparation sera assurée dans les facultés. Une maitrise de Conférences d'Hébreu vient d'être créée à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Lille. Des cours, consacrés à l'étude de la langue et de la littérature classiques et modernes, seront dispensés aux étudiants.

Soyez humbles!

Dans tous les groupes, il s'en trouve toujours pour faire "de l'épate". De grâce! ne soyez pas de ceux-là! Lorsqu'une personne cherche trop à attirer l'attention, elle y réussit généralement, mais pas de la façon qu'elle souhaiterait. On la trouve probablement ridicule de vouloir ainsi être le centre d'attraction.

Le pianiste

Pour jouer le "Mouvement perpétuel" de Weber, un pianiste doit arriver à lire 4,541 notes en moins de quatre minutes, soit dix-neuf par seconde. Dans la deuxième partie de l'étude en Mi mineur de Chopin, il faut lire 3,950 signes en deux minutes et demie, soit environ 36 notes par seconde.

La Bible vous parle

Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.

La grâce de Dieu s'est manifestée nous enseignant à renoncer à l'impiété et aux convoitises de ce monde, pour vivre en ce siècle présent dans la réserve, la justice et la piété. (Tit 2 11-12)

Sans la foi il est impossible de plaire à Dieu, car pour s'approcher de lui, il faut d'abord croire qu'il existe et qu'il récompense ceux qui le cherchent. (Heb 11, 6)

Soyez obéissants et soumis à ceux qui vous conduisent. (Heb 13, 17)

Parce que le Seigneur est patient, faisons pénitence et implorons son pardon. (Judith 8, 14)

Lettre à une petite fille

Par Robert Collins

(La Revue de l'Imperial Oil)

Quelle journée tu as passée! Dès six heures du matin, tu m'as éveillé, m'annonçant que le "grand jour" était enfin venu. Au déjeuner, tu étais plus pimpante et plus sage que jamais. Puis, dans cette boutique de la rue Ste-Catherine, de joie tu sautillais à cloche-pied au moment de recevoir la bicyclette rouge vif dont tu rêvais depuis plus d'un an. Et dans la cour de l'école, où tu as fait ta première promenade vacillante, je n'étais pas moins fier que toi.

Maintenant que te voilà endormie, les genoux pansés de neuf, je m'inquiète. D'abord, tu grandis; ensuite, tu deviens plus qu'auparavant vulnérable aux dangers qui t'entourent.

Dans notre quartier, nouvelles voitures et télérécepteurs abondent, mais les trottoirs manquent. Nous avons des zones à vitesse limitée et des panneaux indicateurs dont se moquent certains automobilistes. Au Canada, l'an dernier, les accidents de bicyclette ont tué ou blessé plus de 1,600 enfants. C'est peu au regard du nombre des victimes de l'auto, mais je vois en ce chiffre plus qu'une simple statistique: j'y vois autant de petits êtres comme toi.

Après tout, tu n'as que sept ans (presque huit, d'accord, d'accord!). Les experts en sécurité déconseillent d'offrir une bicyclette aux moins de neuf ou dix ans. Mais tous les petits voisins de ton âge ont la leur, me répètes-tu depuis un an. Mieux vaut que tu aies la tienne aussi. Je m'appliquerai à t'en rendre la manoeuvre aussi peu dangereuse que possible.

Voilà le but de cette lettre. Tu ne la comprendras pas tout à fait, mais j'espère que les paroles qui te "passeront au-dessus de la tête" seront entendues des autres parents et des automobilistes.

Que n'existe-t-il chez nous un de ces clubs de sécurité cycliste, généralement sous l'égide de la police, des associations de parents et d'instituteurs ou des ligues de sécurité! Ah, si nous habitions Edmonton, où les jeunes cyclistes apprennent la prudence en jouant! Chaque année, des milliers d'élèves de la première à la sixième année y suivent des cours de cinq leçons donnés par les pères au moyen d'excellents manuels fournis par les clubs. A titre de membre, tu aurais droit à l'examen gratuit de ta bécane chez un spécialiste, à une "carte de compétence" dès ta graduation. Et ce jour-là tu participerais, sur ta bicyclette décorée, à un grand défilé sous escorte policière. La fête se terminerait par un goûter de hot dogs et d'eaux gazeuses.

Un tel club nous manque ici (au fait, pourquoi n'en pas fonder un?). Aussi obtiendrai-je tous les renseignements de notre ligue de sécurité et t'entraînerai-je moi-même.

Nous passerons quelques soirées à développer ton sens de l'équilibre, à t'enseigner les règles de la sécurité, ceci dans la cour de l'école en attendant que tu aies acquis de l'assurance. Il te faudra encore apprendre à te conformer aux feux de circulation; à signaler du bras gauche tes virages, à la façon des automobilistes; à stopper au sortir d'une ruelle, d'une entrée ou d'entre deux voitures pour vérifier s'il vient quelqu'un; à ne jamais monter à deux. Les violations de ces règles — les plus fréquentes — comptent pour 81 pour cent des accidents de bicyclette.

De plus, tu apprendras à rouler toujours à droite, à la file indienne, à distance toujours prudente des autres véhicules, à ne jamais t'accrocher aux voitures et camions, à éviter les acrobaties. Que de recommandations! me diras-tu. C'est que le cyclisme, comme toute chose, est devenu plus compliqué qu'autrefois.

J'ai ajusté ta bicyclette selon la règle suivante: le talon doit atteindre la pédale à son point inférieur. Je m'engage aussi, pour le moment, à maintenir ta bécane en bon état. Dans sept ou huit ans, ou bien tu seras devenue trop sophistiquée pour t'en servir, ou bien quelque garçon boutonneux, aux grands pieds et aux cheveux plats, se fera un plaisir d'en gonfler les pneus. D'ici là, je suis prêt à y veiller, de même qu'au graissage, au fonctionnement des freins et du timbre, à l'ajustement du guidon et des poignées.

Si tu devais te promener le soir — ce que tu ne feras pas — j'installerais à l'avant du ruban au phosphore argent et un phare d'une portée de 500 pieds et à l'arrière un réflecteur et du ruban phosphoré rouge.

Ces précautions, qu'un club de sécurité t'enseignerait, ne me semblent toutefois guère suffisantes pour une personne de ton importance. Les ayant prises, il me reste à espérer que les automobilistes se souviendront que tu n'es qu'une toute petite fille et que tu manques de la protection dont ils jouissent dans leurs voitures. J'espère aussi qu'ils s'attendront à te voir à l'occasion zigzaguer et oublier les règles. Car, si l'un d'eux te heurtait, par la faute de qui on voudra, je sais qu'il ne l'oublierait jamais.

Ni moi non plus.

Du Temps Pour Tout



Lettre mensuelle de la Banque Royale

— IV —

Avoir assez de temps

Le soin de trouver le temps de faire tout ce que l'on veut faire est un problème qui ne se résout pas en le remettant indéfiniment à plus tard. Si vous vous apercevez que le temps vous échappe, il importe tout d'abord de faire un examen sincère et complet de la situation à corriger. Cela suppose naturellement une étude attentive de la façon dont vous employez votre temps à l'heure actuelle.

La vieille recette du crayon et du papier a toujours son efficacité. Pendant quelque temps, c'est-à-dire jusqu'à ce que vous possédiez toutes les données nécessaires, notez chaque soir tout ce que vous avez fait: les banalités comme les choses importantes. Ce compte rendu de votre journée vous révélera très rapidement où vous perdez du temps.

Fixez-vous des heures ou des dates pour terminer ce que vous voulez faire. Le "dernier délai" des journaux a permis à plus d'un simple nouvelliste de devenir un rédacteur de premier ordre. La nécessité de le respecter leur a montré que l'on peut travailler à la hâte et que le cerveau a souvent plus de vigueur lorsqu'on se démène fiévreusement pour ne pas dépasser la limite. La contrainte canalise l'énergie. En ce qui concerne notre propre responsabilité, l'une des principales causes des pertes de temps est le manque d'organisation. Voici quatre règles fondamentales pour bien employer nos journées: penser à la tâche à venir; se mettre résolument à l'oeuvre; reprendre promptement son travail après une interruption; persévérer fermement jusqu'à la fin.

Il nous sera plus facile d'accomplir certains travaux si nous nous appliquons à rendre nos mouvements plus rapides. Il ne s'agit pas de nous surmener, mais de travailler comme il faut et d'épargner du temps. Nous éprouvons plus de satisfaction et nous dépensons moins d'énergie lorsque nous faisons les choses allègrement.

Le seul moyen de vaincre la tyrannie du temps et d'exceller dans l'art de s'en servir est d'abattre les obstacles de la paresse, de la mauvaise organisation et des buts imprécis. La besogne est faite pour être expédiée. Le travail ne doit pas s'arrêter sur un établi ou un bureau. Il faut le faire immédiatement. Quand le travail s'accumule sur notre établi ou notre bureau, notre esprit s'embrouille et nos efforts ralentissent.

(à suivre)

Etes-vous l'éléphant dans la porcelaine?

Il est des êtres qui ne peuvent tirer sur un cordon sans faire choir le rideau, valser sans réduire en bouillie les pieds de leur partenaire, prendre un fruit dans un plat sans déclencher une avalanche. Il en est d'autres dont on envie les doigts de fée et la démarche aérienne. Dans quelle catégorie vous rangez-vous? Ce test vous aidera à le savoir:

Oui—Non

1. Les boulettes de papier que vous envoyez dans la corbeille tombent-elles toujours à côté? ....
2. Vous arrive-t-il de vous cogner dans la porte en entrant dans une pièce? ....
3. Vous y reprenez-vous à trois fois pour tracer une raie de cheveux rectiligne? ....
4. Etes-vous de ceux qui ne peuvent planter un clou sans s'écraser les doigts? ....
5. Aimez-vous les jeux d'adresse: jonchets, puzzles, puces, tir à la carabine? ....
6. Votre montre, votre pick-up, votre appareil de photo nécessitent-ils une réparation trimestrielle? ....
7. Les objets fragiles ont-ils une nette propension à s'échapper de vos mains pour aller se briser au sol? ....
8. Quand vous servez le café, apportez-vous fatalement à vos convives une tasse aux trois quarts vide entourée d'un abondant bain-de-pied? ....
9. Ebranlez-vous la table tout entière lorsque vous vous y asseyez? ....
10. Abandonnez-vous un lambeau de vêtement à chaque aspérité qui se présente? ....

La bonne réponse est OUI à la question 5, NON à toutes les autres. Faits votre total. De 1 à 4 points, vous êtes d'une maladresse rare; en dehors des moqueries qu'elle vous attire, elle constitue un handicap sérieux dans la vie quotidienne. Etes-vous certain qu'une vision défectueuse n'est pas à l'origine de cette inadaptation? De 4 à 7 points, vous vous débrouillez honnêtement dans les travaux manuels, qu'il s'agisse de bricolage ou d'arts ménagers. Plus de 7 points, vous êtes toujours volontaire pour réparer la prise électrique, accrocher au mur le portrait du grand-père et extraire le solitaire disparu dans le tuyau du lavabo. Une fort honorable façon de se rendre indispensable et agréable!

Fêtes du centenaire de Marie-Pauline Jaricot

QUEBEC — Le Secrétariat national de l'Oeuvre Pontificale de la Propagation de la Foi vient de recevoir, de Lyon, le programme complet et détaillé du premier Congrès International Missionnaire, qui se déroulera, dans cette ville, du 9 au 13 mai prochains, à l'occasion du centenaire de la mort de Marie-Pauline Jaricot, fondatrice de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi. Ce congrès qui groupera des représentants de tous les pays du monde sera sous la présidence de Son Em. le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon. Il aura comme thème: "A temps nouveaux, mission nouvelle".

L'ouverture du congrès se fera le 9 mai, en la primatiale de Lyon, en présence des cardinaux, archevêques et évêques. Au cours des nombreuses séances d'étude qui sont au programme, les congressistes étudieront des sujets spécifiques, tels: L'action missionnaire; la coopération missionnaire; la propagation de la Foi et autres. Toutes ces réunions se dérouleront au Palais des Congrès.

Parmi les conférenciers, on relève les noms de M. Thom Kerstiens, directeur général de Pax Romano; du R. P. Jérôme D'Souza, S.J., assistant général pour l'Inde et l'Asie orientale, de Son Exc. Mgr Garonne, archevêque de Toulouse; de M. Henri Tollet, président national de l'A.C.G.H.; de M. Joseph Folliet, vice-président des Semaines Sociales de France; du T. R. P. Queguiner, supérieur général des Missions Etrangères de Paris; de M. André Latreille, doyen honoraire de la faculté des Lettres, de Lyon, de M. l'abbé David Julien, directeur de l'Union des Oeuvres, et autres personnalités. Des carrefours porteront sur des sujets de caractères plus particuliers.

Ces grandes fêtes se clôtureront le dimanche 13 mai par une messe pontificale de rite lyonnais, célébrée par Son Em. le cardinal Gerlier, en la primatiale St-Jean et par une veillée missionnaire dans l'immense Palais des Sports qui peut contenir 12,000 personnes assises.

Le Cinéma — Ma responsabilité

Signification des cotes morales

A I — **Pour tous:** Films visibles par tous, y compris les enfants.

A II — **Pour adultes et adolescents:** Films qui peuvent être vus sans danger par les spectateurs qui fréquentent ordinairement les salles de cinéma (16 ans et plus).

A III — **Pour adultes:** Films qui ne conviennent qu'aux gens possédant une certaine expérience de la vie et ayant atteint un degré moyen de maturité intellectuelle, morale et spirituelle. Ces films ne conviennent généralement pas aux adolescents.

B — **A déconseiller:** Films ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société. Même les adultes avertis doivent s'abstenir de voir de tels films.

C — **A proscrire:** Films nettement condamnables aux points de vue moral et religieux.

"La meilleure façon de lutter contre le mauvais cinéma, c'est de ne pas manquer les bons films à l'écran."

KING OF KINGS: Classification spéciale — adultes et grands adolescents avertis

Américain. M.G.M. 1961. 168 minutes. Super Technirama 70. Technicolor. Drame biblique réalisé par Nicholas Ray avec Jeffrey Hunter, Siobhan McKenna et Robert Ryan.

Pendant l'occupation romaine de la Palestine, Jésus naquit à Bethléem dans une étable. Trente ans plus tard, il commence sa vie publique après s'être fait baptiser par Jean le Baptiste. Trahi par Judas qui le livre au Prince des prêtres, accusé de blasphème et de sédition, il est crucifié par les romains. Mais Jésus ressuscite au monde entier.

Nicholas Ray a conçu son film dans une esthétique de spectacle, et non d'étude religieuse. L'ensemble reste superficiel, malgré la beauté des images et la réussite de certaines scènes. On peut regretter cependant la trop grande part de fiction et, notamment, l'importance accordée au personnage de Barrabas. Malgré ses efforts, Hunter n'est évidemment pas à la hauteur de son rôle.

Appréciation morale: Ce film présente, dans une perspective trop exclusivement naturaliste, une vie du Christ tronquée et purement fantaisiste dans certaines de ses parties. Les libertés prises par rapport au texte inspiré exigent du spectateur qu'il soit déjà bien informé des vérités de sa foi pour faire les mises au point qui s'imposent. Adultes et grands adolescents avertis.

NOTE IMPORTANTE

Par "Classification spéciale", on n'entend pas que les films faisant partie de cette classification sont moralement offensifs en eux-mêmes. Mais à cause de la façon dont le sujet est traité, ces films exigent de ceux qui les visionnent des connaissances suffisantes, des explications précises, un discernement d'esprit juste et des convictions solides qui les prémuniront d'interprétations ou de conclusions erronées. Les films de cette classification ne s'adressent qu'aux adultes avertis et aux grands adolescents (18 ans et plus) également avertis.

* * *

TOWN WITHOUT PITY: B — Adultes avec réserves

Germano-Américain. 161. 105 minutes. Drame réalisé par Gottfried Reinhardt avec Kirk Douglas, E. G. Marshall et Christine Kaufmann.

Quatre soldats américains faisant partie d'un contingent cantonné dans une ville d'Allemagne violent une jeune fille de 17 ans, Karin. Ils sont arrêtés et traduits en cour martiale. Le bourgmestre, qui se trouve être en même temps le père de Karin, réclame la peine de mort. Le major Garrett est désigné pour défendre les accusés. Durant le procès, il établit sa preuve sur la prétention que l'adolescente a délibérément provoqué ses agresseurs, et parvient ainsi à sauver ses clients de la mort. Mais la population est tellement hostile à la jeune Karin que, le procès terminé, celle-ci se suicide.

Le sujet de ce film est franchement déplaisant. De plus, on ne sait pas au juste où l'auteur veut en venir. La mise en scène est convenable et l'interprétation, de qualité.

Appréciation morale: Le fait d'étaler sous les yeux du grand public une cause qui exigerait normalement le huis-clos, des éléments scabreux, les méthodes ambigues de l'avocat de la défense et un suicide motivent de nettes réserves.

* * *

BACK STREET: B — A déconseiller

Américain. U. I. 1961. 107 minutes. Eastman Color. Drame sentimental réalisé par David Miller avec Susan Hayward, John Gavin et Vera Miles.

Rae Smith, dessinatrice de modes douée et ambitieuse, tombe amoureuse de Paul Saxon, un jeune millionnaire américain. Elle apprend bientôt qu'il est marié et a deux enfants. Elle décide de l'abandonner et, pour triompher de sa passion s'en va poursuivre sa carrière en Europe. Mais Paul, que son travail oblige à voyager, la retrouve et veut à tout prix l'épouser. Sa femme, une alcoolique, refuse le divorce. Rae cesse alors de lutter et s'abandonne à son amour, surtout lorsque Paul lui achète une villa près de sa femme. Rae se console avec ses souvenirs.

Troisième adaptation cinématographique du roman de Fannie Hurst, ce film est surtout remarquable par la richesse des costumes et des décors et par les photos très belles de New York, Rome et Paris. La mise en scène est au point, la couleur réussie et les interprètes sont excellents.

Appréciation morale: Ce film présente comme irrésistible et normal un amour adultère. A déconseiller.

* * *

NO LOVE FOR JOHNNIE: B — A déconseiller

Britannique. Rank. 1960. 104 minutes. Cinémascope. Drame réalisé par Ralph Thomas avec Peter Finch, Stanley Holloway et Mary Peach, d'après le roman de Fienburgh.

Un politicien, Johnnie Byrne, a trois femmes dans sa vie: son épouse, une voisine et un joli mannequin, Pauline. Dépité de se voir refuser un poste qu'il ambitionnait, Johnnie intrigue contre le gouvernement. Au moment où sa présence à la Chambre était requise, il est en train de faire la cour à Pauline. Celle-ci finit cependant par l'abandonner. Sa femme lui demande alors de commencer une vie nouvelle. Mais lorsque Johnnie se voit offrir un poste important dans son parti, il repousse l'offre de sa femme. Ses désirs sont enfin réalisés.

En voulant mettre l'accent sur l'aspect sentimental de la vie d'un politicien, on n'a réussi qu'à produire une basse histoire d'adultère dans un cadre politique accessoire. Le talent du réalisateur et des comédiens ne parvient pas à sauver l'ensemble.

Appréciation morale: Décrivant comme à plaisir l'inconduite d'un homme ambitieux et sans scrupules, ce film contient des scènes intolérables sur le plan moral. A déconseiller.

* * *

BREAKFAST AT TIFFANY'S: A III — Adultes

Américain. Para. 1961. 115 minutes. Panavision. Technicolor. Comédie réalisée par Blake Edwards avec Audrey Hepburn, George Peppard et Mickey Rooney.

Une jeune femme naïve et légère, Holly Golightly, habite seule un appartement. Elle vit de sa popularité auprès des hommes, sans jamais leur permettre de se payer en retour. Elle n'a qu'un rêve: retrouver son frère qui est dans l'armée et vivre avec lui. Son voisin, Paul, jeune écrivain, protégé par une femme riche, s'éprend d'elle. Mais Holly lui préfère sa vie volage et en vient ainsi, à son insu, à servir d'intermédiaire à une bande de trafiquants de narcotiques. Paul la sauvera malgré elle.

Sur un thème d'une invraisemblance peu commune, les auteurs s'amusent à développer des variations assez brillantes, mais qui ne mènent nulle part. Le faste des décors, des costumes et de la couleur, de même qu'une mise en scène de qualité ne parviennent pas à masquer la futilité et le vide de l'ensemble. Audrey Hepburn s'amuse à jouer l'excentrique et Peppard est agréable.

Appréciation morale: L'atmosphère artificielle et invraisemblable dans laquelle baigne toute cette histoire en atténue la portée morale. Cette peinture de moeurs dissolues motive cependant des réserves.

Distributeur: Affiliated Pictures.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Le salaire dont vous avez frustré les ouvriers qui ont fauché vos champs crie, et les clameurs des moissonneurs sont parvenues aux oreilles du Seigneur. (Jac. 5, 4)

Avec la crainte du Seigneur rien ne manque; avec elle on n'a pas à chercher d'appui. (Eccli 40, 27)

La prière de la foi sauvera le patient et le Seigneur le relèvera. S'il a commis des péchés, ils lui seront remis. (Jac. 5, 15)

Inauguration prochaine d'un nouveau télescope

OTTAWA — L'Observatoire d'astrophysique de Victoria, (C.-B.) procèdera dans quelques semaines à la mise en service d'un nouveau télescope à réflexion. Cet instrument, dont la construction a duré quatre années, dépasse en perfection les autres télescopes actuellement en usage dans notre pays.

En annonçant cette nouvelle, le ministre des Mines et des Relevés techniques, l'honorable Jacques Flynn, a précisé que ce télescope de 48 pouces, construit par la société Grubb-Parsons d'Angleterre au coût d'environ $700,000, a été conçu par le personnel scientifique des Observatoires fédéraux.

L'instrument et ses organes sont logés dans un bâtiment à dôme situé non loin de l'ancien télescope de 73 pouces de l'Observatoire de Victoria. Bien que plus petit que ce dernier, le nouvel appareil a sur lui plusieurs avantages à cause du caractère unique de son dessin. Comme la plupart des grands télescopes à réflexion récents, il se prête particulièrement bien aux analyses spectroscopiques, car la lumière des étoiles, au lieu de passer par un verre, est à la fois réfléchie et agrandie par des miroirs concaves et convexes. Le diamètre du miroir principal détermine la grosseur du télescope. De plus, l'une des caractéristiques la plus importante de l'instrument est sans doute celle qui permet de le diriger sur toute l'étendue de la voûte céleste.

Le nouveau télescope augmentera le nombre et la variété des observations que peut effectuer le personnel de l'Observatoire, dont la tâche principale est d'étudier, à l'aide de l'analyse spectroscopique, les propriétés physiques des étoiles. Ce genre d'analyse contribue aussi à déterminer la direction et la rapidité des mouvements des étoiles et les propriétés de l'espace interstellaire. Le télescope servira, en outre, à la photographie directe et à la photométrie photoélectrique. Parmi toutes ces études, celle se rapportant aux atmosphères d'étoiles doubles géantes est la plus pressante.

Selon un porte-parole du Ministère, l'installation du nouveau télescope permettra non seulement de répondre aux besoins des recherches astronomiques, mais apportera aux astronomes canadiens, dont la réputation internationale est déjà enviable, un outil essentiel à l'amélioration de leurs connaissances.

Feuilleton de la Liberté et le Patriote

ROMAN

Plus d'Epines que de Roses

par Job de Roincé

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

CHAPITRE I

— Louise . . . Louise . . .

Répété plusieurs fois, cet appel vint arracher la jeune fille à la rêverie qui, depuis plus d'une heure déjà, la retenait isolée et silencieuse au fond du jardin.

Brusquement alors, elle quitta le banc sur lequel elle était assise et, d'un pas rapide, elle se dirigea vers la maison dont la masse sombre, surmontée d'une toiture faite d'ardoises enduites de patine, s'allongeait à l'extrémité de ce terrain enclos de murs qui constituait le modeste domaine de la famille de Marcanlobert.

Sur le seuil de la porte, sa soeur Béatrice l'attendait.

— Sais-tu, Louise, qu'il est bientôt quatre heures.

— Déjà . . .

— Le prince sera là dans quelques instants . . . Tout est prêt pour le recevoir . . . J'ai mis des fleurs dans le salon et Françoise n'attend qu'un ordre pour servir le thé . . . Mais, toi, tu es en retard.

— Oh! si peu . . . Le temps de monter dans ma chambre pour me donner un coup de peigne et je serai prête, moi aussi.

* * *

Tout en remettant un peu d'ordre dans sa chevelure, dont les reflets ensoleillés ajoutaient de la luminosité à son visage, Louise de Marcanlobert revécut en un instant tout son passé.

Elle se revit enfant dans cette petite propriété de Saint-Servan-sur-Mer qui, depuis plusieurs générations, appartenait à sa famille et à laquelle un de ses aïeuls avait donné le nom de la "Belle Hollandaise", ceci en souvenir d'une frégate qui avait autrefois assuré la fortune d'un Pierre de Marcanlobert aussi audacieux navigateur que corsaire courageux.

A cette époque quand, toute petite fille, elle faisait ses premiers pas sur le sable des allées du parc dont les ombrages venaient s'écraser à quelques mètres de la vieille demeure, ses parents vivaient encore. M. de Marcanlobert était alors un des membres les plus en vue de la société malouine et il ne se donnait pas de réceptions à Dinard, à Saint-Malo ou à Saint-Servan-sur-Mer sans qu'il en soit un des invités de marque. Dans tout ce coin de Bretagne, il faisait figure de notable et sa présence à une réunion était toujours recherchée.

On le croyait très riche, autant parce qu'il savait dans certaines circonstances se montrer généreux, que parce qu'il affectait à l'égard des biens de ce monde un dédain qui permettait de penser que sa fortune le mettait à l'abri de soucis.

Seulement, quand il était mort au terme d'une existence uniquement consacrée aux plaisirs mondains, son notaire avait révélé aux siens qu'il ne leur restait presque plus rien.

M. de Marcanlobert était, certes, demeuré le propriétaire des quelques fermes qui lui assuraient de confortables revenus, mais comme le montant de ses dépenses avait été, chaque année, très supérieur à celui des sommes qu'il recevait, il avait non seulement hypothéqué ses biens, mais encore contracté d'autres emprunts.

Pour liquider une telle situation, il avait fallu vendre presque toutes les fermes et, même, céder à un bâtisseur une bonne moitié du parc de la "Belle Hollandaise", lequel s'était trouvé ainsi réduit aux modestes proportions d'un jardin que n'ornaient désormais que quelques rares arbres.

Tout cela n'avait pas été sans affecter profondément Madame de Marcanlobert, qui n'avait pas eu le courage de surmonter cette nouvelle épreuve. Peu après la mort de son mari, elle s'en était allée à son tour. Plus que la maladie, c'était la tristesse qui lui avait enlevé la force de vivre, et elle n'avait pas eu la volonté de faire face à son infortune afin d'aider ses deux filles à s'engager dans la vie.

Quand Béatrice et Louise s'étaient trouvées seules, elles étaient âgées respectivement de vingt-trois et vingt ans, mais leur jeunesse était désormais leur seule richesse, car leurs revenus se trouvaient soudain réduits à peu de chose. Certes, elles avaient encore de quoi vivre, mais à la condition d'ignorer le luxe auquel leur père avait cru utile de les accoutumer. Fort heureusement, elles avaient su rapidement s'adapter à l'existence qui leur était imposée par les événements et c'est même sans amertume qu'elles avaient vu s'éloigner les domestiques qui, dans le passé, les dispensaient de toute besogne. Seule, une jeune bonne, Françoise, était demeurée à leur service et, encore, c'est elle qui avait insisté pour ne pas quitter ses maîtresses auxquelles elle était très attachée.

Deux années s'étaient écoulées . . .

Deux années pendant lesquelles les jours avaient succédé aux jours sans que le moindre fait important ne vienne troubler l'existence effacée que menaient les deux jeunes filles dans le calme de cette "Belle Hollandaise" qui était devenue pour elles à la fois une retraite silencieuse et un foyer empli de souvenirs.

Elles ne sortaient que fort peu, car leur pauvreté avait eu pour conséquence d'éloigner d'elles presque tous ceux qui les recevaient autrefois. On les ignorait comme on ignore souvent les personnes dont on n'attend rien.

Aussi, leur surprise fut-elle grande quand au début de ce mois de juin, elles avaient reçu un carton que leur adressait le maire de Saint-Malo.

Un tout petit carton blanc qui venait les inviter à assister au gala donné au Casino Municipal, à l'occasion de l'ouverture de la saison estivale.

Elles avaient apprécié ce geste qui leur disait que, du moins, tous les amis de leur famille ne les oubliaient pas. Puis Louise, sachant qu'il appartenait à sa soeur aînée de prendre une décision, avait questionné:

— Irons-nous à ce gala? . . . Les journaux l'on déjà annoncé et le programme sera, paraît-il, très bien . . .

Béatrice avait un peu hésité. Les réunions mondaines ne la tentaient pas, mais elle avait pensé qu'elle n'avait pas le droit de refuser à Louise cette distraction.

— Mais oui, nous irons si, du moins, cela peut te faire plaisir.

Le jour venu, c'est avec une certaine timidité qu'elles avaient franchi le seuil du Casino, à l'intérieur duquel se pressaient déjà de nombreuses personnes désireuses de se montrer à cette manifestation qui marquait le début d'une nouvelle saison sur la Côte d'Emeraude. Aux habitants de Saint-Malo, de Paramé et de Saint-Servan-sur-Mer, étaient venus se joindre plusieurs touristes.

Un programme d'attractions composait la première partie du gala et des applaudissements prolongés saluèrent tour à tour un jongleur japonais, une chanteuse demeurée fidèle à un répertoire qui datait de la Belle Epoque, un imitateur féroce dans la carricature qu'il savait faire de ses personnages et, enfin, un chansonnier, dont l'esprit se manifestait aux dépens de quelques politiciens.

Puis un orchestre bien connu des auditeurs de la Radio, avait occupé la scène. Danseuses et danseurs avaient alors commencé à évoluer dans deux grandes salles, toutes inondées de flots d'une lumière destinée à mettre en valeur l'élégance des femmes et les coloris de leurs robes de soirée.

Un peu perdues dans cette foule, Béatrice et Louise de Marcanlobert étaient demeurées à l'écart, faisant preuve de cette discrétion qui est le signe d'une bonne éducation. Après avoir apprécié le spectacle donné au début du gala, elles admiraient maintenant autant le décor dans lequel se déroulait la fête, que le luxe de toutes les élégantes qui les entouraient, luxe des toilettes, luxe aussi des parures et des bijoux . . . Mais il n'y avait pas la moindre lueur d'envie dans leurs regards émerveillés, car elles n'étaient pas de celles qui se laissent dominer par des sentiments de jalousie . . .

D'ailleurs, elles ne jetaient pas une fausse note dans ce milieu et si leurs robes n'étaient pas signées du meilleur couturier elles étaient, du moins, d'un bon goût qui s'harmonisait fort bien avec la distinction naturelle et la simplicité de celles qui les portaient.

Pendant plus d'une heure, les danses avaient succédé aux danses, sans que personne ne vienne les inviter, ce qui ne leur avait causé ni la moindre surprise, ni la moindre tristesse, car elles étaient venues à cette soirée, beaucoup plus avec l'intention de jouir du spectacle que d'y participer. Béatrice, même, que le monde et ses plaisirs n'attiraient pas, avait déclaré à sa soeur qu'elle était décidée à refuser les invitations qui pourraient lui être faites.

Mais voici que soudain, alors qu'elles se tenaient discrètement dans un coin de la salle, à un endroit où elles pensaient devoir passer inaperçues, un homme était venu jusqu'à elles, puis s'était incliné devant Louise, toute surprise.

— Mademoiselle . . .

La jeune fille avait eu un mouvement d'hésitation bien vite réprimé, puis se levant, elle avait accepté le bras qu'on lui offrait. Et elle s'était mêlée à la foule des danseurs. C'est alors seulement qu'elle s'était demandée qui pouvait être cet inconnu qui venait de l'inviter. Les quelques paroles qu'il prononça lui firent comprendre qu'il était un étranger, car, s'il s'exprimait avec une parfaite connaissance de la langue française, il ne parvenait pas à dissimuler un très léger accent.

Sans doute, se dit-elle, est-ce un de ces touristes qui, attirés par le charme et le pittoresque de la Côte d'Emeraude, venaient d'y arriver pour y passer leurs vacances. Seulement elle se garda bien de le questionner.

Etonnée par cette invitation, Louise devait l'être encore davantage quand une deuxième fois, puis une troisième, l'inconnu lui demanda de bien vouloir l'accepter comme danseur.

Son étonnement fut encore plus grand quand elle crut remarquer que de nombreuses jeunes filles la regardaient avec une curiosité qui semblait mêlée d'envie. Et c'étaient précisément celles qui avaient été autrefois ses amies, celles qui aussi, depuis deux ans, la traitaient avec un peu de dédain, qui, maintenant, ne la quittaient pas des yeux sans même chercher à dissimuler leurs sentiments faits à la fois d'autant d'admiration que de jalousie.

Quelques instants plus tard, comme Louise venait de rejoindre sa soeur, elle fut aussitôt entourée par celles qui, au début de cette soirée, avaient même négligé de la saluer.

— Nous ignorions, Louise, que tu le connaissais . . . Nous comptons sur toi pour nous présenter.

— Vous présenter . . . Mais à qui?

— A ton danseur . . . Au prince . . .

La jeune fille ne put s'empêcher de sourire et elle pensa que ses amies se moquaient d'elle.

— Je ne comprends rien à ce que vous me dites, fit-elle . . . Et je ne sais de quel prince vous parlez.

— Mais du prince Ali . . . Voici trois fois qu'il vient t'inviter à danser, comme s'il ne s'intéressait qu'à toi . . .

— Je vous assure que je ne le connais pas et c'est vous qui venez de m'apprendre son nom.

En quelques mots, elles lui dirent alors que le prince Ali était arrivé au début du mois à Saint-Malo avec l'intention d'y faire un séjour. Tous les journaux avaient annoncé sa présence en indiquant qu'il était le fils du roi de Sérimanie, un petit pays ami de la France. Il avait fait toutes ses études à Paris et, maintenant, il voyageait beaucoup en attendant le jour où il devrait succéder à son père.

On le disait riche, très riche . . .

Qand elles avaient appris qu'il assisterait au gala du Casino, de nombreuses jeunes filles de Saint-Malo et des environs, celles du moins qui se croyaient dignes de l'approcher, y étaient venues avec l'espoir de le rencontrer et de faire sa connaissance. Elles voyaient déjà en lui un partenaire pour le tennis et, peut-être même, un flirt possible.

(à suivre)

CHER PETIT MOIS DE FÉVRIER

Il y a des "chroniques" qui n'ont rien de fugitif, et dont le charme littéraire ne se défraîchit pas.

Faguet, avec sa verve et sa pointe d'ironie, a brodé naguère une fantaisie de ce genre agréable, sur le mois de février, que nous saluons déjà, et que l'illustre critique appelle le plus "original" des douze mois de l'année.

Les jours allongent. Qu'est-ce que fait l'année en ce ridicule mois de février? Rien du tout, si ce n'est qu'elle allonge les jours.

Sans cela, le mois de février n'aurait non seulement aucune originalité, mais encore aucun caractère.

Vous me direz qu'il est au contraire le plus original des mois, puisqu'il est le plus court et le seul qui soit très court. Vous me direz que sa petitesse, sa brièveté, le distingue excellemment de tous ses onze confrères. Vous me direz qu'il s'en distingue même par sa correction, étant précis et rigoureux, comptant ses quatre semaines bien juste, comme au métronome, et tirant sa révérence.

Vous me direz, — ce qui, du reste, sera contradictoire un peu avec ce qui précède, — qu'à sa correction ordinaire, février ajoute de temps en temps un peu de fantaisie, s'avisant à intervalles éloignés, de s'ajouter un jour de plus, et que cela lui confère, décidément, une originalité toute particulière.

Vous me direz que cela a des conséquences très curieuses et qui sont soit divertissantes, soit désobligeantes.



Vous me direz que, par exemple, la St-Nestor étant marquée le 29 février dans les calendriers usuels, un excellent homme qui s'appelle Nestor ne peut se faire souhaiter sa fête que tous les quatre ans.

Vous me rappellerez l'histoire de ce monsieur — il ne peut être question d'une dame — à qui, telle année, l'on demandait son âge:

— Trente-deux ans.

L'année suivante:

— Trente-deux ans.

L'année suivante:

— Trente-deux ans.

— Décidément, il s'y tient: il s'y trouve bien et il n'en veut pas sortir.

L'année suivante:

— Trente-six ans.

— Ah ça! votre âge a des lois bizarres d'évolution!

— Point du tout! Je suis né le 29 février, ce n'est pas ma faute; je n'ai mon âge que tous les quatre ans. Pendant trois ans, c'est agréable. La quatrième année, c'est défrisant. Je suis de ceux qui vieillissent tout d'un coup.

Vous me direz tout cela, vous plaiderez pour le mois de février, et vous vous persuaderez à vous-même qu'il est le plus original de tous les mois connus.

Pris ainsi, le mois de février, la période de temps qui s'écoule du 31 janvier au 1er mars, n'a rien de curieux, rien d'intéressant, rien de caractéristiques. Le mois de février n'a pas de caractère. Il est le second de l'année.

L'habitude est prise. On est déjà acclimaté à la nouvelle année.

Remarquez qu'il semble si bien en prendre son parti qu'il n'affecte aucune personnalité. Entre janvier et mars, il est non seulement écrasé par sa petitesse, mais il est tout pâle. Janvier est redoutable par sa froideur hautaine et insolente. C'est un haut baron bardé de glaçons. Mars est irascible, irritable et irrité. C'est un mois injurieux et violent. C'est le mois qui a le plus mauvais caractère. Donc il a un caractère. Ferry disait, assez spirituellement: "Quand on a du caractère, on l'a toujours mauvais". Entre ce tyran impérieux et ce batailleur colérique, février est sans figure précise. Il est froid et rigoureux souvent, mais il a l'air alors de copier janvier; il a quelquefois le sourire, mais c'est le sourire contraint et figé. On voit bien que non seulement il n'a pas de caractère, mais qu'il ne sait pas bien quel caractère se donner.

Seulement, il allonge les jours. Il les allonge décidément, notablement, sérieusement. Janvier les allonge déjà, mais moins. Mars les allonge davantage, je le sais, mais moins que février aux heures où l'on désire qu'ils s'allongent.

Je parle surtout pour moi, mais j'imagine que beaucoup sont dans mon cas. Il m'est égal de dîner à la lumière, si tant est même que je n'y trouve pas quelque plaisir. Mais ce que j'aime, c'est travailler au jour du bon Dieu, ne pas allumer ma lampe pour continuer mon travail. Allumer la lampe à 4 heures est pour moi comme une punition du destin.

Or, février m'apporte les jours où je puis cesser de travailler quand le soleil cesse d'éclairer. A partir du 1er février, l'espoir au moins naît. Je puis presque me passer de lampe. Je ne l'allume qu'à 5 heures. Je l'allume pour une demi-heure. Vers le 15, février devient tentateur. Il éteint le soleil à 5 h. 20, 5h. 25. Il semble me dire:

— N'allume pas pour cinq minutes.

Il me conseille la paresse. Séducteur!

A partir du 20, c'est l'inverse. Il semble vouloir prolonger mon travail. Il me donne de la lumière jusqu'à 5 h. ¾, il me persuade ainsi qu'il est à peine 5 h. ½, que je puis achever ma page. Je lui dis amicalement:

— Tu en mets trop.

A la fin de son règne trop court, il me laisse libre de faire absolument comme je veux. Belle lumière jusqu'à 6 heures. Je ne profite plus de tout ce qu'il me donne. Il est magnifique. C'est de la munificence.

Cher petit mois de février, tu as tes petitesses, tes défauts et même très ridicules, et je ne sais quoi me dit que tes frères se moquent de toi; mais je te bénis. C'est toi qui m'apportes le "premier" ce que d'autres me prodiguent. Tu m'offres les primeurs de la lumière. Aucun poète ne t'a chanté. Je te consacrerai une ode et je t'y nommerai, non pas de ton nom, qui signifie le mois fiévreux, mais je t'y nommerai "Secundus". "Secundus" signifie à la fois "second" et "favorable".

Emile FAGUET.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Vous devriez attacher autant d'importance à la disposition de votre table qu'à votre toilette. Une belle table est toujours attirante pour les convives. Si vous avez des verres de cristal, ne les conservez pas dans du papier de soie, mais servez-vous-en très souvent. De nos jours, il est facile de conserver une verrerie en bon état, même en s'en servant tous les jours.

Pour ce faire, placez les verres de grandeur identique ensemble, réservez une place spéciale aux pièces dont vous vous servez dans les grandes occasions et essuyez chaque verre avec un linge doux avant de l'employer. Pour les laver, ne craignez pas l'eau chaude, mais ne les trempez jamais dans l'eau bouillante. Enfin, vous réussirez mieux à les rendre brillants en plaçant un peu d'ammoniaque dans l'eau.

✦ ❊ ✦

A la porte d'un restaurant:

"Si vous êtes content de mon restaurant, revenez. Si vous ne l'êtes pas, envoyez-moi vos amis, ce sera une sale blague à leur faire".

✦ ❊ ✦

Il est dangereux de laisser la queue d'une casserole dépasser en dehors du poêle: l'enfant peut la tirer et recevoir le contenu sur la tête.

✦ ❊ ✦

Si l'amidon colle sur le fer à repasser: éviter cet inconvénient en ajoutant, lors de la dissolution de l'amidon, une cuillerée de vinaigre.

✦ ❊ ✦

Vous avez besoin de vin blanc pour une sauce, mais vous n'en avez pas sous la main. Vous pouvez très bien le remplacer par un mélange en parties égales de vignaigre et d'eau adoucie par deux morceaux de sucre.

✦ ❊ ✦

— Papa, quand les dames seront députés, comment les appellera-t-on?

— Des femmes de Chambre.

✦ ❊ ✦

De vieilles chaussettes de laine enfilées aux pieds des meubles lourds permettent de déplacer ceux-ci sans marquer les parquets. Les tapis sont-ils "creusés" là où reposaient les pieds? Déposer sur les marques un linge humide, puis appliquer un fer chaud. La vapeur fera redresser les poils aplatis.

✦ ❊ ✦

Ce qu'on dit: peau de soie.

Ce qu'on doit dire: poult-de-soie.

✦ ❊ ✦

Pour épargner du temps en faisant frire le bacon, il suffit de disposer celui-ci en croix dans le cuiseur. Vous n'aurez qu'à tourner une fois la poêlée. Vous frirez également plus de bacon à la fois.

✦ ❊ ✦

La plus grande cause d'accidents, c'est la conviction des gens qui se disent: Cela ne peut pas m'arriver.

✦ ❊ ✦

— Nous venons vous demander quelque chose pour les orphelins du quartier.

— Monsieur ne reçoit pas ce matin.

— Nous ne lui demandons pas de recevoir, mais de donner! ......

✦ ❊ ✦

Pour leur conserver leur aspect neuf, brossez vos vêtements avec une brosse dont vous aurez trempé l'extrémité des fibres dans l'ammoniaque. Faites sécher sur un cintre.

LA PLUS NOBLE CARRIÈRE, CELLE DE L'ENSEIGNEMENT

TORONTO — De toutes les carrières qui s'offrent aux hommes et aux femmes, l'enseignement occupe la première place dans la hiérarchie des professions, a déclaré Son Exc. Mgr P. F. Pocock.

L'archevêque-coadjuteur de Toronto a fait cette déclaration devant quelque 200 étudiants catholiques de l'école normale de Toronto (Toronto Teacher's College).

Mgr Pocock a expliqué qu'il s'imposait de faire une distinction très nette entre une vocation, un état de vie, une carrière, et a souligné qu'il fallait trouver sa carrière dans son état de vie.

C'est un "art"

Rappelant à son auditoire que l'enseignement exige des connaissances, il a souligné que la science seule ne suffit pas. L'enseignement est un art, a-t-il dit, et l'artiste est celui qui peut faire exister dans la réalité ce qu'il conçoit dans son esprit.

Cela vaut autant pour le professeur que pour le peintre et le sculpteur, mais la différence vient du fait que le sculpteur et le peintre se servent de marbre et de peinture tandis que l'enseignant se sert de concepts et d'idées.

En artiste qu'il est, l'enseignant a un concept dans son esprit et s'emploie à exprimer et à expliquer clairement ce concept pour le rendre accessible à l'esprit de ses élèves.

"Enseigner est un art qui consiste à faire passer des idées d'un esprit à un autre, a poursuivi Mgr Pocock. Vous, les enseignants de demain, vous ne vous servirez ni de marbre ni de peinture. La matière sur laquelle vous travaillerez est l'intelligence et la volonté de l'enfant; celui-ci sera ce que vous l'aurez fait. Etant un enfant et non un adulte, l'enfant est toujours 'en devenir'. Par conséquent, vous êtes les artistes qui façonnez les hommes et les femmes de demain."

L'homme accompli

"C'est pour cette raison que l'enseignement est la plus grande et la plus noble des carrières, d'ajouter l'archevêque-coadjuteur de Toronto. Mais c'est justement aussi pourquoi votre responsabilité est si grande."

Mgr Pocock a souligné que les instituteurs devraient toujours avoir devant les yeux, peu importe la matière qu'ils enseignent, l'image du Christ, car le Christ est le type de l'homme accompli.

"C'est l'image du Christ que vous devez essayer d'imprimer dans l'esprit de l'enfant, a dit Mgr Pocock. Vous devrez enseigner toutes les matières profanes, et vous devez les bien enseigner.

"Mais vous aurez l'avantage d'enseigner dans les écoles séparées, où vous enseignerez aussi la religion. Vous devrez alors présenter le modèle parfait de l'homme, le Christ, pour aider les enfants à devenir des adultes à l'image du Christ."

"Relevez ce défi, a conclu l'archevêque. N'ayez pas peur. Ayez confiance. Etudiez. Etudiez les matières profanes, étudiez votre religion, étudiez le Christ, étudiez la pédagogie. Et ensuite, faites votre travail en toute confiance."

"Mais pour atteindre à un tel idéal, pour former le Christ dans vos élèves, vous avez besoin de l'aide surnaturelle de Dieu qui vous est donnée dans la grâce sanctifiante. Priez, soyez humbles et soyez profondément conscients d'être les enfants de Dieu."

Les arbres de Noël du Fonds National Juif

Le Fonds National Juif a distribué gratuitement cette année près de six cents arbres de Noël (sapins et cyprès) à des diplomates et des consuls, ainsi qu'à leur personnel. Les arbres ont été offerts dans les trois grandes villes — Jérusalem, Tel-Aviv et Haïfa. Cette distribution se fait déjà depuis quelques années. En outre, le Fonds National Juif a vendu cette année, pour la première fois, des arbres de Noël aux minorités chrétiennes. Cette vente s'effectue à Nazareth, à des prix modiques. Les arbres ainsi offerts sont pris dans les taillis et abattus au cours des travaux normaux de sylviculture.



Vive le gâteau d'entremets aux pêches . . . gâteau éponge ou gâteau au beurre fourré de tranches de pêches en conserve et garni de crème fouettée et de demi-pêches. Attrayant et . . . délicieux, veuillez le croire, Madame — ou ce qui mieux est, essayez-le!



Q. — Souvent je suis indécise sur la manière de signer une carte envoyée en mon nom et celui de mon mari. J'en reçois signées "Marie, Joseph et famille" et d'autres "Joseph, Marie et famille". Laquelle de ces deux formules est celle qui est correcte? Si c'est Madame qui écrit, doit-elle faire passer le nom de son mari le premier et vice versa, ou l'étiquette commande-t-elle que le nom de la dame passe toujours le premier? Merci beaucoup pour votre Courrier qui est très intéressant et utile. Bons souhaits pour 1962. — YEUX BRUNS.

R. — Généralement, le conjoint qui signe ces cartes fait passer le nom de l'autre le premier. Je dois ajouter qu'il est toujours préférable d'ajouter le nom de famille: "Joseph, Marie Le Blanc et famille" et je préfère "leur famille". Merci de vos bons souhaits, veuillez accepter les miens en retour. Vos bonnes remarques sont aussi très appréciées.

* * *

Q. — Mon jeune filleul de dix ans fêtera son anniversaire bientôt et je désire lui offrir un cadeau. Comme celui que je lui ai donné l'an dernier était d'une assez grande valeur, je ne veux pas trop faire de frais pour celui-ci. Auriez-vous quelques suggestions à me faire? Merci des bons conseils dont j'ai souvent profité.

TANTE C.

R. — Un abonnement à une revue pour garçons de cet âge, un de ces magnifiques jeux, si intéressants, un assortiment de stylos avec agrafe pour fixer à sa poche de veston conviendraient très bien. Si ce garçon est sportif, alors vous avez toute la gamme des accessoires petits et grands qui conviennent à son sport préféré. Le choix ne vous sera pas trop difficile si vous vous renseignez un peu sur ses goûts ou si vous les connaissez déjà.

* * *

Q. — J'aime beaucoup votre Courrier et je viens à mon tour solliciter un conseil. Un catholique doit-il faire partie d'organisations telles que le club "Kiwanis" ou "Elk"? Ceux qui sont déjà membres de clubs catholiques ont-ils le droit de s'y affilier? Ou serait-il préférable que les catholiques limitent leur adhérence à des clubs catholiques? — IGNORANTE.

R. — Ces clubs sont des organisations neutres, qui tendent à porter leurs membres vers l'indifférence religieuse, et comme l'Eglise ne permet pas aux parents d'envoyer leurs enfants dans des écoles publiques neutres, elle conseille fortement à ses membres adultes de faire partie d'organisations catholiques telles que les Chevaliers de Colomb, le club Richelieu, les Filles d'Isabelle, etc., quand elles existent là où ils habitent. Mais, comme l'Eglise permet, dans certaines circonstances, aux parents d'envoyer leurs enfants aux écoles publiques (quand il n'y en a pas d'autre, par exemple), elle tolère que ces membres adultes deviennent membres de certaines organisations du genre que vous mentionnez. Il serait bon que les membres de clubs catholiques cherchent à mettre de la vie et de l'entrain dans leurs cadres afin que leurs membres ne soient pas obligés de chercher ailleurs des moyens de se distraire et de faire du bien à leurs semblables

* * *

Q. — J'ai un sac à main en cuir rouge que je voudrais nettoyer. Quel produit faudrait-il employer à cette fin? Merci.

JEANNE.

R. — Le tétrachlorure de carbone donne généralement de bons résultats. Vous pouvez vous le procurer dans les pharmacies. Après avoir nettoyé votre sac, vous devrez le polir avec une cire à chaussure incolore.

* * *

Q. — Je suis courtisée par un veuf qui a deux enfants en bas âge. J'aime mon ami, mais je me demande si je saurai m'attacher à ces deux petits. Devrais-je les faire placer dans un pensionnat si, comme je crois qu'il le fera, leur père me demande de l'épouser?

INDECISE.

R. — Si vous ne vous sentez pas capable de devenir une seconde maman pour ces pauvres petits enfants, vous faites mieux de rompre avec leur père. Vous ne semblez pas vous rendre compte qu'en vous mariant vous n'êtes pas sensée le faire seulement pour être heureuse, mais plutôt pour rendre votre mari heureux. Le rôle que vous assumeriez est très beau et demande du dévouement, mais il réserve de grandes joies et beaucoup de satisfaction. Il ne faut absolument pas que vous fassiez placer ces pauvres petits dans un pensionnat alors qu'ils ont un père qui les chérit et un foyer bien à eux. Franchement, ce serait méchant de votre part d'agir ainsi. Si votre amour n'est pas assez grand pour les contenir, abandonnez, de grâce, votre projet, qui fera quatre malheureux.

LOUISE.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

La vitesse augmente le risque des accidents

par le Dr Adrien Plouffe

Un millier de chauffeurs ont tenu une réunion récemment et, après de longues palabres, ils ont décidé à l'unanimité de ne plus dépasser la vitesse de 50 milles à l'heure. Ils s'en sont tenus à cette vitesse pendant un mois et, chez ces mille chauffeurs prudents et prévoyants, on n'a constaté aucun accident. C'est la preuve que la vitesse exagérée est bien la cause de tant d'accidents routiers!

Evidemment, ce qui précède est tout simplement un produit de notre imagination. Cette assemblée n'a jamais existé et nos mille chauffeurs n'ont jamais décidé de filer désormais à 50 milles à l'heure!

Mais cette fantaisie de l'hygiéniste pourrait aider nos chauffeurs à peser un peu moins sur l'accélérateur, **surtout en fin de semaine!**

Certes, je suis un homme, un être humain et je comprends qu'il est tentant pour un chauffeur de filer à toute allure sur la route ensoleillée. Je conçois qu'il y a de la joie à avaler des milles et des milles, à faire monter l'aiguille du compteur à 60 à 80 milles à l'heure!

Cependant, peut-on oublier qu'à cette vitesse la sécurité est en danger sur la grande route! On est alors à la merci d'un accident possible, parfois on est tenté de doubler l'auto qui nous précède. On peut oublier tel ou tel tournant dangereux. On peut ne pas penser à l'automobile qui vient en sens inverse . . . et à 80 milles à l'heure! Et la comédie héroïque se termine par une tragédie . . . deux ou trois morts et plusieurs blessés; sans compter les voitures démolies. Drôle de fin de voyage. On ne se rend pas compte du danger! On s'en rend compte quand il est trop tard et hélas, trop souvent on ne s'en rend pas compte du tout, parce qu'on est à tout jamais immobilisé dans la mort!

L'art de penser n'est plus à la mode. On n'a plus le temps de penser! Il faudrait, il faut pourtant revenir à cette discipline qui pourrait nous inciter à modérer nos transports au volant!

Durant les vacances, les week-ends sont endeuillés par toute une kyrielle d'accidents sur la route. On part le coeur en joie, la bonne humeur est de saison, la vie est belle, si belle! Mais l'accident nous attend à ce tournant dangereux, à cette rencontre face à face avec une auto qui vient vers nous. On n'a pas le temps d'y penser et dans cette embrassade meurtrière, il y a des morts et des blessés, du sang, beaucoup de sang et des deuils irréparables.

Est-ce que les chauffeurs au volant ne devraient pas y penser et tenter ainsi de prévenir ces échéances dramatiques!

Que faire? **Aller tout simplement un peu moins vite, c'est la seule et unique formule, pour qu'un voyage agréable ne se termine pas d'une manière tragique!**

CINQUIÈME APRÈS L'ÉPIPHANIE



Le Seigneur raconte la parabole de l'ivraie pour mieux nous faire comprendre toutes les épreuves que suscitent les forces du mal. Le Royaume doit croître lentement, se prolonger dans l'Eglise, Corps total du Christ.

"Puisque Dieu vous a choisis, puisqu'il a fait de vous ses saints et ses bien-aimés, n'ayez dans le coeur que miséricorde, tendresse, humilité, douceur et patience". (Col. 3, 12)

Société Catholique de la Bible

En la fête de sainte Agnès

ROME — Le dimanche 21 janvier, en la fête de sainte Agnès, les deux agneaux dont la laine servira à confectionner les "palliums" ont été, conformément à la tradition, présentés au Pape par les chanoines réguliers du Latran. Auparavant, les deux agneaux avaient été bénits sur la tombe de sainte Agnès. Ils ont été ensuite confiés à des religieuses, dans le couvent desquelles ils demeureront jusqu'au moment où ils seront tondus, c'est-à-dire vers Pâques.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 48—No 42

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

FAMILEX offre l'opportunité d'un commerce profitable. Avenir assuré. Nombreux avantages: Territoires exclusifs, spéciaux du mois, excellente commission, produits connus. FAMILEX, Dépt. J.J., 1600, rue DeLorimier, Montréal.

JEUNE DAME PARFAITEMENT BILINGUE DESIRE TRAVAIL DE BUREAU A DOMICILE. Dactylographie, dictaphone, etc. S'adresser à Boite 606, La Liberté et le Patriot, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 41-606-42C.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite

Ecrivez pour nos depliants gratuits

C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS
"Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires

233, avenue Notre-Dame Winnipeg
Téléphone: WHitehall 3-2934

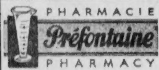
Signalez CHapel 7-4288

Transit Service Station

567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

La "Norwood Jewellers"

320½, avenue Taché
NORWOOD
Téléphone: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité



Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES

Travail délicat — Meilleurs gages

Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de

COIFFEUSES

Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci

Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses

Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit

MARVEL BEAUTY SCHOOL

309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

A LOUER — St-Boniface, 285, rue Notre-Dame. Logis moderne: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Nouveaux réfrigérateur, poêle et séchoir. Tentures. Signaler: CEdar 3-6228, après 5 h. 39-580-43C.

A LOUER — Avenue Provencher. Chambre avec facilités de cuisine. Réfrigérateur. Près autobus. $20 par mois. Signaler: CEdar 3-2751. 41-622-43C.

A LOUER — Norwood. Logis non meublé: 3½ pièces. Poêle si désiré. Entrée et salle de bain privées. Bien propre. Stationnement. Libre: 1er février. Signaler: CEdar 3-2253. 41-619-42C.

A LOUER — St-Boniface, 541, rue Langevin. Grande chambre meublée. Pour hommes. Signaler: CEdar 3-3567. 41-618-42C.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 3 pièces, non meublé. Privé. Prélart et rideaux fournis. Libre: 1er mars. Adultes de préférence. Signaler: WHitehall 3-9024. 41-616-43C.

A LOUER — St-Boniface centre. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Poêle fourni. Signaler CEdar 3-5874. 31-474-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Cathédrale. Logis: 3 pièces. Entrée privée. Signaler: CHapel 7-5360. 42-631-42C.

A LOUER — St-Boniface, 473, rue Langevin. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Libre: 1er février. 38-572-42C.

A LOUER — St-Boniface, avenue Provencher. Logis: 3 pièces. Non meublé. Garage. Salle de bain privée. Libre: 1er mars. Signaler: CEdar 3-5268. 42-624-44C.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. Veuillez signaler CHapel 7-7603. 39-583-T.F.

A VENDRE
30 milles au sud de Winnipeg

A 5 milles à l'ouest et 2 milles au sud de Carey, Man. Ferme: 320 acres de bonne terre sans cailloux. Toute en culture. Bonnes bâtisses. Bon chemin gravelé. Pas d'agents. S'adresser à M. Antonin Lussier, Bureau de Poste, Ste-Elisabeth, Man. Téléphone: St-Pierre 301-2. 42-625-44P.

A VENDRE — Chalet d'été à Plage Albert. Lot 34, rue Blais. Convenable pour famille. Téléphoner Lorette 348. 40-602-42C.

A VENDRE — St-Boniface. Lot: 30' x 125'. Près écoles et église. Pas d'agent. Pas de curieux. Signaler: CEdar 3-5287. 35-528-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Des lots dans nouveau développement près église et école catholiques. Signaler: CEdar 3-4797. 30-438-T.F

A VENDRE — St-Boniface, Maison: 8 pièces, 4 et 4, 2 salles de bain complètes. Soubassement à la grandeur. Près écoles et basilique. Prix raisonnable. Signaler: CHapel 7-2449. 41-621-42C.

A VENDRE
St-Boniface

Joli bungalow: 5 pièces. 3 ans. Toutes pièces grandes. Accessoires de salle de bain en couleur. Chauffage: huile. $10,800. $500 comptant. Appeler Mme Walberg, CHapel 7-6049, Loban Realty. 42-627A-42C.

Canadiens français et catholiques

Garçons et filles qui désirez correspondre ou vous rencontrer en vue du mariage. Adressez-vous au Centre de Correspondance, Boite 437 La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. Soyez assurés de la plus entière discrétion. 30-437-6M

SPENCER

Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.

Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671. 281 rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau CEdar 3-5016.

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français M. Jean Carignan.

J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

Horloger suisse

Louis Matile & Fils

maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

jcb interiors ltd.

834, avenue Corydon, Winnipeg 9, Manitoba
Signalez: GRover 4-1135
Résidentiel et Commercial
Consultations du décor intérieur, mobiliers, tapis, draperies et accessoires.
Nous garantissons le plus grand choix aux prix les plus économiques.

Service courtois et distingué
. . . Entourage tranquille

Green Acres Memorial Chapel

Située à 1 mille à l'est de St-Boniface
SUR LE CHEMIN TRANS-CANADA
Case postale 28, St-Vital, Winnipeg 8, Man.

TÉLÉPHONES:

CHAPELLE	BUREAU	SURINTENDANT
ALpine 3-8676	CHapel 7-2495	ALpine 3-8997

A VENDRE — St-Vital, 30, rue Morier. Près école et église Ste-Marie. Duplex: 4 et 5. Signaler: EDison 9-5299. 41-615-43P.

A VENDRE — Dans village prospère canadien-français, une des plus grosses paroisses au nord de Winnipeg. Garage et établissement de débossage, agence d'automobiles et de tracteurs Ford. Eau chaude et eau froide. Salle de bain moderne. Ventes annuelles d'automobiles, moyenne des soixante-quinze. Grandeur d'immeuble: 70' x 80'. Places pour 25 automobiles. Outillage complet et moderne; remorque moderne. Ventes annuelles de pneus, moyenne de $12,000. Propriétaires se retirent d'affaires. Pour information, s'adresser à Boite 604, La Librté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 40-604-43C.

LOBAN REALTY
A VENDRE

Maison: 1½ étage. 3 chambres à coucher. Planchers: bois dur. Chauffage: gaz. Près école française. $11,600. $800 comptant. S'adresser à Mme Walberg, Loban Realty, téléphone: CHapel 7-6049. 42-627B-42C.

A VENDRE

Norwood — Très joli bungalow construit sur commande du propriétaire. Stuc. Salon en "L", 2 grandes chambres à coucher. Chambre finie au soubassement. Chauffage: huile. Garage. Peut être acheté à termes faciles et paiement initial minime.

Pour tous renseignements
S'adresser à A.-C. Desaulniers,
MIDTOWN REALTY
GLobe 3-4745 ou CEdar 3-5874
42-628-42C.

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood

A VENDRE

ST-BONIFACE
Petite épicerie. Chiffre d'affaires mensuel: $2,500. Loyer: $60 par mois. Prix: $5,500. $1,000 comptant.

ST-VITAL
Bungalow: 4 pièces. Soubassement complet. Terrain: 2½ acres. Prix: $8,900. $4,500 comptant.

NORWOOD
Maison: 6 pièces. 4 chambres à coucher. Salle de bain au 1er étage. Chauffage: gaz. Grand lot. Garage. $12,900. $2,900 comptant.

Pour plus d'informations, appeler
Roy: CEdar 3-6217
ou Roy: LEnnox 3-6017.
42-630-42C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Près basilique. Duplex: 4 et 4. Double plomberie. Titre clair. Possession immédiate. Considérerait offre raisonnable.

St-Boniface — Près basilique. $10,500. Maison: 6 pièces. 3 ou 4 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Possession immédiate.

Norwood — Près Précieux-Sang. $14,-800. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Magnifique cuisine. Chauffage: huile. Comptant requis: $8,000.

Norwood — Près Précieux-Sang. Immeuble-appartement: 8 logis, 3 et 4 pièces. Tous loués avec bail. Poêles et réfrigérateurs compris. Chauffage: gaz. Stationnement pour 8 autos. Comptant requis: $30,000. Balance comme loyer.

Nous avons quelques bonnes fermes de 340-600 acres ou plus, avec ou sans contrats de lait et machines aratoires.

N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste
CEdar 3-2027
Jos. Carriere, 133, rue Taché
GLobe 2-1422
42-626-42C.

A VENDRE

St-Boniface — M. Laurent Desjardins a le plaisir d'annoncer qu'il sera dans son nouveau salon funéraire au cours du mois de mars. La propriété à 138, blvd Dollard, sera vendue. Voici certainement une aubaine pour quelques-uns, car ses possibilités sont nombreuses. Hâtez-vous. Il faut vendre pour la fin de janvier.

St-Boniface — Rue Des Meurons. Maison: 3 chambres à coucher, 15 ans. Grand lot. Très bon état. Garage. $4,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Près hôpital. Triplex: 3 et 3, 10 ans. Entrées privées. Chauffage: huile. Revenu mensuel: $215. Prix: $23,000 à termes faciles.

St-Norbert — Bungalow moderne neuf. 7 pièces. 4 chambres à coucher. Lot: 75' x 120'. Planchers: bois dur. Grande cuisine. $5,000 comptant. Balance comme loyer.

S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
ou
CHARLES JAMAULT
CEdar 3-4281
42-629-42C.

A VENDRE

Norwood — Près église et école, Précieux-Sang. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. $12,750. $2,000 comptant. Propriétaire assumerait balance ou échangerait pour petit bungalow de 4 pièces.

Norwood — $3,000 au-dessous du prix coûtant. 4 chambres à coucher. Bungalow: style ranch. Salle de récréation. Garage attenant. Près de toutes commodités. $6,000 comptant. Propriétaire assumerait balance.

St-Boniface — Près basilique. Duplex: 8 pièces, 4 et 4. Double plomberie. Possession immédiate. $11,300. $2,500 comptant.

Ile-de-Chênes — Village. Bungalow: 4 pièces. Grand lot. $4,800. $2,000 comptant.

Village Lorette — Maison: 4 pièces. Grand lot. Bonne eau de puits. $2,900.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Bungalow: 4 pièces. Garage. $8,800. $2,500 comptant.

J.-R. Poirier REALTY,
202, ave Harvard, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
70, De Bourmont Bay
Téléphone: ALpine 3-1555
42-632-42C.

POUR VENDRE VOTRE MAISON A NORWOOD, ST-VITAL OU ST-BONIFACE, ou pour achat avec $500 ou plus comptant, adressez-vous à Mme Walberg, Loban Realty. Téléphone: CHapel 7-6049. 39-564A-T.F.

POUR SERVICE PROMPT ET COURTOIS EN FAIT DE VENTE OU D'ACHAT de propriétés de ville ou de campagne, ou placement d'hypothèques, appeler PAUL GAGNON, CHapel 7-7603. 39-582-T.F

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour rachat avec $500 comptant, ou plus appeler Midtown Realty, GLobe 3-4745 ou A. Desaulniers, CEdar 3-5874. 41-612-T.F.



Voici une scène de bataille du film "King of Kings" qui débutera à Winnipeg cette semaine. On trouvera une appréciation de ce "spectacle" en page 10, en plus du commentaire qui a été publié la semaine dernière. A remarquer que le classement "General" qui parait sur les annonces du film reflète l'opinion du Bureau de censure du Manitoba et non pas celle de la Legion of Decency.

Il faut poser les plaques 1962 véhiculaires avant le 1er mars

L'hon. Sterling Lyon, C.R., ministre suppléant des Utilités publiques, a déclaré, vendredi dernier, que le gouvernement manitobain a déjà posté environ 320,000 demandes pour renouveler l'immatriculation des véhicules-automobiles.

M. Lyon a noté que 32,114 demandes avaient déjà été remises pour inscription à son département, section des véhicules, dont 22,074 par la voie du service des postes inauguré par la province il y a quelques années.

De plus, 10,040 renouvellements ont été passés au comptoir dans les bureaux même à 818, avenue Portage. Les automobilistes peuvent aussi payer leurs licences à 113 agences en divers endroits de la province.

On prie les souscripteurs d'envoyer leur demande de renouvellement par le courrier le ou avant le 15 février afin d'assurer la réception des plaques supplémentaires pour la date limite.

Les bandes validant pour 1962 portent un lettrage noir sur fond blanc. Elles doivent être placées sur les plaques véhiculaires pour le 1er mars.

Winnipeg

Décès

M. A. LACROIX

Le dimanche 28 janvier est décédé à l'hôpital général de St-Boniface M. Athanase Lacroix, âgé de 79 ans, de 366, rue Qu'Appelle, Winnipeg.

Né à Oka, P.Q., il vint à Winnipeg en 1930. Il s'occupait de l'entretien du collège médical jusqu'en 1955.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Ozélie; un fils, Adolphe; sept filles, Mmes W. Shultz, F. Sheedy, S. Kobrinsky, H. Mingle, M. Heatherington, S. Weeks et R. Wilbur; trois frères, Joseph, Placide et Emilien; cinq soeurs, les Rév. Srs Marie-Louise, Valentine et Antoinette Lacroix, des Soeurs Grises, Rose-Alma et Mme Emilienne Clavelle.

Les prières furent dites mercredi au salon funéraire Desjardins et le service funèbre fut chantée le jeudi 1er février en la cathédrale Ste-Marie de Winnipeg. L'inhumation eut lieu au cimetière de cette paroisse.

A l'Alliance Française

La prochaine réunion de l'Alliance Française aura lieu le mercredi 7 février, à 8 h. 30 p.m., au University Women's Club, 54, rue Westgate. Le professeur R. W. Walters vous invitera à une "Promenade à travers la France romane", conférence illustrée de diapositives en couleurs. Le goûter sera servi dans les salons du club: 25 cents.

Le ministère du Commerce ouvre un bureau régional

OTTAWA — L'hon. George Hees, ministre du Commerce, a annoncé l'ouverture à Winnipeg d'un nouveau bureau régional du ministère, chargé d'aider les hommes d'affaires du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Un bureau semblable a été ouvert le 12 décembre dernier à Halifax. Les bureaux de délégués commerciaux que le ministère maintient depuis quelques années à Vancouver et à Saint-Jean (Terre-Neuve) seront transformés en bureau régionaux et pourront ainsi mieux répondre aux besoins des hommes d'affaires de ces deux régions.

Le bureau de Winnipeg collaborera étroitement avec le ministère de l'Industrie et du Commerce du Manitoba, le ministère de l'Industrie et de l'Information de la Saskatchewan et le ministère de l'Industrie et de l'Expansion de l'Alberta. Toutes les ressources du Ministère, dont il a été question au cours des conférence commerciales et industrielles de Winnipeg, Calgary et Regina l'an dernier, sont ainsi mises à la disposition des hommes d'affaires de ces trois provinces des Prairies.

Lundi 5 février

À LA TV

L'HONORABLE
JACQUES FLYNN

MINISTRE DES MINES ET RELEVÉS TECHNIQUES

CBWFT
Canal 6
7 h. 45 p.m.

Le Parti Progressiste-Conservateur

Tél.: WH 2-3210 Le soir: SP 2-0639

Broadview Investment Company

613, Edifice McIntyre,
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

Pour un premier hypothèque sur maisons modernes ou semi-modernes, appelez-nous . . . Réponse rapide garantie. Des fonds pour un deuxième hypothèque sont aussi disponibles. Prêts pour améliorations à votre maison, vite conclus.

Téléphonez pour rendez-vous

LA TOUTE NOUVELLE
FORNEY C-5
est la machine à souder la plus complète
Entièrement équipée
Forney Arc Welders, Ltd.
1052, rue Main,
Winnipeg 4, Man.
Téléphone: JU 2-3276
M. Geo Champagne, gérant

A VENDRE

St-Boniface	**$30,000**

Immeuble-appartement: 5 logis. Garage et stationnement. Très bon état. Très bien situé. Rapporte 12% sur investissement. Termes très faciles.

St-Vital	**$8,900**

Maison: 5 pièces. 3 chambres à coucher. 1er étage. Lot: 66' x 100'. Garage. $2,000 comptant.

St-Boniface	**$13,500**

Grande maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher plus belle salle de récréation. Garage et auto-port. 15 ans seulement. Autobus à la porte.

Norwwod	**$19,500**

Duplex. 6 ans seulement. 3 et 3, plus 2 chambres à coucher finies au soubassement. Stuc et plâtre. Garage double. Termes faciles.

Norwood	**$17,900**

Maison de revenu: 10 pièces. Construite avec goût. 3 plomberies. Garage double. Propriétaire transféré. Comptant requis: $5,000.

Pour plus d'information, appeler
PAUL GAGNON
à CHapel 7-7603
42-633-42C.

911, St-Gabriel Résidence modèle

ST-NORBERT

Nouveaux domiciles,
7 plans différents,
3 ou 4 chambres à coucher, grands lots, chauffage au gaz, pavement. On construira selon votre plan.
HYPOTHEQUES N.H.A.
Téléphonez le soir: GR 5-0552, GL 2-7611 ou VE 2-0643

Alexander Agencies Ltd.
SP 5-8463 GR 4-1835

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of ALMA L. SAURETTE, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, widow of Louis Saurette, late of Letellier, in Manitoba, Farmer, deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned, Messrs. Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4-431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 9th day of March, A.D. 1962.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 1st day of February, A.D. 1962.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the Executors.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of JOSEPH W. TOUCHETTE, late of the Post Office of Aubigny, in Manitoba, deceased.

ALL claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned solicitor, at 302 McIntyre Bldg., Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 5th day of March, A.D. 1962.

DATED at Winnipeg, this 29th day of January, A.D. 1962.

JOSEPH N. LANDRY,
Solicitor for Noel Roy, Executor.

Le Conseil gouvernant de l'Armée du Salut, Canada-Est et le Conseil gouvernant de l'Armée du Salut, Canada-Ouest

Avis est par les présentes donné que le Conseil gouvernant de l'Armée du Salut, Canada-Est et le Conseil gouvernant de l'Armée du Salut, Canada-Ouest, corps constitués ayant leur siège social dans la Cité de Toronto dans la province d'Ontario et, respectivement, dans la Cité de Winnipeg, présenteront au Parlement du Canada à sa présente session un bill privé ayant pour objet une modification de leurs lois d'incorporation, à savoir chapitre 132 des Statuts du Canada 1909 (8-9 Edouard VII) avec amendements, et chapitre 64 des Statuts du Canada 1916 (6-7 George V) respectivement, élargissant leurs pouvoirs d'investir des fonds d'une manière qui leur permettra de faire des placements en telles valeurs qu'ils jugeront conseillables et qui leur ajoutera le pouvoir de recevoir des fonds liquides ou des biens mobiliers sous réserve et en considération de paiement d'intérêt ou d'annuité à l'égard de tels fonds ou biens.

Daté à Toronto, le 24 janvier 1962.

Le Conseil gouvernant de l'Armée du Salut, Canada-Est
Le Conseil gouvernant de l'Armée du Salut, Canada-Ouest
par leurs avocats,
BOWLBY AND BOWLBY,
330 Bay Street,
Toronto 1, Ontario

AVIS

Avis est donné par les présentes qu'une demande sera présentée au Parlement du Canada, soit à la présente session, à la prochaine ou à l'autre suivante pour obtenir un bill privé incorporant une compagnie sous le nom de Polaris Pipe Lines dans le but de construire et d'opérer des pipelines interprovinciales et extra-provinciales et/ou des pipelines internationales pour le transport de tout gaz naturel et artificiel ou mazout et autre liquide et hydrocarbonate gazeux, au Canada et à l'extérieur, selon l'Acte du Département de l'Energie Nationale, Chapitre 46 des Statuts du Canada 1959 et de toute autre législation générale du Parlement du Canada relativement aux pipelines.

Les soumissionnaires réclameront tous autres pouvoirs et dispositions constituées, considérés nécessaires pour atteindre les buts de la Compagnie.

Daté à Ottawa, Ontario, ce 11e jour de janvier A.D. 1962.

HONEYWELL, BAKER, GIBSON, WOTHERSPOON, LAWRENCE & DIPLOCK,
avocats pour les soumissionnaires,
90, rue Sparks, Ottawa, Ontario.

Soumission pour ameublement scolaire

La Commission scolaire de St-Boniface demande des soumissions pour un ameublement scolaire lequel devra être livré au cours de l'été 1962.

On peut obtenir les spécifications en écrivant au

Surintendant,
Commission scolaire de St-Boniface,
C.P. 89, St-Boniface.

Les soumissions seront acceptées jusqu'au 12 février 1962.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805




388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

ALEX TURK
SPORTS PROMOTIONS
281, rue Donald Tél.: WHitehall 3-7307
WINNIPEG 1, MAN.
présenteront leur prochain programme de lutte à l'Arena de Winnipeg à 9 h. p.m. le vendredi 9 février 1962

COMBAT PRINCIPAL: M. M. vs BULLDOG BROWER
2 CHUTES SUR 3 ou UNE HEURE — Arbitre, Roy Collins

COMBAT SEMI-FINAL: Yukon Eric vs Karl Von Sjoberg
2 CHUTES SUR 3 OU 1 HEURE

COMBAT SPECIAL: Joe Scarpella vs Bob Geigel
1 CHUTE OU 30 MINUTES

COMBAT D'OUVERTURE: Eddie Sharkey vs Nikita Kalmikoff
1 CHUTE OU 30 MINUTES

Noces — Fêtes scolaires — Sociétés
PHOTOS DE GROUPE
NAPOLEON MILEJSZO
(Photographe régulier de La Liberté et le Patriote)
253, rue Kelvin, Elmwood, Winnipeg 5, Man.
Téléphone: LEnox 3-1383

L'Association d'Education

requiert les services d'un Canadien de langue française pour assumer le poste de directeur-gérant

Salaire: $4,000 ou plus par année suivant qualités, aptitudes et expérience.

Automobile disponible pour travail.

Entrée en fonctions dès le 1er mars.

Toute demande doit être soumise avant le 15 février 1962 à:

M. le président,
Association d'Education,
577, rue des Meurons,
St-Boniface, Man.

La corporation métropolitaine du Grand-Winnipeg

AVIS PUBLIC

Revue du problème des transports dans la région métropolitaine

Attendu que le Conseil métropolitain a décidé qu'un comité spécial, composé de tous les membres du conseil, fasse une revue du problème des transports;

Et attendu que le Conseil métropolitain a décidé de tenir des audiences publiques au cours du mois de mars, durant les soirées, pour écouter les recommandations sous forme de mémoires;

Et attendu que le Conseil métropolitain invite les municipalités de la région, les organismes publics et les citoyens individuels à présenter leurs idées sur les opérations de transport public;

MAINTENANT, DONC, UN AVIS PUBLIC EST PAR LES PRESENTES DONNE que les audiences publiques seront tenues, comme suit:

8 h. p.m., le mardi 6 mars — Municipalités
8 h. p.m., le mercredi 7 mars — Municipalités

8 h. p.m., le mardi 13 mars — Organismes publics
8 h. p.m., le mercredi 14 mars — Organismes publics

8 h. p.m., le mardi 20 mars — Citoyens individuels
8 h. p.m., le mercredi 21 mars — Citoyens individuels

Toutes les audiences se tiendront dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg.

Tous les mémoires devront être écrits et envoyés au Secrétaire de la Corporation le ou avant le lundi 26 février 1962.

Par ordre du Conseil métropolitain,
D. C. LENNOX,
secrétaire de la Corporation.

ABLE JOBBERS CO.

158, avenue Provencher — Téléphone: CHapel 7-3996

La première maison d'épiceries vendant à escompte

24/15 oz. Blé d'Inde de choix (moins de 12½c par boite)	$2.95
24/15 oz. Pois de fantaisie, la douz.	$1.50
24/15 oz. Poires Bartlett, la douz.	$2.75
24/28 oz. Pêches, la douz.	$3.55
24/15 oz. Pêches, la douz.	$2.50
24/15 oz. Fraises, la douz.	$2.75
24/20 oz. Ananas écrasés, la douz.	$2.95
24/20 oz. Soupe aux tomates, la caisse	$3.75
la douz.	$2.00
48/10 oz. Soupe aux tomates, la caisse	$3.95

Soupe, une sorte ou mélangées
Poulet et nouilles
Poulet et riz
Tomate et riz
Crème d'asperge
la douz. $1.50

12/18 oz. Catsup, la caisse	$3.00
5 livres Bonbons gélatineux, prix rég., 1 livre	59c
5 livres	$1.00
Tasses, chacune	10c

Ouvert jusqu'à 5 h. tous les jours et 1 h. p.m. le samedi.

VISITE LIBRE

les samedi et dimanche
de 1 h. p.m. à 5 h. p.m.

les autres jours de la semaine
de 6 h. p.m. à 9 h. p.m.

ST-NORBERT 30, RUE LAGRAVE
GLobe 2-2487

Venez visiter notre magnifique résidence modèle de six pièces à niveaux variés. — $17,950.00

- Salon, salle à manger en forme de "L"
- Trois chambres à coucher
- Salle de bain quatre unités
- Salles de récréation et de toilette au soubassement complètement fini
- Cuisine ultra-moderne ayant four encastré
- Armoires et toutes boiseries en acajou
- Plusieurs commodités supplémentaires

Nous pouvons donner possession immédiate ou construire selon vos spécifications sur nos beaux grands lots très bien situés. Plusieurs lots de rivière disponibles à St-Norbert, à vingt minutes seulement de Winnipeg.

Des hypothèques CMHC ou ordinaires peuvent être négociées et vous pouvez échanger votre maison contre une que nous construirons pour vous.

Laidlaw Construction Co. Ltd.
340, rue Stafford GLobe 3-0661